« Sans visa »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14599 – 6 F

SAMEDI 4 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Trois cent mille personnes ont défilé dans le calme

La manifestation contre le FIS témoigne de l'inquiétude des démocrates en Algérie

A l'appel du Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït Ahmed, environ trois cent mille personnes ont manifesté dans le calme à Alger, jeudi 2 janvier, « pour sauver la démocratie », qu'elles estiment menacée par la perspective d'une arrivée au pouvoir du Front islamique du salut (FIS) après le second tour des élections législatives, le 16 janvier prochain.



Lire l'article de JACQUES DE BARRIN page 3 et la chronique de PIERRE GEORGES page 21

Exorcisme

ENTRE deux rendez-vous électoraux, trois cent mille Algériens, répondant à l'appel du Front des forces socialistes (FFS), ont donc participé, jeudi 2 janvier, dans les rues de leur capitale, à « une marche pacifique pour sauver la démocratie ». Pour ces marcheurs soucieux de « couper la route du pouvoir aux aventuriers islamistes », cette manifestation, au demeurant réconfortante, avait un peu valeur de séance d'exorcisme.

Coincé entre le sectarisme d'un FLN croupissant et celui d'un FIS conquérant, le monde politique a du mal à trouver son souffle. A court de respiration, certains en viennent – tel M. Saïd Sadi, chef du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) – à préférer la rue aux urnes et à lancer à une armée « légaliste » mais démangée par l'envie de « casser du barbu », des appels du pied indécents, au risque de faire exploser la poudrière algérienne.

SI maldonne il y a, peut-être faut-il, pour la découvrir, remonter au mois de mars 1989, lorsque le pouvoir, en légalisant le FIS, ouvrit au loup islamique les portes de la bergerie démocratique. Pourtant, M. Abassi Madani et les siens ont eu l'honnêteté de ne jamais cacher qu'ils ne se résignaient à entrer dans le système que pour mieux le détruire.

Passe encore que les démocrates échaudés et les opportunistes jugent que, par la faute du FLN, l'Algérie, trente ans après son indépendance, n'est pas encore mûre pour une pleine démocratie. Mais il eût fallu qu'ils s'en inquiètent avant le premier tour des élections législatives, voire au lendemain des élections locales qui, au mois de juin 1990, se soldèrent déjà par un raz de marée islamiste.

Beaucoup de ceux qui, aujourd'hui, crient casse-cou n'ont rien fait pour conjurer le mauvais sort qui guette leur pays. Bien au contraire, aveuglés par leurs ambitions, les chefs des principaux partis politiques n'ont jamais cessé de se chamailler, que ce soit dans le camp des « démocrates » ou dans celui du FLN.

VOLER sa victoire au FIS, soit en annulant le second tour qui risque de l'amplifier, soit, plus probablement, en invalidant une partie des résultats du premier tour, serait pour le moins politiquement inefficace : ce n'est pas en cassant le thermomètre que l'on fait baisser la fièvre du malade. Minimiser l'existence du courant islamique qui traverse toutes les couches de la société algérienne serait sans doute plus dangereux que de miser sur une évolution du FIS vers la modération.

Pour faire échec au projet insensé d'Etat islamique au lendemain des élections législatives, il y aura, outre une Constitution de type présidentiel, modifiable à la seule initiative du chef de l'Etat, un peuple au fond de lui-même plein de bon sens et capable de se rebeller – il l'a montré dans le passé – si l'on cherche à attenter à ses libertés. Et, en dernier ressort, une armée prête à rappeler à l'ordre démocratique les plus têtus des « barbus ».

Renforts français à N'Djamena

Les rebelles menacent la capitale du Tchad

Les partisans de l'ancien président tchadien Hissène Habré ont progressé, le 2 janvier, en direction de N'Djamena, après avoir pris, la veille, les villes de Liwa et Bol, à 150 kilomètres de la capitale. De violents combats ont opposé les rebelles à une armée nationale désorganisée. La France a consolidé le dispositif militaire Epervier en envoyant 450 hommes en renfort.

On les attendait dans le Tibesti, dans le nord du pays, ils sont arrivés par le lac Tchad, dans l'ouest. Il n'aura fallu qu'une année pour que les fidèles d'Hissène Habré tentent leur revanche. Chassés du pouvoir le 1er décembre 1990, ils s'étaient réfugiés au Niger.

Il y a quelques mois, trois mille hommes avaient mystérieusement disparu de leur campement nigérien. Les voilà aujourd'hui à quelque cent cinquante kilomètres de N'Djamena, menaçant une capitale où, en un an, le « tombeur » d'Hissène Habré, le colonel Idriss Déby, n'a pas su imposer un pouvoir central fort.

Des réfugiés arrivés à N'Djamena ont fait état de combats « *très violents* » à proximité de Bol, en bordure du lac. La ville est tombée mercredi 1er janvier aux mains des rebelles, qui avaient investi auparavant la petite bourgade de Liwa, sous le commandement de Goukouni Get, l'un des anciens proches collaborateurs d'Hissène Habré, lui-même en exil à Dakar.

Au moins un soldat a été tué et quelque quatre-vingts blessés des forces tchadiennes ont été transportés jeudi à l'hôpital militaire de N'Djamena.

M.-P. S.

Lire la suite page 3

Dans la CEI

L'armée rouge se fractionne

Contrairement à ce qui avait été annoncé après les accords de Minsk, six au moins, et non trois, des Etats de la CEI s'orientent vers la création d'armées nationales.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

A l'issue de la dernière rencontre de Minsk entre les onze présidents de la communauté ayant remplacé l'URSS, il avait été annoncé que trois d'entre eux – ceux d'Ukraine, de Moldavie et d'Azerbaïdjan – voulaient créer leur propre armée nationale. Or, il est apparu les jours suivants que trois autres Etats – Ouzbékistan, Turkménistan et Biélorussie – sont dans ce cas même si le processus de séparation s'y présente pour l'instant de façon moins conflictuelle.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 5

Boom de l'héroïne en Colombie

Après avoir fait fortune dans la cocaïne, les cartels de la drogue se lancent dans la culture du pavot

BOGOTA

de notre envoyé spécial

Le calcul est simple : le prix de la cocaïne est en baisse sensible à New-York (environ 30 000 dollars le kilo), en légère hausse à Rotterdam. En revanche, un kilo d'héroïne se négocie aujourd'hui autour de 300 000 dollars en Europe, principale zone de consommation de cette drogue dure. On s'étonne presque que les cartels colombiens, qui restent les premiers producteurs mondiaux de cocaïne, n'aient pas envisagé plus tôt de s'attaquer à ce marché, particulièrement juteux, au risque d'entrer en concurrence avec les producteurs traditionnels d'héroïne du Triangle d'or asiatique (Birmanie, Thaïlande, Laos). Ou même avec des pays comme l'Afghanistan, le Pakistan, le Liban, et aussi le Mexique, selon des experts de la DEA (agence fédérale américaine chargée de la lutte contre le trafic de drogue) basés dans les pays andins, les narcos y avaient songé au plus fort de l'offensive des autorités colombiennes contre le cartel de Medellin.

MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite page 4

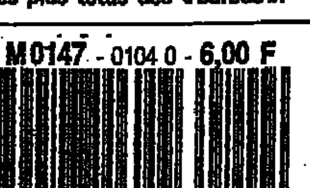
La quête d'un modèle social

Les signes se multiplient d'une redéfinition « à la française » des rapports dans l'entreprise

par Alain Lebaube

Bonne nouvelle ! Insensiblement, mais peut-être sans en avoir conscience, tant les signes sont encore diffus, la France serait en train d'échafauder un nouveau modèle social. Sur un terrain depuis trop longtemps miné, des modifications interviennent peu à peu, qui laissent croire à une révolution copernicienne, théoriquement possible maintenant. Entre les discours, les attitudes et les expériences, un faisceau convergent se tisse, cependant contrarié par l'autre tendance à l'œuvre, celle du développement de la précarité, qui lui est inconciliable, et peut à tout moment ruiner les espoirs. L'enjeu est limpide. Sans copier l'exemple allemand, appelé à être dominant, il s'agit d'élaborer un système compatible et cohérent, rendu indispensable par l'intégration européenne. Dans cette perspective, pour avoir du poids et accroître sa puissance économique, un grand pays tel que la France se doit, tout à la fois, de moderniser ses rapports sociaux, de réformer son système éducatif et de miser définitivement sur la formation et la qualification.

Lire la suite page 17


M0147 - 0104 0 - 6,00 F

Une nouvelle formule du « Monde de l'éducation »

Changement de maquette, de logo, de couverture... Le mensuel *le Monde de l'éducation* aborde la nouvelle année avec des habits tout neufs. Adoptant une formule délibérément magazine, avec plus de couleurs et d'illustrations, destinée à rendre sa lecture plus aisée, il souhaite ainsi toucher un public plus large, au moment où les enseignants ont à faire face à des tâches nouvelles et où la formation prend de plus en plus d'importance pour les jeunes et leur famille.

De nouvelles rubriques apparaissent pour mettre davantage en valeur l'innovation pédagogique et les efforts des professeurs et des responsables nationaux et régionaux pour améliorer la qualité de l'enseignement.

Un « Baromètre des 15-24 ans » permettra de suivre chaque mois le « moral » des jeunes et leurs appréciations de la politique et des grands événements de l'actualité *(lire page 6 leurs jugements sur les partis et les hommes politiques)*.

Le Monde de l'éducation inaugure sa nouvelle formule par une grande enquête auprès des universités françaises sur les possibilités de faire des études en Europe, accompagnée d'un répertoire de tous les organismes permettant d'obtenir des bourses.

Parallèlement à cette rénovation, *le Monde* lance une nouvelle publication : *la Lettre du Monde de l'éducation*, hebdomadaire, réservée aux abonnés du mensuel et s'adressant plus particulièrement aux responsables administratifs et pédagogiques de l'enseignement (chefs d'établissement, inspecteurs, responsables de formation des collectivités territoriales, des organismes professionnels et des entreprises...).

Le Monde de l'éducation est dirigé, depuis octobre 1991, par Frédéric Gaussen, rédacteur en chef adjoint du *Monde*. Sa rédactrice en chef est Catherine Bédarida.

► *Le Monde de l'éducation*, Janvier 1992. 25 F.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Europe

Protéger les minorités

par Gérard Israël

LES massacres quotidiennement perpétrés, l'acharnement meurtrier des combats, l'intransigeance, la surdité aux tentatives de médiation extérieure, font des événements de Yougoslavie, non seulement une guerre civile, doublée d'une guerre de religion, *mais une véritable guerre des nationalités*. Alors que la Communauté européenne progresse vers un fédéralisme bénéfique, l'affrontement qui oppose principalement Serbes et Croates annonce peut-être la désagrégation totale de l'Europe centrale et orientale en une infinité de minorités, sanctionnant l'échec de tous les projets de remembrement tels que ceux voulus en *1919* par le traité de Versailles et ayant finalement abouti à la montée du nazisme, ou ceux liés aux régimes communistes dominateurs, aujourd'hui éclatés.

Risques de balkanisation

Ainsi la grande question de l'Europe de demain ne concerne plus tellement l'organisation politico-économique des Douze (peut-être acquise) mais la défense des peuples européens contre eux-mêmes, contre la tentation d'une atomisation générale sous prétexte d'exprimer des identités spécifiques apparemment irréductibles entre elles et impossibles à gérer par une quelconque *organisation étatique*, fédérale ou confédérale. Il apparait impossible que les Etats actuels de l'Est européen, même s'ils ne se veulent pas Etats-nations, puissent recouvrir l'infinité des minorités qui, après soixante-dix ans de domination, aspirent à l'auto-expression dans un cadre politique approprié. Or, il n'est pas possible, sous peine d'une balkanisation à la puissance mille, de créer autant d'Etats qu'il existe de minorités, leur imbrication topographique ne permettant au demeurant pas une solution du partage territorial.

Comment dès lors, dans le cadre existant (Conférence de sécurité et de coopération en Europe, la CSCE, ou le Conseil de l'Europe) *ou dans une organisation à inventer* (confédération européenne de l'Atlantique à l'Oural, voire de l'Atlantique à Vladivostok) assurer aux minorités européennes les droits collectifs auxquels, sauf métamorphoses improbables, elles aspirent ?

Il est évident qu'une superstructure européenne serait plus apte à favoriser l'expression minoritaire que ne le sont les Etats existants. De plus, une organisation de cette nature favoriserait les relations transfrontalières entre les nations ayant en commun une langue, une *histoire ou une culture*. Enfin, une telle superstructure pourrait tenter de s'ériger en instance arbitrale ou de médiation lors des conflits pouvant opposer les minorités entre elles ou des minorités aux Etats dont elles sont parties intégrantes.

Le document adopté par la conférence sur la dimension humaine de la CSCE à Moscou le 3 octobre 1991 va dans ce sens puisqu'il se réfère à une «institution» de la CSCE qui pourrait accréditer des experts chargés de juger des situations et proposer des solutions aux conflits.

Seule la supranationalité

Une question préjudicielle d'importance se pose néanmoins. Qu'est-ce qu'une minorité ? Il s'agit, si l'on en juge d'après les revendications exprimées, d'un ensemble de personnes se réclamant *d'une identité propre*, ethnique, culturelle, linguistique, religieuse. Mais ce type d'identification ne conduit pas nécessairement à la constitution de minorités nationales.

La France, par exemple, ne connaît heureusement pas le phénomène minoritaire, mais comporte des sous-ensembles de citoyens d'origines diverses, qui développent une culture particulière ou pratiquent une religion non majoritaire. Il faut donc supposer chez les intéressés une volonté spécifique de constituer *une minorité, ce qui n'est pas le* cas en France, avant de parler de fait minoritaire. De même, il faut qu'il existe un désir de résister à l'assimilation douce ou forcée voulue par tout Etat centralisateur.

La définition des droits des minorités est encore plus complexe. En théorie, les droits de l'homme (individuels ou collectifs) établis universellement devraient suffire. Les deux pactes des *Nations unies relatifs aux droits de* l'homme ne prévoient-ils pas, en leur article premier, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Mais ce droit-là, lorsqu'il s'exerce dans le cadre d'un Etat unitaire, est fondateur d'une majorité, non de minorités !

Les minorités d'Europe aspirent à une existence propre qui leur permettrait de participer à des organes démocratiquement élus de consultation et de décision dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la religion. Elles souhaitent également, lorsque cela n'est pas impossible, une certaine autonomie territoriale, c'est-à-dire une gestion autonome des affaires relatives à leur identité propre dans le cadre d'un territoire bien déterminé. Lorsque ce type de solution n'est pas réalisable, les minorités aspirent à une existence morale sans lien particulier avec une terre quelconque.

Enfin, aussi paradoxal que cela puisse sembler, les minorités réclament de pouvoir jouir, malgré leurs revendications d'un droit à la différence, de la plénitude des droits de citoyen reconnus aux autres parties de la population.

La CSCE, qui, ne l'oublions pas, comprend les Etats-Unis et le Canada, ou une confédération réduite aux pays européens seraient-elles en mesure d'offrir aux minorités des garanties quant à l'expression de leur identité ? Le Conseil de l'Europe, gardien des droits de l'homme en Europe et qui a vocation à accueillir tous les Etats de l'Est européen, pourrait-il voir ses compétences étendues à la protection des minorités ? Ces solutions seraient-elles acceptables *aux yeux des Etats concernés*, lesquels, quoi qu'en disent leurs Constitutions respectives, restent inspirés par un modèle centralisateur ?

En toute hypothèse, seule la supranationalité représente une chance de réduire l'intensité des conflits interminoritaires en Europe, sinon de les effacer complètement à la faveur d'un grand dessein paneuropéen.

La France, qui demeure un exemple d'Etat unitaire réussi, peut jouer un rôle d'inspirateur et d'arbitre. Mais il lui faudra se hisser à la hauteur du problème et des enjeux.

► Gérard Israël est membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme instituée auprès du premier ministre et ancien député au Parlement européen.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Vers le troisième millénaire

par Pierre Sudreau

QUELLE que soit notre nationalité, nous sommes européens. Quelle que soit notre éducation, nous savons *intuitivement* que nous sommes les héritiers de siècles de civilisation. Quelles que soient nos difficultés de vie quotidienne, nous avons *l'impression, du moins* dans la Communauté, de vivre dans un monde plus avancé, alors que les drames collectifs éclatent sans cesse aux quatre coins de la *planète : nous avons* la chance de vivre, en effet, dans une zone privilégiée. Dès lors, pourquoi ne pas la sauvegarder et la promouvoir ? L'accord de Maastrich est une grande étape. Mais il faut aller plus loin et faire face, avec l'Europe, aux problèmes du monde. Il y aura toujours des frontières... L'essentiel est de savoir aller au-delà. C'est le problème de l'homme confronté avec lui-même : il n'a pas encore émergé de l'animalité.

L'homme a asservi la matière. Il est maintenant capable de tout construire ou de *tout détruire : il* n'a pas encore réussi à se rendre maître de lui-même. Tout le danger de notre époque vient de ce que la pensée, et plus particulièrement la pensée *politique, n'a pas progressé* aussi vite que les techniques et la démographie. Livrés à eux-mêmes, les peuples et les gouvernements, prisonniers d'habitudes millénaires, *de passions anciennes, de modes* de pensée qui se sont formés avant la foudroyante accélération des progrès techniques, font courir au monde les plus graves dangers.

L'humanité n'a pas encore découvert les réponses aux questions qui la tourmentent depuis l'aube de son histoire : sur l'univers, sa finalité, la source et la science de la vie. Elle a, devant elle, des perspectives fabuleuses, exaltantes. En restant prisonnière de ses instincts ancestraux, elle peut tout gâcher. Le troisième millénaire sera celui de la paix plané*taire ou ne sera pas*.

Sur notre continent, les événements de l'Est laissent la Communauté devant un grave et éternel problème : l'enchevêtrement des nationalismes et des frontières. Les vainqueurs de 1945 ont commis les mêmes erreurs que ceux de 1918. Un simple coup d'œil sur la carte de l'Europe de l'Est et des confins *de l'URSS montre que les* frontières politiques ont été tracées sans tenir compte des réalités politiques et ethniques des régions. Le « découpage » stalinien de la *Pologne, de la Hongrie, de la Roumanie*, des pays baltes et d'un certain nombre de Républiques soviétiques est semé de barils de poudre avec le réveil des nationalistes. La déstabilisation des Républiques « populaires » peut s'accommoder de péripéties bien connues : luttes nationalistes, religieuses, guerres civiles, qui pourraient atteindre l'Europe occidentale par ricochet.

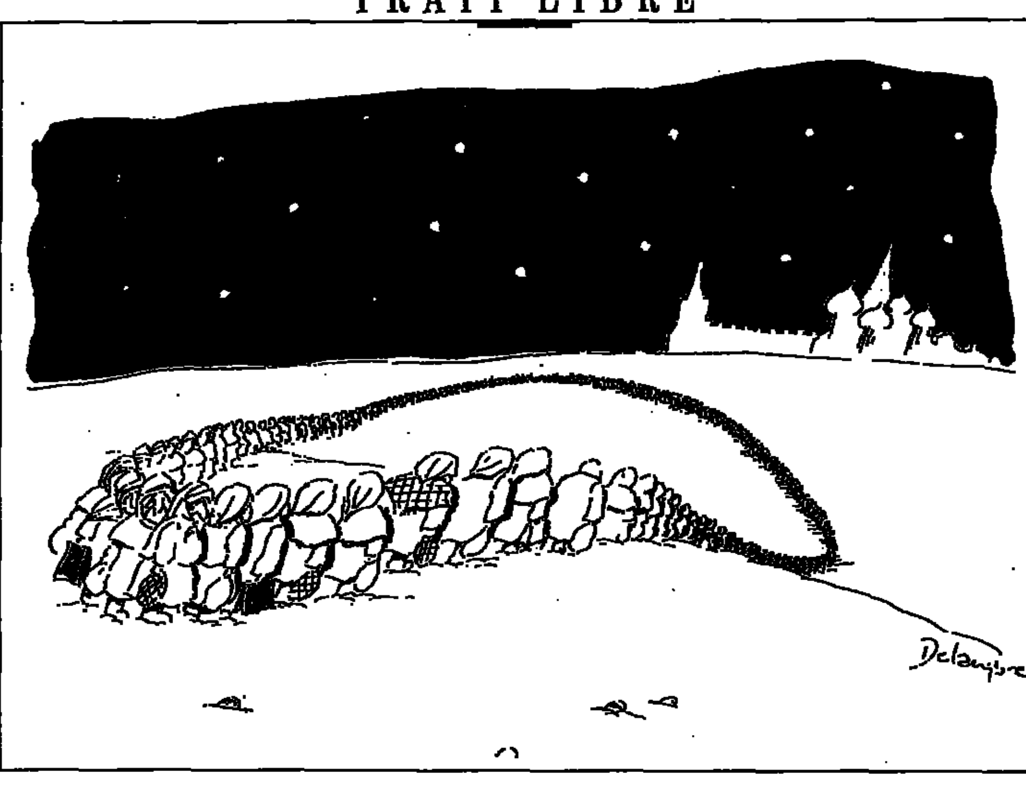
Il faut donc tenter d'aller au-delà des frontières. Aucun Etat européen, même la dynamique Allemagne, ne pourra faire face seul à la situation. De nouveaux rapports entre les *Etats, de nouvelles structures* les rassemblant en communauté constituent les premières étapes d'une organisation mondiale susceptible d'aborder les gigantesques problèmes du troisième millénaire. La CEE devrait participer intensément à cette évolution.

En prenant la mesure des événements, en surmontant les procé*dures diplomatiques, leurs que*relles économiques et monétaires prévisibles et sans doute inévitables, les dirigeants européens peuvent aider l'humanité à franchir une nouvelle étape.

Notre siècle va finir... Qu'il emporte avec lui ses guerres, ses milliers de bombes atomiques – représentant un million d'Hiros*hima, – ses massacres industrialisés* d'innocents, de femmes, d'enfants, ses camps de la mort – Auschwitz, Buchenwald et autres goulags. Au seuil du troisième millénaire, puis*sent ces souvenirs affreux*, avec la répulsion qu'ils ont suscitée, provoquer l'horreur de la bestialité, inciter à respecter «les autres»... en attendant de mieux les comprendre, *et* nous aider à construire un monde nouveau. Alors d'innombrables souffrances et sacrifices n'auront pas été vains.

► Pierre Sudreau, ancien ministre, est l'auteur d'*Au-delà de toutes les frontières* (1991, éditions O. Jacob).

TRAIT LIBRE



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

COURRIER

J'aime l'Europe, mais...

J'aime l'Europe, mais je vou*drais, avant de m'engager, qu'on* me dise de quoi il s'agit ; je voudrais savoir surtout pourquoi l'Europe doit être construite. Car, entre ceux qui déclarent que l'Europe est une nécessité et ceux qui prétendent que l'Europe est un choix, je ne parviens pas à fonder mon propre jugement. Et le sentiment qui l'emporte est que l'Europe que l'on construit n'est ni un *choix ni une nécessité*, mais un engrenage dont le mouvement s'entretient lui-même, sans rime ni raison.

J'aime l'Europe, pourtant. *J'aime l'Europe parce que j'aime* que les peuples soient en paix, et que j'ai conscience qu'existent ici une histoire, une civilisation, une culture, un mode de vie pluriséculaires qui valent la peine d'être défendus contre l'emprise d'autres cultures et d'autres modes de vie. J'aime l'Europe parce que ses hommes, ses paysages, ses villes et ses livres me sont chers, et *que j'ai le sentiment que, sans* protection, ils ne tarderont pas à disparaître. J'aime l'Europe parce qu'elle est *ma terre* et que je me sens partie prenante de l'histoire des peuples qui la composent.

J'aime l'Europe, mais je ne puis me défaire, devant le processus en cours, d'un doute, d'autant plus grand que nul ne cherche à éclairer ma lanterne, si ce n'est à force d'explications laborieuses *dont les unes me paraissent* dénuées d'importance et les autres sans pertinence.

On me dit que l'Europe, c'est bien, parce que, unie, elle sera une *grande puissance économique*. Je peux bien éprouver quelque fierté d'être citoyen de la première puissance économique mondiale, mais je ne saurais, pour autant, m'en laisser conter : ce n'est *pas* parce que l'Europe, prise en bloc, sera plus puissante que seront plus puissantes les entreprises qui y travaillent, ni moins menacés par la concurrence les secteurs aujour*d'hui en déclin. Et des petits États* comme le Luxembourg et la Suisse souffrent-ils *tellement* de leur taille, de leur population et de leur marché réduits ? Pas que je sache.

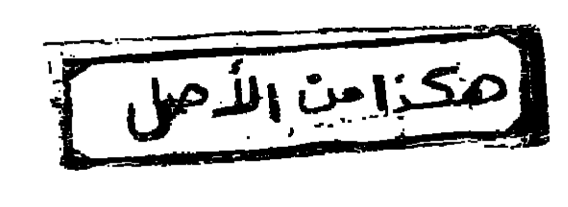
On me dit que la monnaie européenne, *l'écu*, sera demain la première monnaie mondiale. La perspective de damer le pion au dollar n'est pas sans agrément, mais cette petite vanité une fois satisfaite, qu'ai-je à faire de trimbaler dans mes poches une monnaie forte plutôt qu'une monnaie faible ? La force d'une monnaie me *paraît résulter de celle de l'économie*, et non le contraire. Et qu'importe-t-il au paysan crétois d'être payé en écus plutôt qu'en drachmes s'il ne parvient pas à vendre sa récolte ?

On me dit *que* l'Europe sera un *grand marché et que cela permettra* aux entreprises de réaliser des économies d'échelle. Mais je ne comprends pas ce *qu'on* entend par là : on semble dire que les entreprises aujourd'hui concurrentes seront *demain alliées* sous prétexte d'appartenance à une même communauté. Mais pourquoi donc ? Et pourquoi les nécessités économiques qui pèsent aujourd'hui sur les entreprises françaises ne pèseraient-elles plus demain sur les entreprises européennes ? On me ment, ou l'on déraisonne.

On me dit *que* les maux *dont* souffre aujourd'hui mon pays seront atténués par l'Europe de demain. Je veux bien l'espérer, mais je ne vois pas l'impact que pourrait *avoir* sur le chômage des jeunes ou de longue durée la mise en commun des problèmes. Europe ou pas, le Bade-Wurtemberg et la Murcie resteront ce qu'ils sont, et je ne vois pas pourquoi une Europe libérale et unie résoudrait des problèmes qu'une Europe *désunie mais* plus interventionniste n'est pas arrivée à résoudre.

J'aime l'Europe, mais celle qui se construit me *demeure* étrangère.

BERNARD LAGUERRE
Paris



ALGÉRIE : à l'appel du Front des Forces socialistes de M. Aït Ahmed

Trois cent mille personnes ont manifesté à Alger pour « sauver la démocratie »

ALGER

de notre envoyé spécial

Ce fut une belle et longue promenade le long du front de mer, entre la gare routière et la Place des Martyrs, sous un soleil de début d'hiver. Une promenade pagailleuse et bon enfant, mais un peu triste aussi. 300 000 personnes environ s'étaient ainsi donné rendez-vous jeudi après-midi 2 janvier à Alger pour une «marche pacifique», afin de «sauver la «Démocratie». Cette Démocratie qu'elles n'ont pas encore su apprivoiser et qui est en train de leur jouer un bien mauvais tour, en ouvrant au FIS la route d'un pouvoir sans partage.

Grand ordonnateur de cette manifestation, à laquelle le tout nouveau Comité national pour la sauvegarde de l'Algérie s'était associé, le Front des Forces socialistes (FFS) avait battu le rappel de ses troupes venues de Kabylie, bien sûr, qui, le 26 décembre, avaient voté «démocrate», mais d'ailleurs aussi. Jamais le parti de M. Aït Ahmed n'avait réussi à rassembler pareille foule même lorsque, il y a tout juste un an, il avait lancé les siens dans la rue pour protester contre l'adoption d'une loi sur la généralisation de la langue arabe.

Les nouveaux pieds-noirs

La plupart des banderoles sont écrites en français – *«Contre les forces de la tristesse»* – et la plupart des slogans scandés en arabe : *«Algérie libre et démocratique»*. *«Ils occupent la rue comme les islamistes»*, lance une avocate; *«ça ne fait que commencer»*, renchérit un autre marcheur. L'ancien parti unique n'est pas épargné : *«FLN dehors!»* crient des manifestants quelque peu en retard sur l'histoire. Beaucoup de femmes – les plus menacées par le projet islamique – ont répondu «présent», quelques-unes voilées. Un jeune intégriste s'est glissé dans le cortège *«en observateur»* et nous confie, *mezzo voce*, *«Je suis fier d'être membre du FIS»*, avant d'ajouter en montrant la foule qui l'entoure, *«Ceux-là, c'est une minorité, c'est pas grave»*.

Ce n'est pas une marche au pas cadencé, comme sait les organiser le FIS; le service d'ordre du FFS manque d'entraînement. En tête du cortège, peu de personnalités en vue. *«On a voulu dépolitiser cette manifestation»*, explique un organisateur. On remarque quand même, bras dessus, bras dessous, Lakhdar Hamina, le réalisateur des *Années de braise* et Me Ali Yahia Abdennour, président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme. Rien à voir avec une manifestation du FIS, qui charrie des flots de traine-misère. Aujourd'hui font bloc des gens qui paraissent assez bien insérés dans la société : emploi, voiture et parabole. Il y a parmi eux les occidentalisés, *«cette deuxième génération de pieds-noirs»*, comme les qualifie justement un observateur local. Effarés, ils ne reconnaissent plus leur pays, ils découvrent une Algérie qui, au nom d'une démocratie dévoyée, exige voix au chapitre. *«On ne va quand même pas se laisser gouverner par ces gueux»*, s'emporte un universitaire.

Il est prévu qu'à mi-parcours, Hocine Aït Ahmed se joigne brièvement à la marche; comme un symbole, devant le siège de l'Assemblée nationale populaire. Impossible de faire mieux : *«Quand il sort, on n'arrive jamais à maîtriser la foule»*, assure un membre de son entourage. Le secrétaire général du FFS ne tente qu'une courte apparition, juché sur le toit d'une Landcruiser, avant de s'engouffrer dans l'ancien hôtel Aletti par une porte dérobée. Du balcon de l'hôtel, il s'adresse brièvement à la foule, appelant *«au respect de la légalité pour éviter une guerre civile»* et soulignant qu' *«interrompre le processus électoral signifierait cautionner les institutions au pouvoir»*

Au terme de la marche : la Place des Martyrs. Descendus de la Casbah toute proche, l'un des fiefs algérois du FIS, le lumpenprolétariat local, le regard haineux, a formé un comité d'accueil. A ses slogans *«Le Front va bien, on a gagné!»*, *«Non à la constitution»*, répondent ceux des démocrates : *«Non à l'intégrisme»*, *«A bas le fascisme»*. Les services d'ordre des uns et des autres s'interposent pour éviter que l'on en vienne aux mains. Deux mondes se font face, deux mondes qui ne se comprennent plus.

Un haut-parleur continue d'entretenir à coups de slogans le moral de la foule. Depuis la mosquée de la pêcherie, l'appel à la prière retentit. *«Chut! Chut!*, murmurent les islamistes, qui n'ont pas abandonné aux démocrates le pavé de la Place des Martyrs, «leur» place. Le silence s'installe pour quelques minutes. L'ordre de dislocation de la marche est alors donné. Et chacun, banderoles repliées, se retrouve face à ses peurs, face à des lendemains lourds de violences.

JACQUES DE BARRIN

□ **Manifestation du FFS à Paris le 5 janvier.** – Le Front des forces socialistes Immigration appelle à un rassemblement massif le dimanche 5 janvier à 15 heures, place de la République à Paris, *«pour défendre la République, la démocratie, les libertés publiques et le droit à la citoyenneté pleine et entière de l'immigration»*.

TCHAD : l'offensive des partisans de M. Hissène Habré

Une armée nationale surprise en pleine réorganisation

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Idriss Deby, il y a un an, la France s'est engagée dans une *opération complexe et coûteuse* (200 millions de francs), qui consiste à restructurer en deux ans l'armée tchadienne pour qu'elle soit moins nombreuse (en la diminuant de moitié, avec des effectifs réduits à 25 000 hommes) et mieux équipée.

La difficulté principale du projet, qui est en cours d'exécution, consiste à obtenir des actuelles autorités tchadiennes que cette réduction touche aussi les Zagawas, qui ont amené M. Deby à N'Djamena en décembre 1990. Les derniers développements de la situation au Tchad ont surpris une armée nationale en pleine réorganisation et ils risquent de retarder – s'ils ne le font pas capoter complètement – le plan franco-tchadien.

Depuis 1961, les deux pays sont, en effet, liés par une série de protocoles militaires dont tous n'ont pas été publiés au *Journal officiel*. Trois textes ont été rendus publics : un accord de coopération militaire technique (du 6 mars 1976), une convention réglementant le soutien logistique des forces armées françaises (de la même date) et une annexe relative au fonctionnement de l'hôpital militaire de N'Djamena (du 16 juin 1976).

Deux autres textes sont restés secrets : une convention spéciale sur le concours de la France en matière de maintien de l'ordre (en date du 6 mars 1961) et une convention (du 30 avril 1978) qui fixe les conditions dans lesquelles, sur une autorisation de Paris, des équipages français d'hélicoptères militaires *«peuvent être amenés à participer à des missions à caractère opérationnel, en territoire tchadien exclusivement»*.

Il n'existe pas d'accord formel de défense entre les deux pays. C'est au nom de ces textes d'assistance militaire et au nom de la nécessité de protéger ses ressortissants (on en compte aujourd'hui environ 3 000) que la France intervient pratiquement en permanence depuis bientôt un quart de siècle.

450 hommes et dix Jaguar en renfort

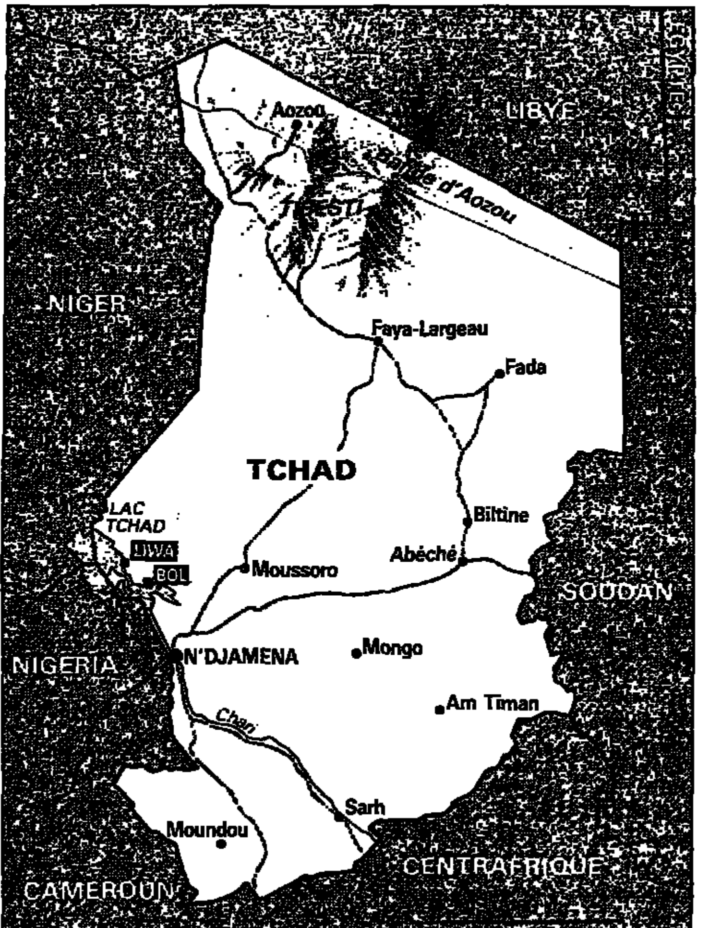
En 1991, la France a dépensé 67 millions de francs pour fournir des matériels et une aide militaire au Tchad, dont 30 millions de francs pour la seule gendarmerie. Elle a, d'autre part, investi 100 millions de francs pour construire (avec la fourniture d'équipements d'infrastructure d'origine allemande) à Faya-Largeau un aérodrome plus militaire que civil, que les forces de M. Deby ne sont pas en mesure de protéger contre une attaque inopinée dans le nord du pays.

Pour 1992, le plan franco-tchadien de restructuration des forces armées nationales consistait, à ce jour, à mettre sur pied huit nouveaux régiments de 7 000 hommes au total (pour rendre à la vie civile 6 500 autres), tout en tentant de mêler les différentes ethnies ou factions politiques, et à créer une gendarmerie de 3 800 hommes (grâce à l'envoi sur place de deux missions temporaires de gendarmes français pour y former des cadres et des unités chargés de maintenir l'ordre).

Du dispositif « Epervier » déployé par la France à partir de la mi-février 1986 à N'Djamena et à Abéché, il demeurait à la fin de l'an dernier quelque 1 150 hommes appuyés par sept Mirage F1 de défense aérienne, quatre appareils de transport Transall, un avion ravitailleur KC-135 et une demi-douzaine d'hélicoptères.

Mais la garnison française est généralement soutenue par les forces installées en Centrafrique. La récente décision de Paris de la renforcer à nouveau aboutit à déployer 450 hommes supplémentaires à N'Djamena (deux compagnies déjà prépositionnées en Côte-d'Ivoire et en Centrafrique, une troisième venue du sud-ouest de la France) et à mettre en alerte une dizaine d'avions d'attaque Jaguar (qui avaient été retirés du Tchad) sur des pistes en France et en Centrafrique.

JACQUES ISNARD



D'une superficie de 1 240 000 kilomètres carrés, constitué, au sud, d'une zone sahélienne et, au nord, d'une immense partie totalement désertique, le Tchad est enclavé entre la République centrafricaine au sud, la Libye au nord, le Cameroun, le Nigéria et le Niger à l'ouest, le Soudan à l'est. Le pays compte plus de 5 millions d'habitants : au nord, les Toubous, nomades du massif du Tibesti et des plateaux de l'Ennedi et du Borkou; au centre, des ethnies arabes au sud; les populations noires, en majorité du groupe Sara. La capitale, N'Djamena, abrite 400 000 habitants.

Trente ans de troubles

1960

– **11 août** : la République du Tchad, ancienne colonie française, accède à l'indépendance. M. François Tombalbaye devient chef de l'Etat.

1966

A la suite des violentes jacqueries, qui ont éclaté, dès 1963, dans le nord et le nord-ouest du pays, les opposants nordistes créent le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT).

1975

– **13 avril** : un groupe d'officiers prend le pouvoir à N'Djaména. Le président Tombalbaye est tué lors du putsch. Le général Félix Malloum devient chef de l'Etat.

1977

– **Janvier** : l'ethnologue française Françoise Claustre, détenue depuis avril 1974, par les rebelles toubous, apparentés au FROLINAT, est libérée.

1979

A la suite des combats, qui opposent les maquisards des Forces armées du nord (FAN), dirigées par Hissène Habré, et l'armée gouvernementale, plusieurs milliers de civils sont tués, en représailles.

1980

– **26 avril** : M. Hissène Habré est démis de ses fonctions gouvernementales par M. Goukouni Oueddeï.

1982

– **7 juin** ; les troupes du FAN s'emparent de N'Djaména. Le président Goukouni Oueddeï se réfugie au Cameroun.

– *Octobre* : M. Hissène Habré est officiellement investi président de la République.

1983

– **9 août** : La France déclenche l'opération « Manta » et envoie 300 hommes, pour contrer l'offensive des partisans de l'ancien président Goukouni Oueddeï, soutenu par la Libye.

1984

– **16 septembre** : La France et la Libye concluent un accord, garantissant le retrait simultané de leurs troupes.

1986

– **15 février** : La France déclenche l'opération «Epervier» et envoie un millier d'hommes, après le bombardement de l'aéroport de N'Djaména par l'aviation libyenne.

1987

– **11 septembre** : un cessez-le-feu est conclu entre le Tchad et la Libye.

1990

– **1er décembre** : le régime du président Hissène Habré est renversé par les troupes du colonel Idriss Déby.

1991

– **24 décembre** : les partisans de Hissène Habré lancent leurs premières attaques le long du lac Tchad.

Renforts français à N'Djamena

Suite de la première page

Des chars ont pris position au nord de la capitale, à proximité de l'aéroport. Des dizaines de transports de troupe et de pick-up Toyota, équipés de bazookas avec leurs roquettes, se sont dirigés vers le nord, croisant sur leur route les attardés du rallye Paris-Syrte-Le Cap *(lire page 7 l'article de Gérard Albouy)*. Environ 1 500 éléments de la garde présidentielle auraient été envoyés sur les lieux des combats. Le chef de l'Etat Idriss Déby aurait également envisagé d'acheminer des renforts depuis Faya-Largeau, au nord.

Pour les officiers de carrière, qui, selon des sources militaires, hésitent à s'impliquer dans le conflit, ce énième avatar tchadien n'est qu'un conflit ethnique. Cette fois, ce sont deux tribus du nord qui s'affrontent : les Goranes – la tribu d'Hissène Habré – et les Zagawas – l'ethnie qui a permis à Idriss Déby d'arriver au pouvoir, mais dont lui-même ne fait pas partie.

« Prisonnier » de ces Zagawas, organisés en bandes et non pas en une armée structurée et hiérarchisée, le colonel Déby n'a pas réussi à mettre de l'ordre dans le pays après avoir «pris» N'Djamena, il y a un an. De sérieux problèmes de logistique, de commandement et de motivation handicapent donc l'armée nationale tchadienne. Les troupes n'auraient reçu leurs soldes de novembre et décembre que mardi dernier. D'où le manque d'ardeur à se rendre sur les lieux des combats.

Jeudi, le gouvernement a reconnu pour la première fois que les rebelles étaient des sympathisants de l'ancien président Habré. Il ne s'agissait jusque-là que de *«fraudeurs, de coupeurs de routes ou de groupuscules armés»*. A l'issue d'un conseil des ministres, un communiqué a enfin fait état des *«assaillants à la solde du régime dictatorial déchu»*.

«Cette situation, à laquelle l'Armée nationale tchadienne (ANT) fait courageusement face, a pour but inavoué de compromettre le processus démocratique», stipulait ce communiqué, selon lequel le gouvernement tchadien *«réaffirme sa conviction que seuls l'établissement d'une démocratie et l'instauration d'un Etat de droit permettront au Tchad de sortir du cycle de la violence»*. Depuis son arrivée au pouvoir, le colonel Déby répète en effet inlassablement son attachement à la démocratisation du pays, une conférence nationale étant prévue pour le mois de mai prochain.

«Ces actions violentes interviennent alors que le président Idriss Déby a amorcé un processus démocratique que la France soutient», a affirmé jeudi le ministère français des affaires étrangères. Dans un communiqué, le Quai d'Orsay indique que *«la France est vivement préoccupée par la situation au Tchad, qui est caractérisée par des actions de force de bandes armées incontrôlées qui font peser une menace sur la sécurité des populations civiles»*.

Par conséquent, la France *«a décidé de renforcer sa présence militaire à N'Djamena et se tient en contact permanent avec le président Déby»*. Le porte-parole du Quai d'Orsay a précisé que la sécurité des ressortissants français *«ne paraît aucunement menacée»*. Une intervention française ne serait donc pas justifiée.

Côté rebelles, l'on craint une éventuelle intervention de la France. Car Idriss Déby, ancien commandant en chef des Forces armées nationales tchadiennes (FANT) de l'ex-président Habré, a fait «tomber» le dictateur avec la discrète collaboration des militaires français.

«Nous demandons à la France de rester à l'écart du conflit», a déclaré jeudi à Paris M. Abouharkaye Haroun, le représentant du Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD), un mouvement qui se présente comme *«ni pro-Hissène Habré ni pro-libyen»*. Selon M. Haroun, la garnison de Mao, le chef-lieu de la préfecture du Kanem, s'est rallié au MDD, ainsi que le commandant adjoint de la région militaire du centre Tchad, le commandant Massoud Dreissa. D'après lui, *«les troupes de l'opposition se trouvent actuellement à une centaine de kilomètres de N'Djamena, et les choses peuvent aller très vite»*.

M.-P. S.

NIGER

Quatre personnes ont été tuées lors d'une attaque dans le Nord

Une nouvelle attaque armée, officieusement imputée à la rébellion touarègue, a fait quatre morts – un gendarme et trois assaillants – et un blessé, mercredi 1er janvier, à Abala, localité située à environ 200 kilomètres au nord-est de Niamey. Selon le ministère de l'intérieur, à l'issue de l'assaut qui aurait duré quatre heures, douze membres des forces de l'ordre ont été enlevés. Des armes, des munitions et trois véhicules administratifs ont été volés.

Le premier ministre, M. Amadou Cheffou, a annoncé, jeudi, un renforcement des mesures de sécurité, afin de *«contenir la situation»* créée par l'intensification des offensives de la guérilla touarègue. Un important dispositif militaire et policier a été mis en place, pour contrôler les déplacements de personnes. Seuls les grands axes routiers sont ouverts à la circulation.

En moins d'une semaine, les rebelles, basés dans les montagnes de l'Aïr, dans le nord du pays, ont mené deux raids contre des postes administratifs, tuant deux gendarmes et en kidnappant treize autres. Depuis la fin octobre, neuf membres des forces de sécurité ont péri sous les balles des rebelles. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : de nouveaux attentats sont attribués à l'extrême droite blanche.** – Deux bombes ont explosé, jeudi 2 janvier, dans des bureaux de poste, à Krugersdrop et à Verwoerdburg, deux localités du Transvaal. Ces attentats, qui ont causé d'importants dégâts matériels, n'ont pas été revendiqués, mais les soupçons se portent sur l'extrême droite blanche. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **NIGÉRIA : dissolution du gouvernement.** – Le président Ibrahim Babangida, au pouvoir depuis 1985, a dissous le gouvernement, a annoncé, jeudi 2 janvier, à Lagos, le *numéro* deux du régime, M. Aikhomu. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SÉNÉGAL : création d'une commission de paix en Casamance.** – Une commission mixte, regroupant des représentants du gouvernement et du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC), a été mise sur pied, jeudi 2 janvier, a-t-on appris de source officielle, à Dakar. Placée sous la médiation de la Guinée-Bissau, cette commission doit tenter de ramener la paix dans cette province du sud. – *(Reuter.)*

□ **SOMALIE : convocation d'une réunion extraordinaire du conseil de la Ligue arabe.** – Le porte-parole de la Ligue arabe a indiqué, jeudi 2 janvier, au Caire, qu'une réunion extraordinaire du conseil de la Ligue arabe se tiendra, dimanche, pour examiner la *«détérioration de la situation»* en Somalie. Le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Amr Moussa, a remis jeudi au secrétaire général de la Ligue arabe, un mémorandum demandant à la Ligue de *«prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à l'effusion de sang en Somalie»*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Difficile transition au Zimbabwe

Alors que l'ouverture politique n'est prévue que pour 1995, la population est confrontée à une libéralisation douloureuse de l'économie

HARARE

de notre envoyé spécial

«Au moment des fêtes de l'indépendance en 1980, nous avions eu un concert des rastas, Bob Marley and the Wailers. Marley est parti. Il nous a laissé Bob Mugabe et ses wailers [pleureuses] *»*, ironise John Deary, le *patron des patrons zimbabwéens*, alors qu'un cortège officiel passe sous les fenêtres de son bureau, toutes sirènes *hurlantes*. L'austère président Mugabe sacrifie volontiers au rite des convois de Mercedes qui sillonnent la ville à toute allure, escortés de motards et de voitures bourrées de policiers agressifs.

Lorsque la reine d'Angleterre est venue pour le sommet du Commonwealth, en octobre dernier, plusieurs milliers de personnes ont été déplacées des faubourgs populaires de Mbare et Etworth, où leurs bidonvilles ont été rasés par les bulldozers de la municipalité, et lâchés dans la nature à une quarantaine de kilomètres de la ville.

«Ces gens-là ne sont pourtant pas des squatters», affirme l'ancien premier ministre, M. Ian Smith. *«La plupart d'entre eux ont un travail et leurs enfants vont à l'école. S'ils vivent dans ces conditions, c'est parce que le gouvernement a failli à son rôle et n'a pas construit suffisamment de logements»*, explique celui qui s'est battu jusqu'à la dernière extrémité pour la suprématie des Blancs dans ce qui s'appelait alors la Rhodésie du Sud.

Par une curieuse ironie du sort, Ian Smith, qui se proclame viscéralement *«anticommuniste, antimarxiste-léniniste, antisocialiste»*, a vu s'installer à sa porte la mission diplomatique cubaine. L'homme, grand et mince, paraît vieilli, mais il n'a rien perdu de sa pugnacité. Il nourrit ses arguments de chiffres.

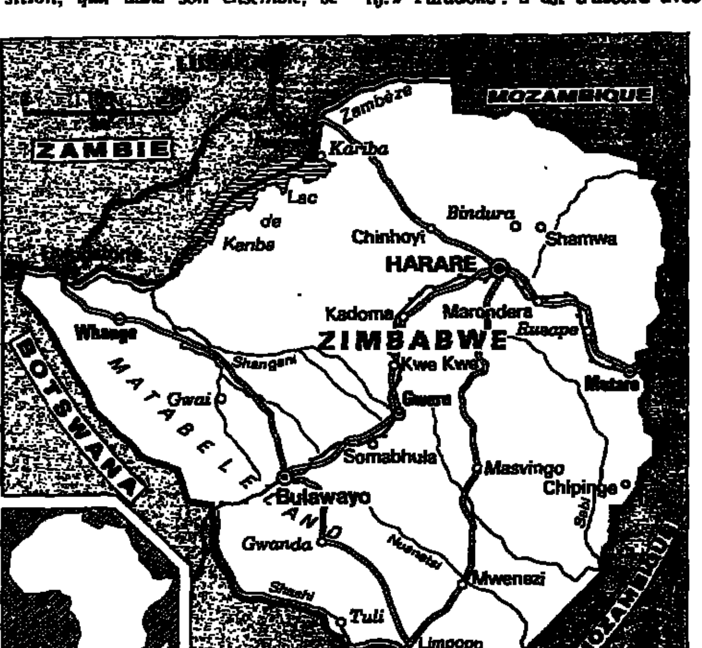
«Depuis 1980, «ils» n'ont construit que la moitié de ce que nous avions bâti en dix ans alors que nous étions isolés par les sanctions internationales», dit-il en alignant les constats : *«Le dollar rhodésien valait une livre sterling, aujourd'hui, vous aurez de la chance si vous en tirez dix pence. Pour la première fois cette année, nous allons être obligés d'importer du maïs. Nous sommes à court de coton, de cette merveilleuse viande de bœuf, de blé, alors que nous étions exportateurs.»*

La nostalgie de M. Ian Smith

Ian Smith a la nostalgie amère. A soixante-douze ans, il continue son combat contre Robert Mugabe. Lors des élections législatives de 1990, son parti, l'Alliance conservatrice du Zimbabwe (CAZ), n'avait pas hésité à soutenir la candidature du Mouvement de l'unité du Zimbabwe (ZUM), une autre organisation d'opposition fondée en 1989 par un ancien lieutenant de Mugabe, Edgar Tekere, mis à l'écart de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU). L'entreprise est restée vaine. Et Ian Smith désespère, car il estime que *«personne ne se lève»* face au pouvoir *«à cause des intimidations»*.

Mastupela Sithole, professeur de sciences politiques à l'université d'Harare, récemment élu conseiller municipal de la capitale et militant du ZUM, pense cependant que la menace de *«la ZANU parti unique»* est maintenant écartée. *«C'était un sujet de discorde, mais je suis heureux car le danger est passé»*, affirme-t-il, en reconnaissant que c'est *«contraint et forcé»* que le président Mugabe a tourné le dos à son ancien objectif.

L'émergence de nouveaux partis ne saurait tarder, pour le professeur Sithole, qui voit dans la création récente du Parti démocratique (DP) le signe d'un renouveau politique. Cependant, selon lui, il n'existe pas de différence fondamentale entre les partis d'opposition. *«Le vrai clivage passe entre le gouvernement et l'opposition, qui, dans son ensemble, se déclare pour le multipartisme, la libre entreprise, l'économie de marché et la démocratie libérale.»* Autant de dénominateurs communs contre *«le centralisme démocratique»* de la ZANU de Robert Mugabe, affirme-t-il. Une théorie battue en brèche par le patron du puissant Congrès des syndicats zimbabwéens (ZTTU), Morgan Tsvangirai, devenu aussi impopulaire dans les sphères de l'Etat qu'il est apprécié des masses laborieuses. *«L'opposition joue un rôle insignifiant*, précise-t-il, *car aucun des partis présents sur la scène politique n'a de programme distinctif.»* Paradoxe : il est d'accord avec John Deary, le président de la Confédération des industries du Zimbabwe (CZI), le CNPF local, pour convenir que le rôle de parti unique *de facto* de la ZANU est un facteur de *«stabilité politique»* indispensable pour mettre en place le programme d'ajustement structurel (ESAP) lancé au début de l'année. Le plan – drastique – tracé en étroite collaboration avec la Banque mondiale est bien accueilli par la communauté internationale. Tout doit changer. En cinq ans, le régime semi-étatique doit faire place à une économie libérale. Le programme est ambitieux, qui prévoit la réduction de moitié du déficit budgétaire, la libéralisation des échanges commerciaux fondés jusqu'à présent sur des allocations en devises, la réduction des effectifs de la fonction publique, l'allègement des contrôles bureaucratiques sur les sociétés et une politique de.. taux favorisant les exportations et l'investissement.



La rigueur de ce programme est telle que d'ores et déjà les Zimbabwéens trouvent la pilule difficile à avaler. Les produits de base sont de plus en plus chers et, surtout, la situation catastrophique de l'emploi va s'aggraver. Le chômage, qui touche 30 % de la population active, s'accroît. Le gouvernement chiffre le nombre d'emplois sacrifiés en cinq ans à dix mille chez les fonctionnaires, deux mille dans le secteur des entreprises nationalisées, et vingt mille dans le secteur privé. Sans compter que deux cent mille jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail.

Un multipartisme symbolique

Autant de paramètres explosifs, dans un pays où la vie matérielle est difficile. Aux pénuries sectorielles s'ajoutent des difficultés de transport, qui obligent les employés à attendre leur bus pendant des heures. Pour l'instant, *«chacun semble s'être résigné»*, constate Morgan Tsvangirai, pour lequel *«la limite de rupture n'est pas encore atteinte»*. Le cap de cette première année sera difficile à passer. Le professeur Sithole et M. Tsvangirai s'accordent à penser que, sans consensus social, le plan de *réformes ne pourra aboutir*. *«L'exemple doit venir d'en haut»* conviennent-ils avant de constater que l'establishment *«n'a rien changé à ses habitudes»* et que *«la corruption continue d'aller bon train»* au plus haut niveau du gouvernement.

Le multipartisme pour l'instant symbolique qui a valu à Robert Mugabe les félicitations personnelles du président américain George Bush devrait théoriquement être consacré par les élections législatives de 1995, puis par la présidentielle de 1996. Des échéances qui coïncident avec l'aboutissement du programme d'ajustement structurel. Mais la libéralisation économique a-t-elle quelque chance de porter réellement ses fruits, alors que la libéralisation politique est encore à venir? Et les nouveaux choix du gouvernement ne sont-ils pas destinés à satisfaire la communauté internationale plus que les aspirations des Zimbabwéens?

L'abandon d'anciens idéaux et la définition de nouvelles stratégies donnent à peu de frais au gouvernement une respectabilité frappée au coin des démocraties occidentales et de l'économie de marché. C'est suffisant pour la façade, au moment où un consensus international veut que l'aide économique soit liée à la démocratisation et au respect des droits de l'homme. Mais la manœuvre est illusoire, qui ne permettra pas de passer sans casse le cap critique marqué par l'inexistence d'une véritable opposition politique et l'effervescence d'une jeunesse impatiente en mal d'avenir.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : à la suite du meurtre d'un colon

Les autorités bannissent douze Palestiniens des territoires occupés

Le ministre israélien de la défense, M. Moshé Arens, a décidé, à cinq jours de la reprise des négociations bilatérales de Washington, de bannir douze *«activistes palestiniens»* des territoires occupés, a-t-on annoncé, jeudi 2 janvier, de source militaire à Jérusalem.

Les douze Palestiniens, a-t-on précisé, appartiennent au Front de résistance islamique HAMAS et aux trois principales branches de l'OLP – le Fatah de M. Yasser Arafat ainsi que le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de M. Georges Habache et le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de M. Naïef Hawatmeh. Selon la même source, ils seraient responsables de nombreux attentats, notamment contre les troupes israéliennes.

Le ministre n'a fourni ni leurs identités ni la date de leur bannissement. Ils disposent de deux instances d'appel : une commission militaire d'appel et la Cour suprême d'Israël. Mais de tels appels n'ont jamais abouti. Les bannissements sont contraires à la quatrième Convention de Genève.

Depuis le début de l'Intifada, en décembre 1987, soixante-cinq Palestiniens des territoires occupés ont été bannis. La décision prise par M. Arens survient au lendemain du meurtre d'un colon israélien dans la bande de Gaza. Depuis le 28 octobre, à l'avant-veille de la conférence de Madrid, quatre civils israéliens ont été tués dans des attaques à l'arme automatique dans les territoires occupés. Après ces actions, les colons se sont organisés de manière paramilitaire et ont lancé des raids punitifs dans les agglomérations palestiniennes.

De son côté, la délégation palestinienne aux pourparlers de paix a décidé de *«reporter»* son départ pour Washington afin de protester contre la résolution du gouvernement israélien de bannir les douze Palestiniens des territoires occupés, a déclaré vendredi le porte-parole de la délégation, Mme Hanane Ashraoui. *«A la suite de cet arrêt provocateur, nous avons décidé de reporter notre départ qui devait avoir lieu aujourd'hui* [vendredi]. *Mais il n'est pas question de nous retirer de la négociation»*, a souligné Mme Ashraoui, sans préciser la date de départ de la délégation. – *(AFP, Reuter.)*

Le Parlement a finalement adopté le budget 1992

Le Parlement israélien a adopté, jeudi soir 2 janvier, le budget 1992, après soixante heures de discussions intensives entre les différentes factions de la majorité gouvernementale. La loi de finances qui fixe le budget 1992 a été adoptée par 60 voix contre 53 et 7 abstentions ou absents.

Auparavant, le Parlement avait repoussé un à un 120 amendements présentés par l'opposition de gauche, qui réunit 52 députés sur 120. Le vote du budget a été rendu possible grâce à un accord de dernière minute (*le Monde* du 3 janvier) entre les partis religieux de la majorité gouvernementale, à la suite d'un litige qui menaçait de provoquer une crise gouvernementale. – *(AFP.)*

□ **IRAK : deux Américains et un Philippin libérés après un mois de détention.** – Deux hommes d'affaires américains et un assistant philippin arrêtés par les autorités irakiennes près de la frontière avec le Koweït il y a un mois ont été libérés jeudi 2 janvier. Les trois hommes, accusés d'être entrés illégalement en Irak, puis acquittés le 30 décembre 1991, ont affirmé qu'ils avaient passé la plupart du temps dans une petite cellule sombre, les yeux bandés, en dormant nus sur un sol en ciment avec seulement des couvertures pour se couvrir. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

SALVADOR

De nouveaux affrontements illustrent la fragilité des accords de paix

La France et le Canada se sont *«réjouis»*, jeudi 2 janvier, de la signature du plan de paix prévoyant l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 1er février prochain au Salvador et la conclusion d'un accord destiné à mettre fin à douze années de guerre civile. Quelques heures après que le gouvernement et les rebelles salvadoriens eurent paraphé cet accord à New-York, de nouveaux affrontements se sont déroulés entre l'armée et les guérilleros dans le nord de ce petit pays d'Amérique centrale.

Les services de presse de l'armée salvadorienne ont annoncé qu'un soldat avait été tué mercredi dans le département de Chalatengo, accusant les guérilleros du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) d'avoir lancé une *«attaque terroriste»*. De leur côté, les rebelles ont affirmé qu'ils avaient été victimes d'une offensive de l'armée et que trois soldats avaient été tués à l'issue de plusieurs heures de combat. Ces affrontements *«montrent qu'il existe toujours au sein de l'armée des éléments cherchant à entraver le processus de paix en cours»*, a déclaré un porte-parole du FMLN, M. Miguel Saenz.

Plusieurs représentants de l'extrême-droite de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA, au pouvoir) ont vivement critiqué l'accord, jugé *«suspect et dangereux»*. Porte-parole de cette faction, le quotidien *Diario de hoy* a estimé que *«l'incorporation de terroristes dans la vie politique, en tant que propriétaires terriens et administrateurs de leurs propres installations, avec des caches d'armes et un soutien de l'étranger, constituait une grave menace»*. De retour de New-York, le président Alfredo Cristiani a prédit que l'intégration des rebelles au sein d'une nouvelle police sous contrôle civil, en remplacement des forces de sécurité dépendant des militaires, sera *«difficile»*. Le FMLN assure que ses ex-combattants pourrront faire partie de ce corps. Selon d'autres sources proches de l'ONU, cette police devra être en majorité composée de personnes qui *«n'ont pas pris part à la guerre civile»*.

Par ailleurs, selon le FMLN, le gouvernement a accepté la mise en place d'une réforme agraire qui permettra aux paysans installés sur des terres dans les zones contrôlées par la guérilla, d'en devenir automatiquement propriétaires. D'autres sources affirment qu'ils seront seulement prioritaires pour acheter ces terres, grâce à des crédits. Autant de points qui devront être clarifiés à partir du 5 janvier, lors de la reprise des négociations pour arrêter le calendrier du désarmement des guérilleros et déterminer les modalités de leur reconversion à la vie civile. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **ARGENTINE : indemnisation des victimes de la dictature.** – L'Etat argentin va indemniser les personnes ayant été emprisonnées illégalement et torturées, ainsi que les familles des victimes d'exécutions arbitraires durant la période de la dictature militaire (1976-1983), aux termes d'une loi entrée en vigueur jeudi 2 janvier. Les personnes arrêtées sans mandat percevront chacune 27 dollars par jour passé en prison, ainsi que 30 000 dollars si elles ont souffert de *«graves lésions»*. Les héritiers des prisonniers morts en détention toucheront environ 50 000 dollars. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : violation de l'embargo sur le pétrole.** – Un tanker enregistré aux Bahamas a accosté, mercredi 1er janvier, à Port-au-Prince, avec 165 000 barils de gazole chargés à Barranquilla, en Colombie, a-t-on appris de sources maritimes. En dépit de l'embargo commercial décrété par l'Organisation des Etats américains (OEA) après le coup d'Etat militaire du 30 septembre, un tanker battant pavillon libérien avait déjà livré 10 000 tonnes de carburant diesel fin novembre. – *(Reuter, AFP.)*

Boom de l'héroïne en Colombie

Suite de la première page

Plusieurs plantations de pavot, cette jolie fleur rouge et vénéneuse, étaient détectées en 1990 en Colombie. C'était un essai. A l'époque, les responsables multipliaient les déclarations rassurantes. *«Nous n'avons découvert aucun laboratoire susceptible de produire de l'héroïne»*, affirmait le chef de la police, le général Padilla, qui ajoutait : *«La situation n'est pas alarmante, et toutes les plantations de pavot repérées seront détruites d'ici à la fin de l'année»*.

M. Michael Chamorro, numéro deux d'Interpol, faisait observer que la production d'héroïne *«demande une infrastructure beaucoup plus sophistiquée et coûteuse que celle nécessaire à la fabrication de la cocaïne»*. En outre, ajoutait-il, *«les champs de pavot sont très facilement repérables»*. *«Comment*, renchérissaient des spécialistes de la lutte contre le trafic de drogue en Amérique latine, *les groupes asiatiques pourraient-ils accepter l'intrusion d'un éventuel concurrent colombien ?»* Autant de difficultés que les cartels colombiens, accoutumés à mener une lutte au couteau et, en général, victorieuse, avec leurs adversaires de tous bords, ont apparemment négligées ou déjà surmontées.

Cri d'alarme des autorités

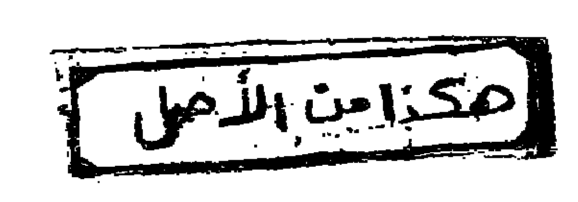
Car c'est un véritable cri d'alarme que lancent aujourd'hui les autorités colombiennes, soudainement effrayées par la montée du péril : *«La délinquance organisée prétend inonder le pays de culture de pavot, et nous allons devoir concentrer tous nos efforts dans la lutte contre ce nouveau fléau.»* Cette conclusion d'un rapport du DAS colombien (la police secrète, dont la direction a été récemment remaniée par le gouvernement Gaviria) donne du poids aux mises en garde de plusieurs responsables civils et militaires. *«Ces délinquants*, ajoute le rapport, *ont employé la même méthode que celle des cartels de la cocaïne dans les années 80 pour encourager les paysans à remplacer leurs cultures traditionnelles par le pavot.»* Le nouveau cancer, semble-t-il, s'est déjà propagé. Plus de 25 000 hectares, répartis sur la moitié du territoire colombien, seraient constitués de plantations de pavot. Douze départements seraient touchés. Après le boom de la marijuana, dans les années 70, et celui de la cocaïne, dans les années 80, on assisterait aujourd'hui au boom de l'héroïne, qui transformerait déjà l'économie et le mode de vie de plusieurs régions isolées de la Colombie, en particulier le Cauca et le Huila, dans le sud du pays, ainsi que certains contreforts de la cordillère orientale, à l'aplomb des vastes savanes (les llanos, qui viennent buter sur la forêt amazonienne et l'Orénoque). Selon les experts, 1 000 hectares de pavot (*l'amapola* latino-américaine) produisent 7 000 kilos d'opium, dont on peut extraire 700 kilos d'héroïne pure. Selon le DAS, les cartels colombiens de l'héroïne ont assimilé le processus technique de fabrication, *«grâce, sans doute, à une assistance étrangère»*, et un gros laboratoire d'héroïne a été récemment découvert dans la ville de Neiva, capitale du Huila. Les narcos auraient déjà mis au point le réseau de commercialisation en direction des Etats-Unis (un demi-million de clients potentiels) et de l'Europe, où la consommation d'héroïne est en hausse spectaculaire, et où les autorités en ont confisqué environ 3 tonnes au cours des premiers mois de 1991.

Le général Padilla affirme aujourd'hui que la plupart des plantations de pavot se trouvent dans des zones sous contrôle direct ou indirect des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, communistes), très actives dans le Huila, et qui supervisent déjà en grande partie les champs de coca dans les llanos de l'Est. Mais, on estime à Bogota que les cartels alternent la *«culture du pavot et de la coca»*.

De nouvelles alliances se sont formées entre les différents pays intéressés au trafic, et l'on n'exclut pas que les *«jeunes loups»* des deux principaux cartels de Medellin et de Cali soient étroitement associés à cette opération *«amapola»*. De notoriété publique, Pablo Escobar, un peu oublié dans sa prison-refuge d'Envigado, et ses lieutenants en liberté continuent à contrôler l'essentiel du trafic de cocaïne en Colombie.

Le cartel de Cali, plus discret, mais plus que jamais dans le collimateur de la DEA, est toujours aussi actif dans ses zones d'influence, Cauca et Huila. Les *capos* entreprenants de la nouvelle vague du cartel de Cali ont plutôt tendance à imiter les méthodes brutales des amis de Pablo Escobar (intimidation, corruption et assassinats collectifs). Ce qui ne manque pas, semble-t-il, d'inquiéter des parrains qui avaient horreur d'attirer l'attention et se frottaient les mains depuis que Pablo Escobar avait effectué un repli stratégique. La trêve entre les grands rivaux risque d'être de courte durée.

MARCEL NIEDERGANG



EUROPE

YOUGOSLAVIE : la guerre civile

Nouveau cessez-le-feu « inconditionnel » en Croatie

Un nouveau cessez-le feu « inconditionnel » – le quinzième depuis le début des hostilités, il y a six mois – devait entrer en vigueur, vendredi 3 janvier à 18 heures, en Croatie. L'accord avait été signé la veille, en présence de l'émissaire spécial des Nations unies, M. Cyrus Vance, par le général Andrija Raseta, représentant de l'armée fédérale, et le ministre croate de la défense, M. Gojko Susak.

Toutefois, à quelques heures de l'entrée en vigueur de la trêve, les combats se poursuivaient sur plusieurs fronts en Croatie. Selon la *radio de Zagreb, l'aviation fédérale* a effectué une dizaine de raids, jeudi après-midi, contre des villages proches de Zadar, ville de la côte adriatique, faisant dix blessés. La cible d'une de ces attaques était le relais de radio-télévision situé dans l'île d'Ugljan, en face de Zadar, a-t-on précisé de même source.

L'alerte aérienne a été déclenchée, jeudi après-midi, à Zagreb et dans une vingtaine de villes de Croatie occidentale et du nord de la côte adriatique, selon la télévision croate. L'aviation fédérale a notamment bombardé la zone industrielle de Kukuljanovo, dans les faubourgs de Rijeka (180 kilomètres au sud-ouest de Zagreb), le plus grand port croate. Il s'agit du premier bombardement depuis le début de la guerre de ce centre industriel qui abrite le chantier naval et la raffinerie de pétrole les plus importants de Croatie.

Selon le correspondant local de la télévision croate, *« cette attaque représente la violation de l'accord entre l'armée fédérale et les autorités croates, conclu il y a un mois, par lequel l'armée fédérale s'engageait à ne pas attaquer Rijeka et quatre communes de la région après l'évacuation des casernes fédérales de cette région »*.

L'aviation yougoslave a également attaqué à la mitrailleuse, jeudi vers midi, les environs de Karlovac, à 50 kilomètres au sud de Zagreb. Les quartiers sud-est de la ville ont de nouveau été pilonnés à l'artillerie lourde. D'autre part, l'armée fédérale a poursuivi son offensive dans la région d'Otocac, à 180 kilomètres au sud de Zagreb, dont le village de Sinac a subi un raid aérien, a indiqué la radio. Selon la radio, l'armée fédérale a tenté sans succès de reprendre les villages de Podum et de Glavac, dont les forces croates s'étaient emparées les jours précédents. Les positions croates dans les environs de *Gospic*, ville à 40 kilomètres au sud d'Otocac, ont également subi des attaques au canon.

Les combats continuent en Slavonie occidentale, notamment dans la région de Novska, à 100 kilomètres à l'est de Zagreb, tandis que le village de Sirac, près de Daruvar, à 150 kilomètres à l'est de la capitale croate, a été touché par plusieurs missiles lancés par l'aviation fédérale. En Slavonie orientale, Osijek et les villes de Belisce, *Bistrinci et* Nard ont subi des attaques fédérales à l'artillerie lourde. – *(AFP, Reuter.)*

Lord Carrington « découragé » mais fidèle au poste

Lord Carrington, qui préside la conférence de paix sur la Yougoslavie, s'est dit, jeudi 2 janvier, *« découragé »* par l'absence de progrès dans la solution du conflit, mais a démenti être sur le point de renoncer à sa mission. *« On est bien sûr découragé, parce que je ne suis pas vraiment parvenu pour le moment à m'entendre clairement avec les Serbes sur les principes sur lesquels la conférence devrait s'appuyer »*, a-t-il dit. *« Mais s'il y a une trêve et si les troupes de l'ONU sont envoyées là-bas, je pense que, peut-être, la situation pourrait changer et il pourrait être possible de poursuivre la conférence de paix »*, a-t-il dit à la BBC.

De source diplomatique, on avait assuré mercredi à Lisbonne que lord Carrington avait, en privé, fait part à des dirigeants portugais de son découragement et de son intention de renoncer à sa mission (*le Monde* du 3 janvier). – *(Reuter.)*

FINLANDE

Le souvenir de Lénine...

TAMPERE

de notre envoyée spéciale

Communisme interdit en Russie, Leningrad rebaptisée Saint-Pétersbourg, statues déboulonnées, culte de Lénine banni... mais, dans la petite ville de Tampere, à 200 kilomètres d'Helsinki, le souvenir de l'illustre révolutionnaire reste vivant dans le musée qui porte son nom.

Prudent, son directeur, M. Aimo Minkinen, tient pourtant à préciser que *« ce n'est pas un musée du communisme mais un musée historique »* ... C'est, en effet, à Tampere, en décembre 1905, que Lénine avait, pour la première fois, rencontré Staline, lors du congrès du Parti social-démocrate russe, dans cette Maison des travailleurs, aujourd'hui musée. Ils s'y étaient retrouvés en novembre 1906.

La Finlande, qui était à l'époque grand-duché autonome de l'Empire russe, aspirait à l'indépendance, et Lénine avait promis le soutien des bolcheviks. Chose promise, chose due : en décembre 1917, la Finlande devenait République indépendante. Depuis, Tampere tient à marquer sa gratitude. Le musée pourrait *bien devenir* le seul de sa catégorie au monde si celui de Moscou devait fermer ses portes. Les responsables de ce dernier, *qui redoutent d'éventuels* vols ou actes de pillage, ont d'ailleurs demandé au musée de Tampere d'héberger temporairement certaines pièces, notamment quelques dessins.

Que dire, alors, du danger que court la dépouille du mausolée de la place Rouge ? Justement, on y a pensé du côté russe. L'idée a été émise lors d'un colloque finno-russe d'historiens qui s'est tenu récemment à Tampere de la mettre à l'abri, pour un temps aussi, sur le sol ami.

La Finlande avait à plusieurs reprises accordé l'asile à Lénine. Après lui avoir sauvé la vie, va-t-elle lui sauver une partie de l'éternité ? *« S'il ne s'agissait que de la dépouille, ce serait faisable, mais c'est une véritable institution qui devrait être déménagée. Au bas mot, deux cents personnes, la plupart des scientifiques, qui veillent à la conservation du corps et du cerveau, qui en a été séparé. Nous n'avons ni la place ni les moyens d'entretenir tout cela... »*, constate M. Minkinen, un soupçon de regret dans la voix.

FRANÇOISE NIÉTO

IRLANDE DU NORD

L'IRA annonce une intensification de la violence

Dans un message de Nouvel An, publié jeudi 2 janvier à la une de *An Phoblacht*, l'hebdomadaire du Sinn Fein, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a prévenu le gouvernement britannique que *« les moyens et la volonté de lutte* [contre l'occupation britannique], *non seulement continuent, mais vont s'intensifier »* en 1992. *« Votre guerre d'un autre âge est futile, vous n'allez pas briser le désir de liberté d'un peuple, et tant que durera votre occupation et votre oppression sur nous, vous vivrez les conséquences inévitables de vos actes »*, écrit l'IRA. Trois magasins de Belfast ont été en grande partie détruits par de nouvelles bombes incendiaires dans la nuit de mercredi à jeudi. – *(AFP.)*

GÉORGIE

L'opposition affirme avoir pris le pouvoir à Tbilissi

Un conseil militaire, dirigé par deux des chefs des forces opposées au président Zviad Gamsakhourdia, a annoncé, jeudi 2 janvier, qu'il prenait le pouvoir en Géorgie et a décrété l'état d'urgence dans la République. *La télévision de Tbilissi* précise qu'un couvre-feu a été instauré dans la capitale de 23 heures à 6 heures du matin à dater du 2 janvier. L'opposition a également exigé la démission du président dans les vingt-quatre heures. M. Gamsakhourdia, retranché dans les sous-sols du Parlement depuis le début des affrontements, le 22 décembre, a fermement rejeté cet ultimatum, qualifiant les assaillants de « bandits » et de « criminels ». La situation à Tbilissi demeurait toutefois assez confuse, vendredi matin 3 janvier. Partisans et adversaires du président semblaient camper sur leurs positions dans le centre-ville, où quelques centaines d'hommes participent aux combats, qui ont connu une accalmie jeudi. *« Nous ne contrôlons pas la ville »*, a reconnu un des conseillers du président Gamsakhourdia. De son côté, l'opposition paraissait divisée sur la marche à suivre. Une fois l'ultimatum contre le chef de l'Etat arrivé à expiration, elle hésitait à lancer une offensive contre le Parlement. *« Peut-être le prendra-t-on d'assaut, peut-être sera-t-il simplement encerclé et transformé en prison »*, a déclaré M. Iaba Ioseliani, chef du groupe rebelle des Mhedrioni (Cavaliers). M. Ioseliani est l'un des deux dirigeants du conseil militaire qui a affirmé avoir pris le pouvoir, co-dirigé par l'ancien premier ministre géorgien, M. Tengiz Sigua, *commandant de la garde nationale dissidente.* Mais un troisième groupe armé, dirigé par M. Besik Koutateladze, qui contrôle la tour de télévision, a refusé de rejoindre ce conseil. Des consultations se sont poursuivies, jeudi, sur la composition d'un futur gouvernement intérimaire.

Le président du Parlement géorgien, M. Akaki Assiatiani, déposé par le nouveau conseil militaire, s'est prononcé en faveur de la mise en place d'un comité regroupant tous les partis politiques, mouvements et organisations armées, qui serait chargé de diriger le pays jusqu'à l'organisation de nouvelles élections. Quant au président Gamsakhourdia, il a qualifié jeudi soir, dans un message radiodiffusé, le conseil militaire de *« junte »* et appelé ses concitoyens à la grève générale. Il a également comparé sa situation à celle du président lituanien, M. Vytautas Landsbergis, qui avait été encerclé par les forces soviétiques à Vilnius en janvier 1991 : *« M. Landsbergis était assiégé, il ne contrôlait ni la télévision, ni les journaux, ni l'aéroport, mais il a quand même continué à diriger sa République »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

CEI : l'armée rouge se fractionne

Suite de la première page

Ce processus aura d'importantes *implications, tant du point de vue* de l'affaiblissement général de ces armées que de l'ouverture d'un immense marché pour amateurs d'armes de tout pays.

Lorsque l'accord sur les forces armées conventionnelles signé à Minsk fut publié dans la presse à Moscou (notamment par la *Rossiskaïa Gazeta*) on s'aperçut que le président de l'Ouzbékistan, M. Islam Karimov, avait fait précéder sa signature de la mention *« avec sortie et forces armées indépendantes »*. Sans bruit, mais avec une résolution attestée par divers observateurs, la plus peuplée des Républiques d'Asie centrale se prépare donc, *elle aussi*, à *prendre* sous son commandement les troupes stationnées sur son territoire.

Le président du Turkménistan, M. Saparmourad Niazov, ne s'est pas manifesté par une note, mais il avait déclaré devant son Parlement, le 26 décembre, rapporte l'agence Interfax, qu'une partie de l'armée ex-soviétique stationnée dans sa République (frontalière de l'Iran) en sera retirée et que les forces restantes lui seront directement subordonnées.

L'Ouzbékistan, où se trouve le commandement de l'ancienne région militaire (soviétique) du Turkestan, *« a donné son accord »*, avait précisé M. Niazov. La Biélorussie, de son côté, a déjà nommé le général Piotr Tchaus au poste de *« ministre chargé des affaires militaires »*. Dans des déclarations publiées jeudi par l'*Etoile Rouge*, ce général expose la *« voie biélorusse »* vers l'acquisition d'une *armée nationale :* sans hâte, et de façon économe, en créant à terme un *« ministère de la défense sur la base de l'actuelle direction de la région militaire* [soviétique] *de Biélorussie »*. Différemment, donc, de l'Ukraine, qui a créé son ministère en tant que structure distincte dès le départ.

Le maréchal Chapochnikov, nommé ministre soviétique de la défense après le putsch d'août et qui est désormais le commandant en chef des forces armées de la Communauté (notamment de ses forces stratégiques unifiées), a été chargé à Minsk d'achever en deux mois des consultations avec les Etats membres qui veulent leur propre armée pour déterminer quelles unités elles comptent y incorporer, c'est-à-dire pour négocier avec chacun ce qui est considéré comme *« stratégique »* et ce qui ne l'est pas. Jeudi, l'agence Interfax annonçait qu'il allait visiter le Turkménistan, l'Ouzbékistan et la Biélorussie, en plus de l'Ukraine de la Moldavie et de l'Azerbaïdjan.

Le maréchal, qui s'est rendu jeudi en Biélorussie, ne semble donc *plus pouvoir compter sur un* commandement unifié de troupes conventionnelles qu'au Kazakhstan, au Kirghiztan, au Tadjikistan et en Arménie. Ces quatre Etats ont d'ailleurs chacun leurs raisons particulières de renoncer, provisoirement du moins, à exercer leur droit reconnu à créer leur propre *armée. Le Kazakhstan, limitrophe* de la Russie, a une population formée d'un mélange explosif, moitié Kazakhs, moitié russophones. Le Kirghiztan et le Tadjikistan sont deux petits Etats montagneux et aux faibles ressources, craignant tous deux les ambitions de leur grand voisin, l'Ouzbékistan.

La petite Arménie, qui serait le seul territoire de cantonnement de ces « forces armées » isolé des autres (elle est séparée de la Fédération de Russie par la Géorgie et l'Azerbaïdjan), souhaite, de son côté, maintenir son alliance historique avec la Russie face aux Turcs – notamment face à l'Azerbaïdjan dans les combats qui s'intensifient pour le contrôle du Haut-Karabakh (*lire ci-dessous*).

Le plan du général Kobets

Si le maréchal Chapochnikov *affirme toujours vouloir se battre* pour *« sauver »* ce qui peut l'être de l'unité de l'ex-armée soviétique, il ne semble plus suivi par le conseiller militaire du président de Russie, le général Constantin Kobets, si l'on en croit le journal russe *l'Indépendant*. Le projet de réforme des forces armées préparé par ce *dernier ne comporte* plus de forces conventionnelles sous un commandement unique.

Elles sont toutes divisées entre les onze Républiques, et ne dépendent que d'un conseil des ministres de la défense, lui-même coiffé par le conseil des chefs d'Etat. Quand on sait que ce conseil laisse à chacun de ses onze membres un droit de veto, on peut imaginer le peu d'efficacité d'une telle *« coordination »*, unissant par ailleurs cinq Etats « occidentaux », cinq « musulmans » et un dernier partagé également entre les deux...

Pourtant le processus de formation d'armées nationales semble irréversible, quelles que soient les difficultés économiques que ces Etats vont traverser et les dépenses qu'elles devront encourir pour le ravitaillement, les équipements, etc.. En effet, comme le remarque un *observateur militaire* à *Moscou*, l'Ukraine et les Républiques du Caucase n'envoient plus depuis un an, en règle générale, de conscrits effectuer leur service militaire en dehors de leurs Républiques respectives.

En Asie centrale, l'Ouzbékistan n'envoie plus ses soldats ni au-dessus du 40e parallèle, ni dans les « points chauds », comme le Caucase. Le résultat est que dans un an l'armée multinationale soviétique, creuset de l' *« internationalisme »*, sera morte de mort naturelle. Si on ajoute à cela que la Russie est elle-même dirigée actuellement par un gouvernement prônant le repli sur soi et incitant les ex-Républiques à se prendre en charge, on ne voit pas bien comment la tendance pourrait être freinée.

Des armées au rabais

Le résultat en sera sans doute des armées au rabais, sans ressources ni carburant, dans des Etats qui voudront réduire le nombre de leurs officiers russes ou non autochtones. Outre le problème national, le problème des officiers – un quart des quelque 4 millions de militaires soviétiques – est que 200 000 d'entre eux seraient désormais logés dans des baraquements, voire des tentes. Ce sont eux qui sont les premiers menacés.

En Moldavie, le *« ministre de la sécurité nationale »*, M. Anatol Plugar, annonçant le 2 janvier que l'armée stationnée dans cette République passera *« très prochainement »* sous son autorité, a expliqué *que continueront* à *y servir* ceux des officiers non moldaves qui *« soit disposent déjà d'un logement, soit sont mariés avec des Moldaves et font preuve de professionnalisme et de loyauté à l'égard de la Moldavie »*.

En Ukraine, c'est le service de presse du ministère de la défense *qui, annonçant le 2 janvier que* les troupes non stratégiques commenceront le lendemain à prêter serment de fidélité *« au peuple ukrainien »*, a expliqué que les militaires qui ne voudront pas prêter ce serment *« pourront aller servir dans d'autres Etats de la Communauté ou être versés dans la réserve »*.

La question du serment avait divisé les participants du sommet de Minsk, l'Ukraine insistant sur sa propre formule. Cela a provoqué une forte inquiétude, non seulement du maréchal Chapochnikov, mais aussi de certains députés de Russie qui ont envoyé jeudi un *message à leurs collègues ukrainiens* pour qu'ils suspendent cette décision aux conséquences, selon eux, *« explosives »*.

Deux porte-avions pour l'Ukraine

Par ailleurs l'Ukraine veut limiter au maximum la liste des unités devant être considérées chez elle comme *« stratégiques »* et échappant à son commandement direct. *Si son président, M. Leonid* Kravtchouk a bien signé à Minsk l'accord sur les armes stratégiques prévoyant que les forces navales en font partie, le ministère de la défense ukrainien a annoncé jeudi qu'il *« ne place pas les forces de la mer Noire parmi les forces stratégiques »*.

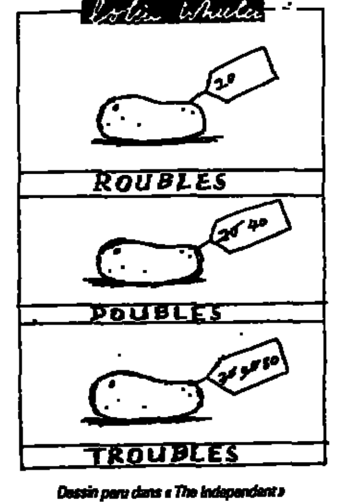
Selon Interfax, l'Ukraine veut aussi s'approprier deux porte-avions (le *Variag* et l'*Oulianovsk*) dont les chantiers navals ukrai*niens sont en train d'achever* la construction. Ce conflit a donc pour une grande part un aspect de marchandage financier, tout comme sans doute le fait que le président Kravtchouk n'a pas signé à Minsk l'accord sur l'espace. L'Ukraine, selon les spécialistes, produit pourtant plusieurs types de *missiles, et aucun programme stratégique* commun n'est envisageable sans elle.

Quant aux officiers servant en Ukraine, de même que ceux de la flotte de la mer Noire, ils ont en majorité voté pour l'indépendance de l'Ukraine lors du référendum du 1er décembre. On estime en tout cas que ceux qui y disposent d'un logement – et leur épouse d'un travail – souhaitent y demeurer.

Cette répartition, toute dramatique qu'elle soit pour certains, pourrait donc en théorie se faire sans trop de conflits ou de révoltes ouvertes. Mais à Moscou, même la presse dite « démocrate » semble de plus en plus prendre parti contre l'Ukraine dans cette affaire, dénonçant sa volonté de *« brader »* à l'étranger des armements dont elle n'aura que faire et introduisant le risque de voir l'armée devenir dans ces conditions *« une force politiquement autonome et ingouvernable »*.

SOPHIE SHIHAB

Confusion autour de la libération des prix



Dessin paru dans « The Independent » du 3 janvier.

Le premier jour de la libération *des prix* en Russie et dans la Communauté des Etats indépendants (CEI), jeudi 2 janvier, s'est passé dans la confusion avec des magasins encore fermés pour les fêtes de la nouvelle année, vides, ou partiellement approvisionnés. Certains prix étaient débloqués, d'autres non, l'administration ignorant les *réalités sur le terrain*. Après la Russie et l'Ukraine, les autres Républiques de la CEI se lancent à leur tour, ainsi qu'elles l'avaient annoncé (*le Monde* du 3 janvier) dans la libération des prix, première étape de la transition vers l'économie de marché.

Au Turkménistan, la libération des prix doit intervenir lundi 6 janvier, selon les services de la présidence cités par l'agence de presse Interfax. Selon cette même agence, cette mesure devait intervenir dès vendredi 3 janvier en Biélorussie. Dans ces deux Républiques, comme en Ukraine, un système de coupons distribués par les entreprises et les administrations aux salariés devait entrer en vigueur pour servir de « protection » au marché intérieur. – *(AFP.)*

Le Haut-Karabakh passe sous contrôle direct de l'Azerbaïdjan

Le président azerbaïdjanais, M. Ayaz Moutalibov, a décrété, jeudi 2 janvier, que la gestion du Haut-Karabakh passait sous son administration directe. Le même jour, des affrontements entre Azéris et milices arméniennes ont fait dix morts, selon une radio locale captée par la BBC.

Des responsables plénipotentiaires vont être nommés par le président Moutalibov pour remplacer les conseils locaux qui sont aux mains des Arméniens, majoritaires dans cette région de l'Azerbaïdjan. Le vice-premier ministre de l'Azerbaïdjan, M. Salam Mamedov, sera chargé de la gestion de ce territoire, selon l'agence Interfax. La mise sous tutelle présidentielle a été décidée notamment *« en raison de la détérioration de la situation »* mais cette mesure risque d'accroître les tensions.

Alors que les troupes d'interposition envoyées par Moscou se retirent, les forces azerbaïdjanaises ont lancé depuis plusieurs jours des opérations visant à reprendre aux groupes paramilitaires arméniens le contrôle du Haut-Karabakh.

A Khramort, un village arménien du Haut-Karabakh, des affrontements entre Azéris et Arméniens ont fait dix morts jeudi. Le président arménien de la commission exécutive du Parlement du Haut-Karabakh, M. Leonard Petrossian, a demandé jeudi, au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, l'envoi de casques bleus au Haut-Karabakh pour prévenir *« le génocide la population arménienne »*. – *(AFP, UPI, Tass.)*

□ **ALBANIE : le président Ramiz Alia victime d'un malaise cardiaque.** – *Le président albanais*, M. Ramiz Alia, âgé de soixante-six ans, a été victime mercredi 1er janvier d'une crise cardiaque. Mais son *« état de santé est actuellement satisfaisant »*, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de la santé diffusé par *la télévision albanaise*. Le président Alia, dont l'opposition demande la démission depuis plusieurs mois, avait succédé à M. Enver Hodja en 1985. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Accueillant la première promotion à Strasbourg

M. René Lenoir estime que le transfert de l'ENA exige le doublement du budget de fonctionnement

M. René Lenoir, directeur de l'Ecole nationale d'administration, a accueilli, vendredi matin 3 janvier, au Palais des congrès et de la musique de Strasbourg, la première promotion transférée en province des élèves de cette école. Tout en regrettant le caractère *précipité* du transfert dans la capitale alsacienne et en insistant sur son coût financier (un doublement du budget de fonctionnement sera nécessaire, selon lui), M. Lenoir a exalté l'importance du service public, affirmant : *«L'Etat est légitime s'il est à la fois efficace et juste.»* Auparavant, Mme Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, avait souhaité la bienvenue aux nouveaux énarques. M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la fonction publique, retenu à Paris par le conseil des ministres, était absent.

Les quatre-vingt-dix-sept élèves qui ont été reçus en décembre dernier au concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration passent, à partir du 3 janvier 1992, une dizaine de jours à Strasbourg, où ils ne reviendront, pour suivre leur année de scolarité, que fin janvier 1993. D'ici là, ils auront effectué cinq à six mois de stage en entreprise, puis autant de stage en préfecture, en collectivité locale ou en ambassade. Ils se retrouveront alors à Puy-Saint-Vincent, dans les Hautes-Alpes, où ils donneront à leur promotion son nom de baptême. Ainsi, durant toute l'année 1992, aucun énarque ne séjournera à Strasbourg. Ceux qui y viendront en 1993 effectueront leur année de scolarité dans des installations provisoires, puisque les bâtiments définitifs ne devraient être prêts qu'en 1994. C'est donc une entrée symbolique, telle que l'a voulue le gouvernement par sa décision du 7 novembre dernier, qui a eu lieu à Strasbourg au Palais des congrès et de la musique vendredi matin 3 janvier.

M. René Lenoir, directeur de l'école, qui aura atteint la limite d'âge à la fin janvier, s'est adressé pour la dernière fois aux élèves. Il a tout d'abord insisté sur le fait que l'ENA est la seule grande école dont les élèves effectuent la moitié de leur scolarité en stages extérieurs et sur sa nature *«d'école d'application grâce à l'étude des cas concrets et grâce au pilotage des praticiens de l'administration, de l'entreprise, du syndicalisme et de l'Université»*. Il a noté également l'importance des contacts entretenus avec les grandes administrations centrales de l'Etat pour la formation des futurs hauts fonctionnaires.

Tout au long de son intervention, M. René Lenoir a répété comme un *leitmotiv* : *«Le budget de l'école, c'est-à-dire le budget de l'Etat, y pourvoira»*, chaque fois qu'il a évoqué les charges supplémentaires entraînées par la délocalisation à Strasbourg. Ce sera le cas, a-t-il dit, pour les maîtres de conférences *«qui viendront à Strasbourg ou que les élèves rencontreront à Paris deux ou trois fois dans l'année»*. Il a ajouté : *«A l'occasion de séminaires, des interventions ponctuelles ont lieu : en formation initiale, un millier de personnes sont venues cinq mille quatre cents fois fois à l'école. Si elles acceptent de se déplacer, le budget de l'école y pourvoira.»* Au total, M. Lenoir a annoncé que *«le budget courant de fonctionnement de l'école va doubler, en passant de 20 à 40 millions par an»*.

«Improviser sur du provisoire»

Il a ajouté : *«Si j'affirme que ce financement sera trouvé, c'est en fonction d'une double assurance : celle du ministre d'Etat chargé de la fonction publique et celle des collaborateurs immédiats du premier ministre.»* Mais il a également voulu exorciser une sorte de menace en ajoutant : *«Il n'est pas question de changer le caractère d'école d'application de l'ENA. Il faudrait pour cela une loi. Que gagnerait Strasbourg à avoir une école de type institut d'études politiques ou faculté de droit? Que gagnerait notre pays à ajouter une année théorique aux cinq, six ou sept qui précèdent le concours? Mieux vaudrait supprimer l'ENA.»*

M. Lenoir a ensuite évoqué l'installation à Strasbourg de structures comparables à celles qui fonctionnent actuellement à Paris : amphithéâtre, salles de cours, documentation, bibliothèque, laboratoire audiovisuel, apprentissage des langues, équipements sportifs et surtout service des concours. Il a chiffré ces dépenses à environ 25 millions de francs, tout en précisant qu'il s'agirait là d'installations provisoires et en soulignant : *«Autant il est facile de bien faire les choses dans un bâtiment neuf qui va coûter entre 250 millions et 300 millions de francs, autant il est coûteux et difficile d'improviser sur du provisoire. La sagesse serait donc de lancer les travaux de la future école et de ne déménager qu'en 1994.»* M. Lenoir n'épouse donc pas le point de vue du gouvernement et il insiste chaque fois sur l'importance des dépenses entraînées par ce transfert.

En conclusion, le directeur de l'Ecole nationale d'administration a dit sa foi dans le service public et dans le rôle de l'Etat en déclarant : *«Quels que soient les aléas de l'installation à Strasbourg, vous avez bien fait de choisir le service public. Qu'il soit national ou fédéral, l'Etat conserve en économie de marché un rôle irremplaçable et légitime. L'économie de marché vient en effet de prouver sa supériorité sur l'économie planifiée. Mais le marché est indifférent à la propriété du capital. Il est indifférent à la démocratie, il ne préjuge pas du partage des richesses, il est indifférent au domaine public, il ne protège pas spontanément les personnes et il néglige le long terme.» «Dans tous ces domaines*, a-t-il conclu, s'adressant aux élèves, *vous aurez un rôle important à jouer. L'Etat stratège, l'Etat créateur de normes, reste indispensable. L'Etat est légitime s'il est à la fois efficace et juste. Ne l'affaiblissons pas, sinon la société duale se renforcera.»* Tel est le message qu'après quarante ans de service public le dernier directeur de l'ENA parisienne a délivré aux futurs énarques strasbourgeois.

ANDRÉ PASSERON

Lire page 16 l'annonce par le gouvernement d'un plan d'accompagnement social des «délocalisations» d'emplois publics.

Une lettre d'élèves

«Une logique pernicieuse»

Un groupe d'élèves de la nouvelle promotion de l'ENA, qui a pris pour pseudonyme collectif «Fabius Cunctator», nous écrit : *«Le transfert de l'ENA en terre alsacienne est né d'une décision fondée sur des arguments non seulement illégitimes, mais aussi porteurs d'une logique pernicieuse qui remet en cause à terme la nature et l'existence même de l'Ecole.»*

Les auteurs de cette lettre réfutent les trois arguments avancés par le gouvernement : faire découvrir l'Europe aux énarques (*«le Parlement européen exerce l'essentiel de ses pouvoirs à Bruxelles»*, disent-ils, et *«de plus il n'est pas nécessaire à un musulman de séjourner durablement à La Mecque pour être un bon pratiquant de l'islam»*); favoriser l'aménagement du territoire et la décentralisation (*«délocalisation n'est pas décentralisation ni même déconcentration»*); faire découvrir la province aux énarques (déjà *«trois quarts de la promotion sont composés de provinciaux et les deux tiers de la scolarité se déroulent en province ou à l'étranger»*).

Jugeant la décision *«dommageable»*, ils affirment que *«la spécificité de l'enseignement à l'ENA et son implantation centrale, aujourd'hui menacées, jouent un rôle majeur dans son orientation»*, et que *«l'Etat prend le risque de s'appauvrir rapidement»*.

□ **Un colloque sur «les Etats modernes à la recherche d'une nouvelle efficacité».** – L'Association française et la Confédération internationale des anciens élèves de l'ENA organisent les 16 et 17 janvier à Paris, au palais d'Iéna, un colloque international sur le thème «les Etats modernes à la recherche d'une nouvelle efficacité». Mme Edith Cresson, premier ministre, prononcera le discours d'ouverture, et M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, le discours de clôture. MM. Edouard Balladur, Raymond Barre, Pierre Bérégovoy, Michel Delebarre, Roland Dumas, Pierre Joxe, Brice Lalonde, François Léotard, Michel Rocard et Jean-Pierre Soisson sont au nombre des participants annoncés. Renseignements et inscriptions : Londez Conseil, 116, avenue Gabriel-Péri, 93400 Saint-Ouen, tél. 40-11-87-08.

Selon un sondage du «Monde de l'éducation»

Les jeunes ont le plus confiance en M. Jacques Delors «pour défendre leur avenir»

Les jeunes sont optimistes pour leur avenir, mais le chômage est un grave facteur de démoralisation. S'ils font peu confiance aux partis et aux hommes politiques, ils accordent davantage de crédit aux socialistes qu'à l'opposition. C'est à M. Jacques Delors qu'ils font le plus confiance *«pour défendre leur avenir»*. Ils sont attirés par les Verts et très peu par le Front national.

Alors que les jeunes, dans leur grande majorité, voient l'avenir avec optimisme, 61 % des jeunes chômeurs sont pessimistes pour *«l'avenir en général»*. Le sondage du numéro de janvier du *Monde de l'éducation* met en lumière avec brutalité l'effet démoralisant du chômage (1). On ne s'étonnera donc pas que les chômeurs soient aussi les plus nombreux à ne faire confiance à aucun parti politique pour *«défendre leur avenir»* et, lorsqu'ils en citent un, à choisir souvent le Front national ou le Parti communiste.

La méfiance à l'égard des hommes et des partis politiques est, de toutes façons, un sentiment assez répandu, puisque 19 % des quinze à vingt-quatre ans ne citent aucun parti et qu'aucune personnalité ne recueille l'adhésion de plus de 40 % d'entre eux.

Mme Simone Veil en tête pour l'opposition

Face à ce discrédit général, le PS tire plutôt bien son épingle du jeu : avec 32 % d'opinions positives, il vient en tête des partis auxquels on fait confiance, devant les Verts (19 %), le RPR (12 %), et l'UDF (10 %). Le FN (5 %) et le PC (3 %) viennent loin derrière. De même, les *trois hommes politiques qui inspirent* le plus confiance sont des socialistes : Jacques Delors vient en tête (39 % d'opinions favorables et 58 % de défavorables) avec François Mitterrand (39 % pour et 60 % contre) et devant Michel Rocard (37 % et 61 %). Le quatrième est un homme de gauche «atypique» : Bernard Tapie, surtout populaire auprès des plus jeunes (quinze-dix-neuf ans) et des lycéens.

Les personnalités de l'opposition qui viennent ensuite ne sont pas les responsables des partis, mais Simone Veil – qui obtient ses meilleurs scores chez les filles et les lycéens – et Michel Noir, qui fait jeu égal avec Antoine Waechter. Les jeunes ne sont pas portés à l'extrémisme : les hommes politiques les moins populaires auprès d'eux sont Jean-Marie Le Pen (11 %, 86 %), et Georges Marchais (7 %, 91 %). On remarquera qu'Edith Cresson, dont la *popularité est parmi les plus faibles* (21 % pour, 77 % contre), obtient de bons scores chez les jeunes chômeurs (25 % pour), ce qui laisse supposer que son discours sur l'emploi et l'apprentissage ne laisse pas indifférents les premiers intéressés.

La méfiance des jeunes à l'égard de la politique n'entraîne pas un désintérêt pour les grands sujets de l'actualité : 90 % d'entre eux accordent de l'importance à la crise en URSS, plus des trois quarts aux négociations sur le Proche-Orient et à la guerre en Yougoslavie et les deux tiers à la création de la monnaie européenne. Ils sont aussi 57 % à accorder de l'importance à la réforme de la Constitution. Et l'émission de télévision qui les a le plus marqués dans la période récente est celle d'«Envoyé spécial» sur «la peste brune».

F. G.

(1) Sondage réalisé par SCP Communication, auprès d'un échantillon de cinq cent onze jeunes de quinze à vingt-quatre ans, représentatif par âge, sexe, activité et région, du 12 au 18 décembre 1991.

Le quotidien «Présent» dénonce la date de publication du rapport sur le racisme

Sous le titre «Le coup qui se prépare pour le 21 mars 1992», le quotidien *Présent* dénonce, dans son édition du vendredi 3 janvier, la date de publication du «rapport annuel sur la lutte contre le racisme» qui, pour la deuxième année consécutive, doit être remis au gouvernement par la Commission nationale des droits de l'homme. *«Cette année, le samedi 21 mars sera la veille du scrutin cantonal et régional. Le «rapport» sera médiatisé ce samedi-là, alors que le code électoral interdira d'y répondre avant le lundi»*, écrit M. Jean Madiran, le directeur de la rédaction de cette publication d'extrême droite.

[M. Madiran rappelle lui-même que *«l'article 2 de la loi socialo-communiste du 13 juillet 1990, dite loi Gayssot-Rocard»*, stipule que *«le 21 mars de chaque année, un rapport sur la lutte contre le racisme est remis au gouvernement par la Commission nationale des droits de l'homme. Ce rapport est immédiatement rendu public»*. Il omet toutefois d'indiquer que le 21 mars est la *«date retenue par l'organisation des Nations unies pour la journée internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale»*, ainsi que le souligne le même article 2 de la loi du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe.]

Selon le baromètre mensuel SOFRES-«Figaro Magazine»

La cote de popularité de M. Mitterrand remonte de quatre points

M. François Mitterrand, qui avait battu en novembre son record d'impopularité, selon le baromètre mensuel SOFRES-*Figaro Magazine*, en n'obtenant la confiance que de 31 % des personnes interrogées (*le Monde* du 7 décembre), gagne quatre points en décembre : 35 % des personnes interrogées lui font confiance. En revanche, Mme Edith Cresson perd un point, passant de 26 % à 25 %. Parmi les personnalités auxquelles les Français souhaitent voir jouer un rôle important, M. Jacques Delors, qui reste en tête, progresse de cinq points (56 %) et M. Michel Rocard d'un point (43 %). Mme Veil (49 %) perd un point, ainsi que M. Chirac (37 %). M. Giscard d'Estaing (33 %) en perd trois et M. Le Pen (13 %) deux. Cette enquête a été réalisée du 20 au 23 décembre auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus.

D'autre part, le «baromètre tricolore» IPSOS-*le Point* place en tête des personnalités dont les personnes interrogées se sentent proches Mme Simone Veil (35 %), qui perd cependant trois points, suivie de M. Rocard (33 %), qui en gagne trois, et de M. Lang (33 %), dont la cote est stable. M. Giscard d'Estaing (28 %) perd un point, M. Chirac (25 %) en perd trois et M. Le Pen (14 %) quatre. Cette enquête a été réalisée du 16 au 19 décembre auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus.

LÉGION D'HONNEUR

Nous terminons la publication de la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du 1er janvier 1992 (*le Monde* des 2 et 3 janvier).

Équipement, logement, transports et espace

Sont promus *commandeurs* :

M. Philippe Chareyre, président-directeur général d'un groupe immobilier ; Christian Lhern, président du conseil d'administration de la caisse de prévoyance de la SNCF ; René Mayer, ingénieur général honoraire des ponts et chaussées.

Sont promus *officiers* :

M. Primo Bisson, chef du personnel navigant, directeur dans une compagnie aérienne ; Jean Denoueix, inspecteur général honoraire de l'équipement ; Jacques Dubois, ingénieur général des ponts et chaussées ; Michel Fève, délégué général de la SNCF ; Claude Frantzer, chef de service à la direction générale de l'aviation civile ; Mme Christiane Germain-Monsarrat, ancien chef de service administratif ; MM. Roger Grange, vice-président honoraire et conseiller du président d'une entreprise de bâtiments et travaux publics ; Jean-Paul Lacaze, ingénieur général des ponts et chaussées ; Robert Lafont, ingénieur général des ponts et chaussées ; Hubert Maillant, directeur général d'une société d'autoroute ; Jean-Louis Millet, ingénieur général des ponts et chaussées.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Camille Allaz, président d'un groupement d'intérêt économique d'une compagnie aérienne ; Dominique Becker, directeur régional de l'équipement Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Jean-Pierre Bernhardt, agent contractuel à l'Observatoire économique et statistique des transports ; Jacques Bonnot, directeur technique au laboratoire central des ponts et chaussées ; Michel Bruère, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Maurice Collet, inspecteur général dans une compagnie aérienne ; Dominique Cyrot, directeur départemental de l'équipement de la Seine-Maritime ; Jean-Louis Dambre, directeur régional de l'équipement du centre ; Jacques Denantes, ingénieur général des ponts et chaussées ; Georges Dhonneur, ingénieur général de la météorologie ; René Dormieux, chef de service à la SNCF ; Alain Dupont, président-directeur général d'une société de travaux publics ; Joseph Escoffier, vice-président d'une société coopérative d'HLM ; Jean-Pierre Forgerit, directeur départemental de l'équipement des Pyrénées-Atlantiques ; Jean Frébault, directeur à l'administration centrale ; René Gagès, architecte-urbaniste ; Hubert Guéret, ingénieur général des ponts et chaussées ; Jean-Noël Herman, ingénieur général des ponts et chaussées ; Jacques Jay, délégué régional d'une union de transports routiers voyageurs ; Olivier Leblanc, président-directeur général d'une société de transports ; Gérard Longhy, ancien vice-président d'une caisse nationale de retraite ; Jean-Philippe Machenaud, président d'un syndicat professionnel d'équipements routiers ; Claude Meistermann, directeur général de la Compagnie française de navigation rhénane ; Jean-Claude Michel, architecte ; Jean Muller, directeur dans une société ; Christian Parent, directeur départemental de l'équipement du Pas-de-Calais ; Alain Patel, chef d'un service de chirurgie orthopédique ; François Perdrizet, directeur départemental de l'équipement de la Moselle ; François Perret, directeur du service d'études techniques des routes et autoroutes ; Jean Philippot, directeur général adjoint dans une compagnie aérienne.

MER

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Archimbeau, ostréiculteur ; Jean Bernard, membre des commissions spéciales de visites de l'Établissement national des invalides de la marine ; Christian Brossard, directeur au port autonome de Nantes-Saint-Nazaire.

TOURISME

Sont promus *officiers* :

MM. Roger Godino, président du conseil d'administration d'un organisme de promotion touristique ; Michel Malapris, président d'un organisme pour la promotion de la cuisine française.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Bernard Castagnède, professeur de droit ; Roberto Laperche, gérant d'une société de tourisme ; Ghislain de Voglié, président de l'Association du patrimoine culinaire et des arts de la table.

Coopération et développement

Est promu *commandeur* :

MM. Georges Martres, ambassadeur de France au Rwanda.

Sont promus *officiers* :

MM. Constant Campens, conseiller à la mission de coopération et d'action culturelle au Congo ; Gérard Charpentier, chef de la mission de coopération et d'action culturelle au Niger ; Michel Landry, ancien sous-directeur à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Arnaud, architecte urbaniste ; Marc Belin, directeur d'un Institut de recherches ; Louis Chapuis, directeur régional d'une entreprise de travaux publics en Guinée ; Mme Marie-Claude Georges, née Courbot, chef de laboratoire à l'institut Pasteur de Bangui ; MM. Claude Lechiguero, ancien chef de la mission de coopération et d'action culturelle au Zaïre ; Edouard Valentin, administrateur, directeur général d'un groupe d'assurances au Gabon.

Départements et territoires d'outre-Mer

Est promu *commandeur* :

M. Paul Penchard, président de la chambre de commerce et d'industrie de la Guadeloupe.

Sont promus *officiers* :

MM. Tomasi Kulimoetoke ; Lavelua de Wallis ; Paul Robineau, président d'une amicale en Nouvelle-Calédonie.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Etienne Barrat, conseiller économique et social de la Guyane ; Roger Doom, *maire* de Taiarapu-Ouest (Polynésie française) ; Savinien Fousse, directeur général des services départementaux de la Martinique ; Renel Lauret, président de la chambre d'agriculture de la Réunion ; Eugène Lepage, ancien marin pêcheur à Saint-Pierre-et-Miquelon ; Mme Marie Marty, née Souquet-Basiège, chef d'entreprise à la Guadeloupe.

Recherche et technologie

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Chambon, professeur à l'université de médecine de Strasbourg, membre de l'Institut ; Pierre Castillon, directeur dans une société ; Georges Dobias, directeur général de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité.

Sont nommés *chevaliers* : MM. Christian *Dambrine, ingénieur* du génie maritime ; Yves Duroux, maître de conférences ; François Furet, ancien président de l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Claude Laubier, directeur à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer ; Jean-Marie Luton, directeur général de l'Agence spatiale européenne ; Mme Lydie Miramond, épouse Koch, conseiller scientifique au Commissariat à l'énergie atomique ; MM. Bernard Morlet, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ; Christian Pariset, ancien délégué régional Auvergne à la recherche et à la technologie ; Claude Riveline, ingénieur général des mines ; Jean-Didier Vincent, directeur d'une unité de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Relations avec le Parlement

Est promu *commandeur* :

M. Michel Ameller, secrétaire général de l'Assemblée nationale.

Est promu *officier* :

M. Jacques Meraud, membre du Conseil économique et social.

Est nommé *chevalier* :

M. Pierre Coupaye, directeur de service au Sénat.

Jeunesse et sports

Sont promus *officiers* :

MM. Raymond Arand, président de commission d'un comité régional de rugby ; Maurice Burette, ancien président de la Fédération française de gymnastique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Paul Duboc, vice-président d'honneur d'un comité régional olympique et sportif ; André Grimal, ancien président d'un office départemental d'activités sportives et de plein air ; Mme Monique Hennequin, née Chapelière, secrétaire générale d'un centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse ; MM. Daniel Huillier, ancien international de hockey sur glace ; Jacques Piasenta, entraîneur national chargé de la documentation à la Fédération française d'athlétisme.

Environnement

Sont promus *officiers* :

MM. Jean de Chancel, chargé de mission au ministère ; Charles Maisonabe, expert à la commission technique de l'Office national de la chasse ; Jean-François Saglio, chargé de mission au conseil général des mines.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Dominique Bidou, délégué à la qualité de la vie au ministère ; Claude Pairaudeau, chef de service à la direction de la protection de la nature au ministère ; Raymond Pouget, président du conseil d'administration de l'Office national de la chasse ; Albert Raphaël, maire de Ramatuelle (Var).

Anciens combattants et victimes de guerre

Est promu *officier* :

M. Gérard Clamens, vice-président national de l'Union nationale des anciens combattants d'Indochine, des TOE et d'Afrique du Nord.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Amédée Blanc, président d'une association d'anciens combattants ; Antoine Chardon, délégué national de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc ; Maurice Cling, membre du bureau de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes ; André Fillère, secrétaire général de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre ; René Grangeré, membre du comité national et président départemental de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie ; Joseph Krantz-Haberbusch, chef des services à la direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre à Strasbourg ; Georges Vignon, membre d'un comité directeur départemental de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance.

Déportés et internés de la Résistance

Sont promus *officiers* :

MM. Paul Dubourdieu, déporté résistant ; Albert Laverdant, interné résistant ; Marcel Picot, interné résistant ; René Stahl, déporté résistant.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Simon Bonnet, interné résistant ; Henri Brunswic, interné résistant ; André Compan interné résistant ; Lucien Ducuing, interné résistant ; Ferdinand Guyet, interné résistant ; Jean Mercier, interné résistant ; Mme Huguette Moinard, veuve Bonneau, internée résistante ; M. Roger Rigell, interné résistant.

FIN

□ **Rectificatif.** – M. Germain Desbœuf, promu commandeur de la Légion d'honneur au titre des affaires européennes (*le Monde* du 3 janvier), est ancien responsable du Mouvement européen et non du Mouvement fédéraliste européen comme indiqué par erreur par le *Journal officiel*.

SOCIÉTÉ

IMMIGRATION

Tandis que l'examen des dossiers de régularisation se poursuit

Près de cent cinquante personnes déboutées du droit d'asile observent des grèves de la faim

ORLEANS

de notre correspondant

Après l'annonce par le ministère de l'intérieur du dépôt de 50 000 dossiers de régularisation (*le Monde* du 31 décembre), M. Jean-Pierre Perrin, membre de la Coordination nationale des déboutés et vice-président de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), estime *« en réalité au moins à 60 000 le nombre des déboutés, dans des situations impossibles aujourd'hui en France. La circulaire Bianco-Marchand n'a pas réglé le problème*, affirme-t-il, *de ces actions de désespoir que sont les grèves de la faim »*.

Selon la FASTI et la coordination, plus de 140 personnes ont entrepris des mouvements de grève de la faim à Lyon, Compiègne, Beauvais, Marseille et Creil. Près de cette dernière ville, à Montataire, deux des quarante-et-un grévistes qui en sont à leur dix-huitième jour de jeûne, ont obtenu un titre de séjour, mais poursuivent leur action par solidarité avec leurs camarades.

Un appel à M. Marchand

A Orléans, une vingtaine de personnalités, parmi lesquelles l'écrivain Gilles Perrault et Roland Agret, viennent d'écrire au ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, pour lui demander de régulariser la situation de deux déboutés du droit d'asile qui observent une grève de la faim à Orléans depuis trente-quatre jours. Les deux hommes, Remzi Tekdur et Hasbi Tuncal, de nationalité turque, avaient déjà fait une première grève de la faim de quarante-deux jours durant l'été dernier sous le porche de la cathédrale d'Orléans (*le Monde* des 30 juillet et 12 août 1991), à l'issue de laquelle trente-huit autres déboutés ont obtenu des autorisations provisoires de séjour, après avoir vu leurs dossiers réexaminés par la préfecture du Loiret.

Les services de la préfecture ont finalement rejeté les dossiers des deux hommes, qui se sont lancés dans une seconde grève très éprouvante. L'un deux, M. Tuncal, a dû être hospitalisé le 29 décembre. Selon le comité de soutien, M. Tekdur, militant du Parti communiste turc (TKP), a été condamné à trente ans de prison par la justice turque, mais il se trouve en France sous le coup d'une inculpation d'assassinat, tout en ayant fait l'objet d'une remise en liberté sans contrôle judiciaire. M. Tuncal, lui, militant de l'opposition, a été en Turquie emprisonné et torturé. Mais il a été condamné en France à une mesure d'interdiction du territoire pour avoir déposé une seconde demande d'asile à l'OFPRA sous une fausse identité.

« Parce qu'ils ne veulent pas retourner en Turquie, où la prison et la torture les attendent, les deux hommes ont choisi de poursuivre jusqu'à la mort la grève de la faim. Eux ont la responsabilité de ce choix; vous, celle de les y avoir conduits », écrivent les personnalités au ministre.

REGIS GUYOTAT

□ **Deux jeunes immigrés grièvement blessés au cours d'une altercation à Albertville.** – Un jeune Turc de seize ans et un jeune Algérien de dix-sept ans, habitant la ZUP d'Albertville (Savoie), ont été grièvement blessés par des coups de couteau reçus à la suite d'une altercation. L'incident a opposé, jeudi 2 janvier, dans les rues du centre de la cité olympique, les deux victimes à d'autres jeunes, originaires de villages voisins et vêtus à la manière des *skinheads*. Les victimes ont été hospitalisées, tandis que l'auteur des faits devait être présenté, vendredi matin, devant le parquet des mineurs de Chambéry.

□ **Rectificatif.** – Dans l'article sur les immigrés portugais (*le Monde* du 3 janvier), il fallait lire : *« à partir du 1er janvier 1992* (et non 1993), *ce sont les travailleurs eux-mêmes qui jouissent de la liberté d'installation »*.

SPORTS

MARATHON : le Paris-Syrte-Le Cap

Fuite en avant

Les concurrents du raid Paris-Syrte-Le Cap ont quitté, jeudi 2 janvier, N'Djamena, où régnait une intense activité militaire à la suite de l'offensive des partisans d'Hissène Habré dans l'ouest du pays. Selon l'organisation, aucun concurrent ne se trouve plus au nord de la capitale, à proximité de la zone des combats.

SAHR (TCHAD)

de notre envoyé spécial

Malgré les consignes de l'ambassade qui leur conseillait de ne plus quitter leur domicile et de se tenir prêts à évacuer le pays, quelques Français de N'Djamena étaient venus assister au départ de l'étape à destination de Sahr. Pour voir les concurrents, certes, mais surtout pour s'informer sur ce que les arrivants, qui s'étaient succédé toute la nuit sur la ligne, avaient vu sur les routes ou les pistes au nord de la capitale. La radio d'Etat tchadienne ne donne, en effet, pratiquement aucune information, ni sur l'importance des forces rebelles ni sur l'intensité des combats.

Gérard Bourgoin, le premier producteur français de poulets, pouvait témoigner de l'extrême nervosité de certains militaires tchadiens. Au détour d'une piste, il s'était trouvé, de nuit, face à l'un d'eux qui avait aussitôt tiré une rafale de mitraillette dans sa direction. D'autres hommes armés étaient sortis des buissons, mais un officier lui avait expliqué que le tireur avait sans doute pris peur. Le buggy rose du PDG de Duc de Bourgogne est, certes, un prototype, mais sa couleur peut difficilement le faire passer pour un engin militaire.

Les dix-neuf motards qui avaient refusé d'effectuer, de nuit, les quatre cents derniers kilomètres de l'étape neutralisée entre N'Guigmi et N'Djamena racontaient qu'ils avaient bivouaqué au fort de Nokou, où ils avaient partagé leurs rations alimentaires avec les militaires. Le plus surprenant est sans doute la méconnaissance des concurrents sur l'évolution de la situation actuelle au Tchad que Gilbert Sabine se garde bien d'évoquer lors des briefings matinaux qui précèdent les départs.

Jeudi en fin d'après-midi, les organisateurs affirmaient qu'il ne restait plus de concurrents au nord de N'Djamena, à proximité de la zone des combats. Comme les frontières du Tchad sont fermées aux véhicules hors course ou à ceux de l'organisation qui se trouvaient encore au Niger, Gilbert Sabine – qui avait pris le risque de traverser le Tchad malgré l'avis contraire de l'ambassade de France – a donc réussi sa fuite en avant. Mais au prix de quels risques pour les concurrents du rallye?

GERARD ALBOUY

CLASSEMENT

Huitième étape : N'Djamena-Sahr
(695 km, dont 331 chronométrés)

Autos. – 1. Shinozuka-Magne (Japon-Fr., Mitsubishi Pajero), 2 h 5 min 9 s au-delà du temps imparti; 2. Weber-Hiemer (All., Mitsubishi Pajero), à 1 min 19 s; 3. Auriol-Monnet (Fr., Mitsubishi Pajero), à 2 min 25 s; 4. Lartigue-Destaillats (Fr., Citroën ZX), à 8 min 39 s; 5. Waldegard-Gallager (Suède-GB, Citroën ZX), à 12 min 4 s.

Motos. – 1. Laporte (EU, Cagiva), 3 h 19 min 33 s; 2. Arcarons (Esp., Cagiva), à 3 s; 3. Cavandoli (Ita, Yamaha), à 6 s; 4. Peterhansel (Fra, Yamaha), à 31 s; 5. Sotelo (Esp., Gilera), à 34 s.

Classements généraux

Autos. – 1. Auriol-Monnet, 13 h 53 min 12 s; 2. Weber-Hiemer, à 33 min 46 s; 3. Shinozuka-Magne, à 35 min 25 s; 4. Waldegard-Gallager, à 1 h 57 min 34 s; 5. Vatanen-Berglund (Fin-Suè, Citroën ZX), à 3 h 19 min 8 s.

Motos. – 1. Peterhansel, 34 h 32 min 43 s; 2. Laporte, à 5 min 24 s; 3. Arcarons, à 23 min 8 s; 4. Morales (Fr., Cagiva), à 31 min 3 s; 5. Mas (Esp., Yamaha), à 31 min.

ENVIRONNEMENT

Une initiative de la Fondation Ushuaïa

Des enseignants découvrent la mangrove sénégalaise

Créée en 1990, la Fondation Ushuaïa (1) se propose de faire découvrir la planète aux jeunes par des voyages d'initiation à la nature. Dès ses premiers mois de fonctionnement, elle a emmené des petits groupes d'adolescents au Canada, en Guyane, en Polynésie et dans l'Hexagone. La fondation se tourne maintenant vers les enseignants et animateurs, afin de disposer de relais auprès des jeunes qu'elle ne peut pas toucher directement. Un premier contingent vient de rentrer du Sénégal où il a découvert l'Afrique et ses problèmes d'environnement.

DAKAR

de notre envoyé spécial

Tout de suite, le choc de l'Afrique poubelle. La plage de Yoff, naguère charmant petit port de pêche, est devenue par endroits une décharge d'ordures ménagères que les pouvoirs publics ont renoncé à nettoyer, malgré la présence d'un sanctuaire musulman à la blancheur éclatante. Bouteilles plastiques, boîtes de conserve, poisson pourri et carcasses de mouton s'entassent dans le sable blanc. *« C'est répugnant*, dit Lura, la jeune Américaine qui découvre le continent noir. *Et ils ne nous donnent même pas de gants ni de rateaux pour ramasser ces horreurs! »*

Fille de médecins de Boston, Lura doit oublier toutes ses notions d'hygiène pour faire comme ses camarades européens et mettre la main à la pâte... Le groupe d'enseignants a en effet été enrôlé pour une journée de nettoyage bénévole avec les associations sportives de Dakar du mouvement *Set Setal (voir encadré)*. Car la Fondation Ushuaïa, qui cultive le goût de l'aventure extrême, avait choisi le thème des ordures comme premier sujet d'environnement abordé à l'arrivée en Afrique!

Après ce baptême de la pollution, les *toubabs* (Blancs) ont pu tout de même découvrir les beautés cachées du Sénégal pour lesquelles ils étaient venus, en l'occurrence les parcs *nationaux. Ils avaient les meilleurs* guides qui soient : le directeur des parcs nationaux lui-même, M. Seydina Issa Sylla, jeune et bouillant commandant qui a succédé en 1987 au Français André-Roger Dupuy, et Jean Larivière, naturaliste passionné, auteur d'un ouvrage de référence sur les parcs nationaux du Sénégal et conseiller scientifique de la Fondation Ushuaïa.

Le commandant Sylla, tantôt en treillis militaire pour impressionner les douaniers gambiens, tantôt en chemise à fleurs comme il les affectionne, va accompagner le groupe tout au long de son périple sénégalais. D'abord, une journée dans les îles volcaniques de la Madeleine, qui abritent une colonie de superbes phaétons, ces oiseaux appelés « paille-en-queue » aux Antilles. Le lendemain, le nouveau parc national de Popenguine, qui préserve une lagune pour les oiseaux migrateurs et une plage de ponte pour tortues de mer, dans un site très fréquenté par les Dakarois en week-end et aussi les pèlerins qui viennent faire leur dévotion au sanctuaire catholique.

Oiseaux contre sauterelles

L'association locale des femmes a décidé de collaborer activement avec les gardes du parc pour faire du site une enclave verte, plantée de baobabs (dans les collines) et de cocotiers (sur la plage). Ce sont elles, avec l'aide des volontaires américains du Corps de la paix, qui entretiennent la pépinière, reboisent et débroussaillent les pare-feux.

Pour visiter la mangrove du parc national du delta du Saloum, le groupe embarque dans une pirogue (à moteur) qui se faufile dans les « bolongs » (bras de mer intérieurs) envahis de palétuviers. Hérons, aigrettes, cormorans et aigles pêcheurs regardent passer le convoi sans émoi.

En revanche, lorsque la pirogue accoste à l'île aux Oiseaux, une langue de sable où nichent les sternes (royales, naines et caspiennes), c'est la panique. Les flamants roses s'envolent sans bruit, mais les sternes se lancent dans un ballet criard avec piqués d'intimidation sur les intrus. *« Restez en file indienne et regardez où vous mettez les pieds »*, recommande le garde. Car les sternes pondent leurs œufs à même le sol, avec un art consommé du mimétisme.

Plus au sud, en Casamance, le groupe visite une autre île pleine d'oiseaux, mais cette fois perchés dans les palétuviers. L'île de la réserve de Kassaï est envahie par des colonies de hérons, aigrettes, garde-bœufs, spatules et pélicans qui nichent tous en même temps, en parfaite cohabitation. Les *toubabs* ouvrent de grands yeux et mitraillent avec leurs appareils ce spectacle grandiose que bien peu de Sénégalais ont l'occasion de contempler de leurs yeux.

Ils ouvrent aussi grandes leurs oreilles lors des rencontres avec les populations locales. Surprise : en Casamance, ce sont les habitants eux-mêmes qui réclament le classement de nouveaux sites. *« Les oiseaux nous aident contre les sauterelles, et ils attirent les touristes*, explique un chef de village. *Cela intéresse nos piroguiers »* Bernard, instituteur à Verviers (Belgique), prend des notes. Eric, un collègue de la région rouennaise, filme avec son caméscope les rencontres sous l'arbre à palabres, rythmées par les danses des femmes. Et tous remarquent que, à la fin de chaque rencontre, *« les gens demandent de l'aide, et si possible de l'argent »*.

« Normal, observe Jean Larivière. *Lorsque les Africains entendent « fondation », ils pensent à Ford ou Rockefeller. Mais nous n'avons pas d'argent à offrir. Nous voulons seulement faire connaître au monde ce que les Sénégalais font pour préserver leur environnement. »*

ROGER CANS

(1) Fondation Ushuaïa, 32, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 46-41-07-24.

Les nettoyeurs de Dakar

DAKAR

de notre envoyé spécial

La capitale du Sénégal, comme toutes les métropoles du tiers-monde, croule sous les déchets. Chaque jour, 120 000 litres d'eaux usées sont déversés sur la voie publique et 1 000 m³ d'ordures enlevés par les services municipaux – mais il en reste largement autant après leur passage. Car le ramassage des ordures, déjà laborieux dans les grandes artères, n'est pratiquement plus possible dans les quartiers aux ruelles étroites et sablonneuses. Que faire ? S'en remettre aux bonnes volontés. Ce furent d'abord les enfants des écoles, les « pionniers » et les fidèles des mosquées qui furent mobilisés pour des opérations de nettoyage ponctuelles. En 1989, la mairie de Dakar se lança dans une « journée de la propreté », qui mobilisa toutes les associations sportives et culturelles de la communauté urbaine.

Devant le succès de l'opération, la municipalité de Dakar a encouragé les associations à s'organiser pour se livrer à tour de rôle, chaque dimanche, à une opération de nettoyage dans un quartier différent. Le mouvement « Set Setal » (qui signifie, en ouolof, propre et rendre propre) était né. Depuis, c'est la reconquête, quartier par quartier. On enlève les ordures, on repeint les bords de trottoirs, on décore les murs de fresques naïves qui vantent la propreté, l'hygiène et la protection de l'environnement. Des squares abandonnés sont réaménagés par les riverains, d'autres dotés d'œuvres d'art comme ces balayeurs de plâtre au regard fixé sur l'horizon des lendemains qui chantent...

Ce sursaut de propreté aux couleurs du réalisme socialiste a de quoi surprendre en 1991. Mais il mobilise chaque dimanche des milliers de jeunes sportifs et d'habitants des quartiers de Dakar. Comme le fait remarquer son coordinateur, le colonel Sow, « c'est aussi un moyen d'agir contre le sous-emploi des jeunes ».

R.C.

Une digue contre les feux de l'Etna

L'événement ne s'était pas produit depuis 1978 : la coulée de lave qui s'échappe depuis trois semaines de l'Etna, le volcan sicilien le plus actif de l'Europe continentale, a atteint, jeudi 2 janvier, la vallée de Calanna, située à 1 000 mètres d'altitude. Afin de lutter contre les « forges du dieu Vulcain », les hommes de la sécurité civile et les militaires ont édifié une digue de terre à l'orée de la vallée. Tandis que l'archevêque de Catane – ville détruite par une éruption de l'Etna en 1669 –, Mgr Luigi Bommarito, organisait une procession de pénitence pour que la Vierge Marie dévie la coulée de lave.

Selon le ministre italien de la protection civile, M. Nicola Capria, la construction de cette digue de 250 mètres de long devrait permettre *« de bloquer la lave pendant quelques jours »*. Si l'éruption continue à son rythme actuel (700 000 à 800 000 tonnes de lave par jour, qui s'échappent d'une faille du volcan située à 2 400 mètres d'altitude), le professeur Franco Barberi, qui dirige l'équipe de géologues et volcanologues sur le terrain, estime cependant que la coulée pourrait envahir dans une dizaine de jours le village de Zafferana, situé à 3 kilomètres en aval. *Les 6 000 habitants du village* pourraient sans problème être évacués, mais la colère de l'Etna risquerait alors de provoquer d'importants dégâts matériels. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **Le ministère de l'intérieur devra verser 500 000 francs de provision à un ancien croupier.** – Un ancien croupier du casino de Divonne-les-Bains (Ain), a obtenu 500 000 francs de provision aux dépens du ministère de l'intérieur. Le tribunal administratif de Lyon, qui a examiné en référé le recours du croupier, fixera l'ensemble du préjudice subi. Le plaignant, aujourd'hui âgé de cinquante-sept ans, avait été inculpé en 1986 d'entente entre croupiers et clients. Incarcéré pendant deux mois, il s'était vu retirer son agrément, *en février* 1987, par le ministère de l'intérieur et avait été licencié. L'enquête ayant conclu à un non-lieu en mai 1989, il a retrouvé son agrément mais pas son emploi.

PHILATÉLIE

Au programme des TAAF

Paul-Emile Victor et Bernard Buffet

L'Agence des timbres-poste d'outre-mer (1) a mis en vente, le jeudi 2 janvier, l'ensemble des timbres du programme 1992 des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), qui comprend quatorze valeurs. Paul-Emile Victor et Bernard Buffet comptent, cette année, parmi les auteurs.

– 15 F x 2 (diptyque, dessiné par Paul-Emile Victor), *Institut français pour la recherche et la technologie polaires* (la vente anticipée a eu lieu le 18 décembre).
– 0,10 F, *Armoiries des TAAF*.
– 1 F, *Flore :* Colotanthus kerguelensis.
– 2,20 F, *Course autour du monde Globe Challenge*.
– 2,30 F, *Poisson :* Dissostichus eleginoides.
– 2,50 F, *Paul Tchernia*.
– 3,40 F, *Oiseaux : damier du Cap* (poste aérienne).
– 3,70 F, *Marion Dufresne*.
– 14 F, *Navire* le Tottan.
– 22 F, *Christophe Colomb* (poste aérienne).
– 24,50 F, Topex Poseidon (poste aérienne).
– 25,40 F, *Programme WOCE*.
– 25,70 F, *Piste de la Terre Adélie* (poste aérienne, dessiné par Bernard Buffet).

P. J.

(1) ATPOM : 85, avenue de La Bourdonnais, 75343 Paris Cedex 07 (tél. : (1) 45-51-23-99).

▶ **Souvenirs philatéliques : l'Association pour le développement des œuvres sociales de la marine (ADOSM) profite de ce nouveau programme pour proposer des souvenirs philatéliques « premier jour ». Liste sur demande auprès de l'ADOSM-Philatélie, 23, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris.**

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes* 5, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris Tél. : (1) 40-65-29-27 Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

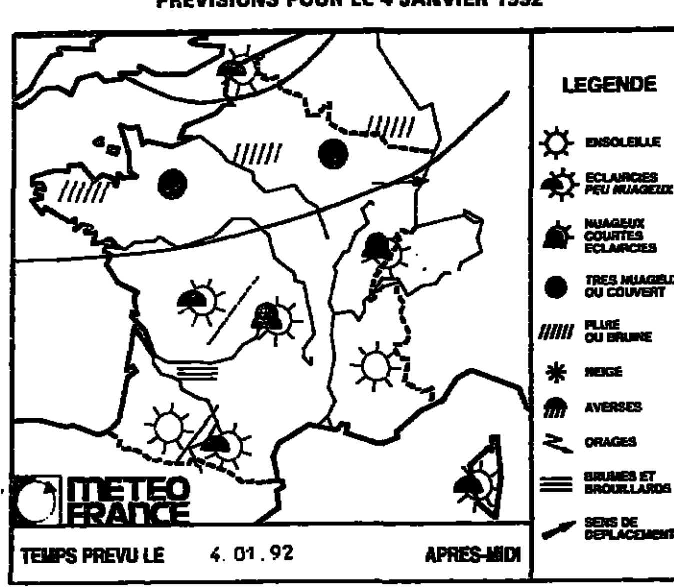
● **Emissions étrangères.** – Jersey a retenu Peter Pan comme sujet de sa série de Noël, émise le 5 novembre 1991 (10, 20, 37 et 53 pence). Record du monde pour la Norvège, qui a procédé à l'émission de quatre nouvelles valeurs (6, 7, 8 et 9 couronnes) de la série « cors de postillon », plus ancienne série ininterrompue au monde sur un même motif. En effet, les premiers « cors de postillon » sont apparus en Norvège en 1872, avec, à l'époque, des valeurs en skilling et öre (remplacés aujourd'hui par des öre et des couronnes). Cinquantième anniversaire du personnage de la bande dessinée américaine *Archie*, dans une série d'Antigua et Barboude émise pour les Jeux olympiques de Barcelone : huit timbres (10, 25, 40 et 60 c; 1, 2, 4 et 5 dollars) et deux blocs (6 dollars pièce).

● **Concours épistolaire pour les moins de quinze ans.** – L'Union postale universelle (UPU), qui regroupe cent soixante pays, organise un concours épistolaire, doté de nombreux prix, réservé aux moins de quinze ans. Le thème en est : « Lettre d'un marin qui a accompagné Christophe Colomb lorsqu'il découvrit l'Amérique, adressée à un enfant du vingtième siècle. » Les compositions doivent obligatoirement être rédigées au sein des établissements scolaires. Elles seront ensuite regroupées au niveau départemental, puis régional. Des jurys régionaux sélectionneront, avant le 25 avril 1992, les meilleures épreuves. Un jury national désignera, le 19 mai, les dix meilleures compositions, dont la première participera au concours international (UPU, Case postale 3000 Berne 15, Suisse).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JANVIER 1992 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 4 JANVIER 1992

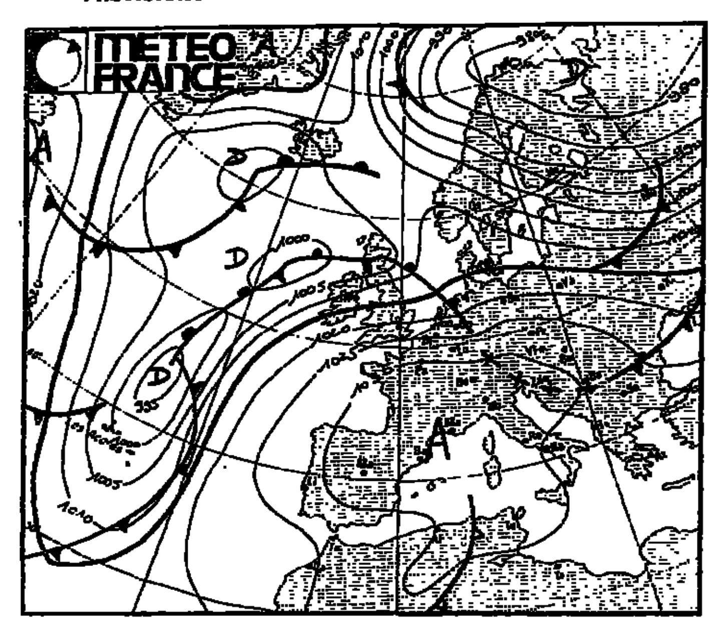


MÉTÉOROLOGIE

Samedi : petites pluies au nord de la Loire, soleil et brumes au sud. – Les régions situées au nord de la Loire connaîtront un ciel gris accompagné de quelques pluies ou bruines sur le Nord-Picardie, l'Ile-de-France et les Ardennes.

Près de la Méditerranée, ainsi que sur les Alpes, les Pyrénées, le Massif Central et le Jura, le soleil dominera. Sur le reste du pays, les brouillards parfois givrants seront nombreux. L'après-midi, les éclaircies seront belles en général ; un peu moins du Bordelais à la Bourgogne et au Lyonnais, où les nuages seront un peu plus nombreux. Les températures minimales seront douces près de la Manche et dans l'extrême Sud-Est, entre 6 °C et 10 °C. Sur la majeure partie du pays, elles se situeront entre 0 et 4 °C et 4 °C et – 1 °C à – 5 °C dans le Nord-Est, le Centre-Est et le Sud-Ouest. L'après-midi, le thermomètre avoisinera 10 °C à 12 °C sur l'ouest du pays ; 8 °C à 10 °C du Nord au Languedoc-Roussillon, 5 °C à 8 °C dans le Nord-Est et le Centre-Est, et 12 °C à 14 °C près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 5 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 03-01-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 02-01-1992 à 18 heures TU et le 03-01-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	13	2	D
BIARRITZ	7	2	D
BORDEAUX	5	0	B
BOURGES	– 2	– 5	D
BREST	9	7	C
CAEN	7	1	C
CHERBOURG	7	3	C
CLERMONT-FER	4	– 9	D
DIJON	– 2	– 3	B
GRENOBLE	5	– 6	B
LILLE	7	0	N
LIMOGES	7	– 1	D
LYON	1	– 3	B
MARSEILLE	8	5	N
NANCY	4	– 4	D
NANTES	–	–	N
NICE	11	3	D
PARIS-MONTS	3	– 2	C
PAU	8	– 2	D
PERPIGNAN	9	1	D
RENNES	4	0	C
ST-ETIENNE	0	– 9	D
STRASBOURG	4	– 5	D
TOULOUSE	10	– 1	D
TOURS	– 1	– 2	C
POINTE-A-PITRE	29	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	18	3	D
AMSTERDAM	9	4	C
ATHÈNES	10	5	D
BANGKOK	33	24	N
BARCELONE	13	2	D
BELGRADE	6	– 6	D
BERLIN	8	5	C
BRUXELLES	6	0	C
COPENHAGUE	8	7	C
DAKAR	27	22	N
DELHI	19	5	D
DJERBA	15	8	C
GENEVE	– 1	– 5	C
HONGKONG	20	16	N
ISTANBUL	1	4	D
JERUSALEM	1	– 1	*
LE CAIRE	11	8	A
LISBONNE	12	6	N
LONDRES	12	9	C
LOS ANGELES	23	14	C
LUXEMBOURG	– 1	– 4	B
MADRID	13	5	N
MARRAKECH	18	4	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	6	– 7	D
MONTRÉAL	– 5	– 16	C
MOSCOU	– 4	– 4	*
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	8	3	C
OSLO	5	4	C
PALMA-DE-MAJ	15	5	N
PÉKIN	4	– 9	D
RIO-DE-JANEIRO	–	24	–
ROME	12	– 1	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	4	5	N
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	12	3	D
TUNIS	15	3	D
VARSOVIE	4	2	C
VENISE	5	– 2	B
VIENNE	11	7	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– **Jacqueline ANTHEAUME, Jean-Pierre LESAGE.** et *Marion*,
ont la très grande joie de faire part de la naissance de

Anaïse,

le 30 décembre 1991, à la maternité de l'hôpital Bichat (service du professeur Madelenat).

Décès

– Caluire.

M. et Mme André Ternamian
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Ackermann
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Contamine
et leur fille.
Les familles Ackermann, Alzas, Barrand, Contamine, Darmet, Dupont, Houssami, Legros, Rosenberg, Ternamian, Vuarnet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ACKERMANN,
agrégé de l'Université,

survenu le 31 décembre 1991, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu le vendredi 3 janvier 1992 au cimetière de Caluire, à 9 heures.

88A, rue Coste,
69300 Caluire.

– Mme Gilberte Bertrand,
son épouse,
Philippe, Julien et Olivier,
ses enfants,
Mme Alice Bertrand,
sa mère,
Les familles de Vasconcelos, Lacas, Bertrand et Meric,
Ses nombreux amis,
font part du décès accidentel de

Jacques BERTRAND,
ancien élève de l'Institut national agronomique Paris-Grignon,
ingénieur agronome,
directeur général
des Eleveurs du pays vert,
directeur général de Calexport,

survenu le 24 décembre 1991.

Les obsèques ont eu lieu le 31 décembre 1991, à Saint-Marcel-sur-Aude.

– Nantes. Paris. Montaigu. Les Sorinières.

Mme Jean-Louis Chantreau,
son épouse,
M. et Mme Dominique Chantreau,
Mlle Claire Chantreau,
Le docteur et Mme Jean Loué,
Mme Carole Loué,
Mlle Sophie Chantreau,
M. et Mme Philippe Nicolas,
ses enfants,
M. et Mme Grégoire Chantreau,
M. et Mme Frédéric Loué,
et Perrine,
M. et Mme Antoine Loué,
Victoria et Hannah,
M. Thomas Loué
et Mlle Anne-Françoise Pasquiet,
M. et Mme Arnaud Loué
et Lara,
M. Christophe Loué,
Mlle Marine Loué,
Mlles Isilda et Colombe Nicolas,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Le Guillou, David, Brunet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis CHANTREAU,
chevalier du Mérite national,
croix de guerre 1939-1945,
officier des Palmes académiques,
maître imprimeur,
ancien président-directeur général
de l'Imprimerie Chantreau SA,

survenu le 31 décembre 1991, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Jardins d'Arcadie,
130, rue Paul-Bellamy,
44000 Nantes.

– **M. Jean-Jacques DAVID,**
délégué général à la réflexion au CJD,

décédé le 29 décembre 1991, sera incinéré le mercredi 8 janvier 1992, à 15 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, en présence de sa famille et de ses amis.

Ni fleurs ni couronnes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Michel ESQUEVIN,
née Georgette LAFOUX,

Les obsèques ont été célébrées au temple de Valleraugue (Gard), le 6 décembre 1991.

71, avenue du Pic-Saint-Loup,
34380 Saint-Martin-de-Londres.

– Jean-Louis, Yves, Gisèle, Jacqueline
et leurs enfants,
Tous ses parents,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 28 décembre 1991, de

Jean FONTENEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
ancien sénateur des Hauts-de-Seine,
ancien député des Hauts-de-Seine,
ancien maire de Clamart,
ancien vice-président
de l'Association des maires de France.

Les obsèques seront célébrées lundi 6 janvier 1992, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart, place de l'Eglise.

78, rue des Vignes,
92140 Clamart.

– Jean-Pierre Foucher,
député, maire de Clamart,
La municipalité,
Le conseil municipal,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean FONTENEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
ancien sénateur des Hauts-de-Seine,
ancien député des Hauts-de-Seine,
ancien maire de Clamart,
ancien vice-président
de l'Association des maires de France,

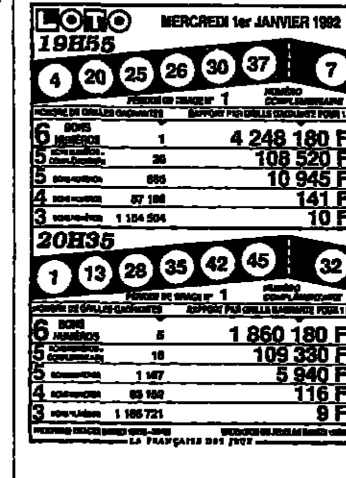
survenu le 28 décembre 1991, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 janvier 1992, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart, place de l'Eglise.

Une chapelle ardente sera dressée le lundi 6 janvier, de 8 h 30 à 13 heures, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Clamart.

Né le 25 mai 1917, Jean Fonteneau entre à seize ans comme ouvrier à la Société de fonderie de Saint-Nazaire, puis aux chantiers de Penhoët. Il est embarqué en 1939 sur le *Strasbourg*. En juin 1940, il participe à l'évasion du *Jean-Bart*. Il est animateur permanent de la JOC pour l'Algérie, la Tunisie et le Maroc jusqu'en 1944. Il entre au MRP, dont il sera le secrétaire général adjoint de 1946 à 1962. En 1959 il est élu adjoint au maire de Clamart. Elu maire en 1965, il sera réélu jusqu'en 1987. Secrétaire général du Centre d'études municipales et départementales des maires de France de 1972 à 1976, il est vice-président de l'Association des maires de France de 1972 à 1983. Il siège au district de la région parisienne de 1971 à 1976 et au conseil régional d'Ile-de-France de 1976 à 1985. Député de la 12e circonscription des Hauts-de-Seine de 1978 à 1981. Sénateur des Hauts-de-Seine de 1976 à 1977.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.



LOTO MERCREDI 1er JANVIER 1992

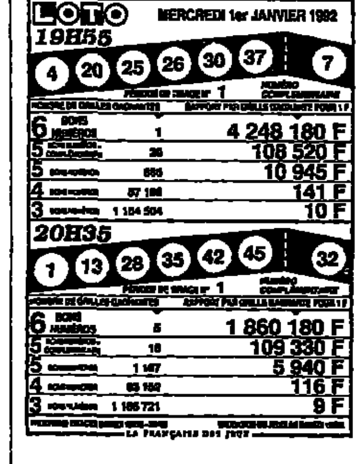
19H55 : 4 20 25 26 30 37 – numéro complémentaire : 7

6	1	4 248 180 F
5 + compl.	26	108 520 F
5	655	10 945 F
4	57 186	141 F
3	1 154 504	10 F

20H35 : 1 13 28 35 42 45 – numéro complémentaire : 32

6	5	1 860 180 F
5 + compl.	18	109 330 F
5	1 147	5 940 F
4	65 189	116 F
3	1 186 721	9 F

LA FRANÇAISE DES JEUX



TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER

LE N° 538 834 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR		
38 834	GAGNENT	40 000 F
8 834		4 000 F
834		400 F
34		40 F
4		10 F

1 ère TRANCHE
TIRAGE DU 2 JANVIER 1992

LA FRANÇAISE DES JEUX

– Mme Zofia Gibs,
son épouse,
M. et Mme Jean René et Sylwia Barbara Bernard,
son gendre et sa fille,
Rémy et Damien,
ses petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mikolaj GIBS,

survenu le 26 décembre 1991, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

L'inhumation aura lieu le 6 janvier 1992, à 11 h 15, au cimetière du Kremlin-Bicêtre (avenue du Cimetière).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Bernard,
3, hameau Val-d'Ozon,
69360 Sérézin-du-Rhône.

– *Mme Madeleine Lagarce*,
née Darbon,
Ses enfants, petits-enfants,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LAGARCE,

dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'incinération a eu lieu le vendredi 20 décembre 1991, à Paris, dans la stricte intimité familiale.

65, rue Condorcet,
75009 Paris.

– Nadine et Joëlle
ont la douleur de faire part du décès de leur père

M. Louis MITELMAN,

survenu le 31 décembre 1991.

Les obsèques auront lieu le lundi 6 janvier 1992, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira entrée principale, 43, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux (Hauts-de-Seine).

– La direction générale
Et les collaborateurs de CCMC
ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques SIRODOT,
ancien administrateur
et ancien directeur général
de la société CCMC.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu ce vendredi 3 janvier 1992, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Maurice de Vienne (Isère).

L'inhumation sera faite au cimetière du Mont-Salomon, à Vienne.

CARNET DU MONDE

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	92 F
Abonnés et actionnaires	80 F
Communicat. diverses	95 F
Thèses étudiants	50 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

□ **Bibliothèque de France.** – Une visite guidée du chantier de la Bibliothèque de France, avec D. Jamet, président de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France, et G. Delacroix, directeur des travaux, aura lieu le 5 janvier, à 11 heures, 101, quai de la Gare. Les inscriptions sont prises, par téléphone au 44-06-01-00, jusqu'au 3 janvier, à 18 heures.

– Victor Suied,
son époux,
Dany et Alain,
ses enfants,
Les familles Dabi, Suied, Lacroix,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Nine SUIED,
née DABI (Sousse),

survenu le 30 décembre 1991, à Paris.

« Vers le haut. »
Paul Celan

6, rue Saint-Séverin,
Paris-5e.

– Nantes. Fontpatour-de-Vérines. Evreux.

Alain Feffer,
Clément et Pablo Feffer,
Les familles Ythier et Feffer,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Arièle YTHIER,
architecte DPLG,

survenu le 22 décembre 1991, dans sa trente-huitième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Anniversaires

– Pour le quatrième anniversaire du décès de

Me Georges SCEBAT,
avocat,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite sportif,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

WEEK-END D'UN CHINEUR

FOIRES ET SALONS

ANTIQUITÉS. – **Villefranche-sur-Mer**

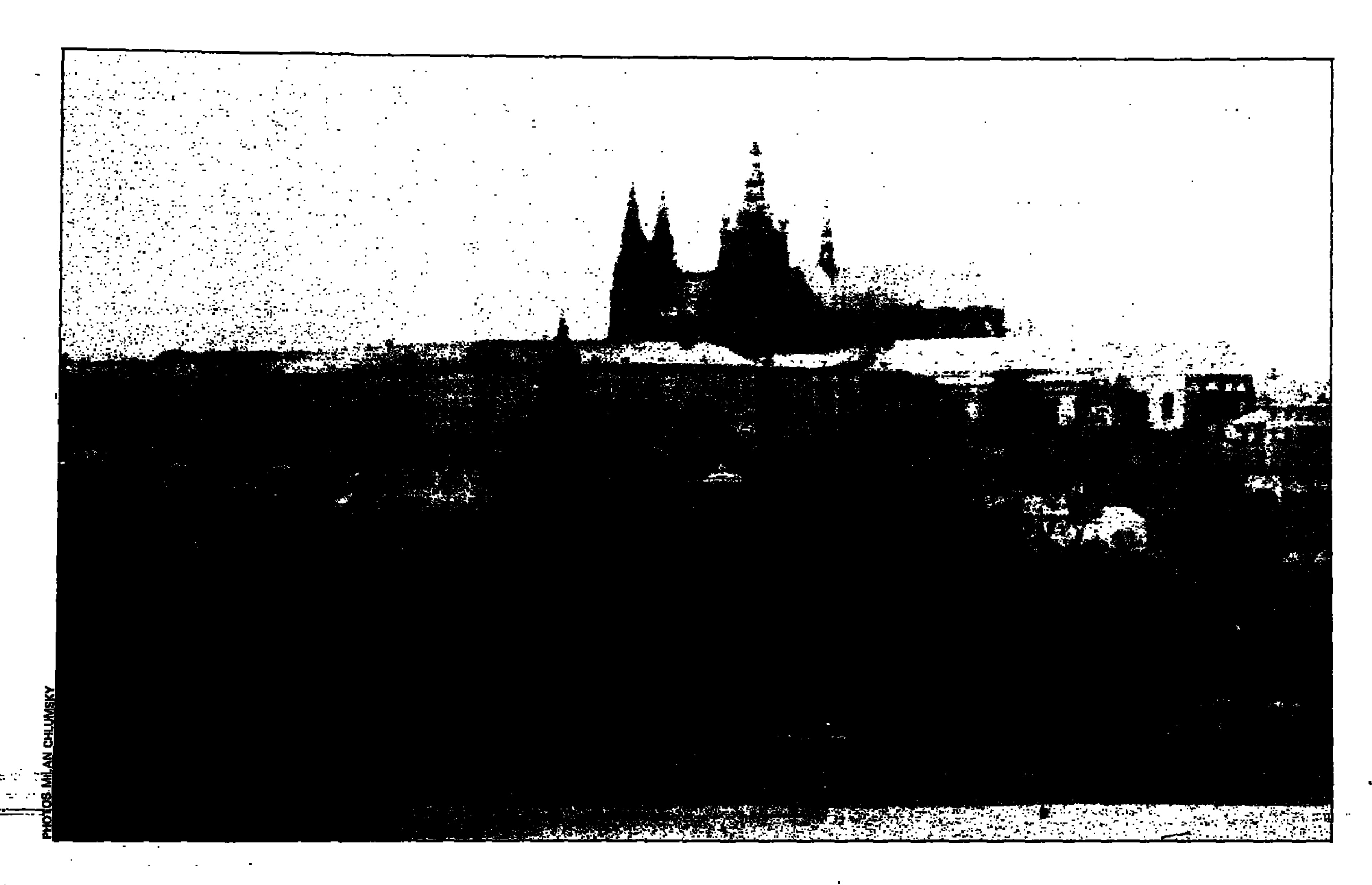
Samedi 4 et dimanche 5 janvier

COLLECTIONNEURS. – **Barjac (samedi et dimanche)** : Salon de la carte postale et des objets de collection ; **Melun (dimanche seulement)** : collections ; **Nogent-sur-Marne (dimanche seulement)** : bourse aux armes ; **Roye (dimanche seulement)** : Salon de la carte postale ; **Paris, porte de Versailles (dimanche seulement)** : Salon de collectionneurs de fèves.



Le Monde

SANS • VISA


PHOTOS MILAN CHUMSKY

Prague, le patrimoine à l'encan

Si, à Prague, la « révolution de velours » a restauré la démocratie, les hommes qui l'ont menée à son terme ne pouvaient que constater le lamentable état dans lequel le pouvoir communiste laissait le patrimoine de la vieille cité. Aujourd'hui, faute de temps et de moyens, la situation paraît sans issue. Prague ne pourra sans doute pas protéger Prague sans l'aide de l'UNESCO, ni sans le « soutien » de ses riches voisins, prêts à investir dans une ville démunie de beaucoup de choses sauf de richesses architecturales qui, depuis longtemps d'ailleurs, ne sont plus à vendre...

AVEC ses façades vert amande tout juste repeintes, ses inscriptions en or clinquant, le théâtre d'Etat semble se réveiller d'une longue nuit. Sous ses voûtes blanches, la foule des grands soirs : toques et manteaux de fourrure venus de toute l'Europe pour sa réouverture à l'occasion de la première de *Don Giovanni*. Un juste retour de l'histoire puisque c'est dans ce somptueux édifice classique que Mozart fit donner la première de son opéra en 1787. C'est aussi là que *la Clémence de Titus* fut jouée pour la première fois peu de temps après la mort du compositeur, dont Prague célébrait, elle aussi, cette année le 200e anniversaire.

Coût de la rénovation et de la modernisation de ce haut lieu de la culture tchèque : 750 millions de couronnes, soit *150 millions* de francs. Tout aussi dispendieuse et attendue, la restauration du Rudolfunium, ou salle de concert Dvorak, pour l'inauguration du Printemps de la musique de Prague en 1992.

Deux opérations de prestige mises en chantier par les communistes et que le régime démocratique issu de la « révolution de velours » se doit aujourd'hui d'achever. Cependant, en cette délicate période de transition entre socialisme et capitalisme, la culture est loin de faire partie des priorités du gouvernement fédéral : le budget qui lui a été attribué en 1991 est demeuré le même que celui de l'année précédente, alors que les prix, en général, ont augmenté de 50 %.

En ajoutant à cette contraction financière le déficit de 13 millions de couronnes (2,6 millions de francs) du Festival Mozart, organisé à la hâte, et le fiasco du 1000e anniversaire de la ville, qui représente 1 milliard de couronnes *(20 millions de francs)*, il ne reste plus grand-chose dans les caisses du ministère de la culture pour la protection du patrimoine.

C'est une des raisons qui a poussé le responsable de la protection du patrimoine de la République tchèque, Josef Stulc, à présenter en mai dernier un dossier de candidature à l'UNESCO afin que le centre historique de Prague – le périmètre compris dans l'enceinte des anciennes fortifications de l'époque baroque, soit 866 hectares et 3 000 édifices classés, – les châteaux de Karlstejn, Cesky-Krumlov et Telc soient classés parmi les monuments du patrimoine mondial : *« Peut-être Prague pourra-t-elle ainsi*, espère Josef Stulc, *recevoir un soutien financier. »* Ainsi les trois jardins baroques qui entourent le château pourraient-ils retrouver leur charme d'antan grâce à un investissement de *50 à 60 millions* de couronnes (10 à 12 millions de francs). *« Une somme dont nous ne disposons pas »*, commente-t-il amèrement.

Comment sauver les statues du pont Saint-Charles, dévorées par les pluies acides et soumises aux déprédations touristiques ? *« Si nous les laissons en place, dans dix ans elles partiront en poussière. C'est pourquoi je ne vois qu'une solution : les remplacer par des copies. Là encore, il ne faut pas compter moins d'un demi-million de couronnes pour chacune des dix statues originales... »*

Ce ne sont là qu'une partie des soucis de M. Stulc. L'arrivée de nouveaux propriétaires par le biais de la loi de « restitution » en vigueur depuis novembre 1990 est devenue pour lui un véritable cauchemar. Sous le régime communiste, en effet, la plupart des biens immobiliers furent l'objet d'une nationalisation « volontaire ». Les propriétaires cédaient leurs biens contre un dédommagement ridicule. Pour venir à bout des réfractaires, les communistes votèrent une loi qui obligeait les propriétaires à entretenir leurs logements ; s'ils n'étaient pas en mesure d'assumer le coût de la *réparation de leurs toitures*, l'Etat confisquait purement et simplement le bâtiment.



L'exemple le plus frappant de cette politique est sans doute ce pâté de maisons dans le quartier de Mala-Strana, entre l'ambassade des Etats-Unis et celle d'Allemagne, d'où 113 familles furent expulsées pour cause d'insalubrité mais surtout parce que certains apparatchiks se seraient volontiers installés dans ce bel endroit où l'on s'imagine en plein cœur de l'Italie. Ocres et roses délavés, enfilades de rues pavées étroites sans autre éclairage que celui de lanternes murales, succession de palais tous plus mystérieux les uns que les autres, jardins cachés : bref, un véritable bijou dont les habitants se virent brutalement chassés et dépossédés en 1985. La reconstruction orchestrée par les communistes commença tant bien que mal en 1987 et fut interrompue faute de ressources financières au printemps 1989. Vint le « changement » en novembre. Alors, les habitants lésés durent attendre une année avant que la fameuse loi de restitution, qui permet désormais aux anciens propriétaires ou à leurs héritiers de recouvrer leurs biens, soit votée, et encore une année pour qu'elle soit appliquée. Aujourd'hui, le vent et la pluie ont assiégé les maisons de la rue Vlasska, et il faudra 3 millions de couronnes, soit *600 000 F*, pour rénover chaque appartement. Une fortune...

Les défenseurs du patrimoine avaient préparé un projet de loi *contraignant le propriétaire à restaurer* son logement, dans le délai d'un an, sous peine d'une amende pouvant atteindre 1 million de couronnes (200 000 F). La loi prévoyait aussi la possibilité d'une aide personnelle destinée exclusivement à la restauration des éléments proprement historiques. Mais le projet de loi a été rejeté par le gouvernement fédéral en vertu de la Charte des droits de l'homme : la compensation de l'Etat n'étant pas systématique, ce texte a été jugé contraire aux principes démocratiques. Sans doute la crainte de rappeler de mauvais souvenirs à la population ne facilite-t-elle pas la tâche du législateur.

Les devoirs et les charges de l'Etat sont, eux aussi, réduits à leur plus simple expression, c'est-à-dire à l'entretien des infrastructures. C'est pourquoi le modèle français, c'est-à-dire la prise en charge à 50 % de la rénovation des bâtiments classés, fait certains émules : *« Mais le secteur historique de Prague*, estime le responsable du patrimoine, *est bien trop étendu pour que nous procédions de même. Nous pourrions, en désespoir de cause, nous résoudre à restreindre cette liste pour obtenir une participation de l'Etat. »*

Même si la dimension du patrimoine diminuait de moitié, cette liste, elle, pourrait attendre : *« Le ministre fédéral des finances, qui joue la carte du libéralisme*, explique M. Stulc, *n'est pas vraiment sensible aux difficultés des propriétaires. »* Pour l'instant, le seul financement venant de l'Etat à destination de la restauration des monuments classés vient des deniers collectés à travers le Loto national, le Mates, une dotation de tout au plus 20 millions de couronnes (4 millions de francs) par an, à partager avec les autres services du ministère de la culture.

De notre correspondante
Catherine Monroy

Lire la suite page 11

COUP D'ŒIL

La civilisation des bars

LES discothèques, on le sait, à de très rares exceptions près, qui relèvent plus du mythe que de la raison, tels ces « Bains » parisiens sophistiqués, rue du Bourg-l'Abbé, qui sont un peu à la présente génération ce que furent pour celle de leurs pères ou grands-frères Régine ou Castel, n'ont plus, depuis quelques saisons, le vent en poupe. La récession a achevé, en la matière, le travail de sape que la lassitude puis le sida avaient entamé. Pourquoi aller dépenser de l'argent en boîte, alors que ce pour quoi elles sont tout de même faites – la rencontre et, bien sûr, l'aventure amoureuse ou sexuelle – se révèle, par force, de plus en plus problématique ?

Le mouvement n'est d'ailleurs pas spécifiquement parisien. Il affecte toutes les grandes capitales du monde. Si Madrid, sur la lancée de feu la Movida, est une nuit blanche ininterrompue, New-York, qui ne résonnait, dans les années 80, que de l'ouverture de nouvelles boîtes de nuit, attend toujours le remplaçant du célèbre Studio 54, l'équivalent new-yorkais du Palace parisien première manière, celui de Fabrice Emaër. A Londres, la dernière grande période de la nuit remonte à 1981-1982, quand régnaient les « poseurs » néo-romantiques. Quant à Ibiza, jadis haut lieu, presque Lourdes européenne du *night-clubbing*, le repli est tel que le légendaire Ku, la plus grande discothèque du monde, fermé pour cause de travaux et dont la réouverture a tenu en haleine le petit monde de la nuit pendant tout l'été, n'a tout simplement pas reparu...

CE n'est pas dire que plus rien ne se passe, aujourd'hui, dans la nuit. A Paris, le Boys, rue Caumartin, avec son ahurissant mélange de *gays*, de travestis et d'hétérosexuels purs, rameute, tous les soirs, sur une musique *acid house* convulsive, entrecoupée de coups de sifflets, les derniers aventuriers nocturnes. Et si aucun lieu nouveau ne s'est ouvert depuis deux ans – le seul qui devait le faire est parti en fumée dans l'incendie des anciens entrepôts de La Villette, – la pratique du détournement des boîtes « normales », voire ringardes, pour en faire des discothèques « privées » d'un soir, qui nous est venue de Londres, offre encore de bons moments. Les vendredis et samedis soirs, les Folies-Pigalle, ordinairement un cabaret de strip-tease pour touristes, deviennent ainsi le lieu le plus « hot » de Paris, avec ses galeries surplombant la piste de danse bondée de créatures black-blanc-beur.



Ce ne sont pourtant là que pis-aller. La grande époque où, se rendant au Palace, on était sûr de rencontrer, dans un beau désordre social et culturel, aux côtés des traditionnels noctambules, telle star, telle tête couronnée ou tel personnage mythique de la *jet-set* internationale, comme Andy Warhol, semble bien, provisoirement, terminée. La nuit s'est « rangée », uniformisée, banalisée. Et ses plaisirs se sont modifiés.

Alors que les discothèques, dans le meilleur des cas, vivotent, les bars, en effet, prolifèrent. Paris, qui enviait jadis à Barcelone ses beaux lieux fantasmatiques d'avant-discothèque, tel l'Universal, dans le quartier de Diagonal, se couvre à son tour de tels endroits plus souples et plus ouverts, où l'on peut boire et discuter tout en écoutant de la musique. Les nostalgiques de cette « société des cafés littéraires » qu'évoquait, il y a quelques années, dans un bel essai (aux éditions Maeght), l'écrivain Gérard-Georges Lemaire, tiendront table ouverte au Café Beaubourg, designé par l'architecte Christian de Porzamparc. Les plus traditionalistes se limiteront aux nouveaux bars à vin ou à champagne apparus récemment, tels L'Ange-vin, rue Richard-Lenoir, ou encore La Nuit des Rois, rue du Pasteur-Wagner. Quant aux aventureux, ils écumeront les innombrables bars qui ont poussé, depuis deux ans, tout au long des rues de Lappe et de la Roquette.

La Bastoche, en passe de devenir les nouvelles Halles, regorge en effet de tels endroits, offrant chacun une tonalité, un décor, un fantasme, un rêve différents. Les branchés, ou ce qu'il en reste, se rendront ainsi à L'Iguana, rue de la Roquette, au décor un peu impersonnel de bar à l'américaine. *Les parigots indéfectibles* stationneront au minuscule Lèchevin, rue Daval. Quant aux jeunes bohèmes, ils éliront – ils ont déjà élu domicile – au Bar de l'industrie, à l'angle des rues Sedaine et Saint-Sabin, un ancien café de quartier, avec, à l'instar de la légendaire Palette de Saint-Germain-des-Prés, une grande salle au fond, où, comme au Comptoir, rue Vauvilliers, on peut, toute la journée, grignoter de petits plats. Car s'il demeure bien sûr toujours, en la matière, de grands « classiques », tels le Rosebud rue Delambre, à Montparnasse, ou encore le célébrissime Harry's Bar, rue Daunou, tout à côté de l'opéra, il y a désormais des bars pour tous les âges, tous les goûts, tous les fantasmes et tous les milieux.

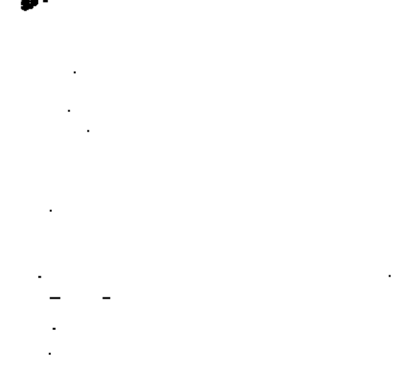
Les nouveaux Apaches fréquenteront Le Comédien, rue de Belleville ; les *latin lovers*, le Reynita, rue La Reynie, dans les Halles, à la tonalité « espagnole-féria de Nîmes ». Les jeunes BCBG se poseront tout naturellement dans les fauteuils confortables des Enfants Gâtés, dans le Marais, rue des Francs-Bourgeois, bien sûr. Quant aux marginaux indécrottables, ils se donneront rendez-vous au Cithéa, rue Oberkampf, ou dans l'un de ces bars qui ont fleuri dans le quartier de Pigalle, tels Le Dépanneur, rue Fontaine, ou, juste en face, le Moloko, un grand espace sur deux étages devenu, en deux ans, l'un des *musts* de la nuit, à l'égal des discothèques voisines.

La tendance est telle que même les grandes chaînes de restauration, attirées par le profit, s'y mettent. Le groupe Amanguier vient ainsi de lancer, après ses Oh Poivrier !, le Oh la la, rue des Halles, qui n'est que la transcription commerciale de cet engouement.

Cette vogue, ainsi qu'on l'a suggéré, n'est pas sans avoir des raisons « objectives », concrètes : les bars sont moins chers et moins « sélectifs » que les discothèques, tout en remplissant des fonctions identiques. Mais il y a sans doute plus. On peut en effet se demander si cette prolifération des bars *ne traduit pas un véritable renversement* de mentalités. La discothèque formalisait un univers de rencontres faciles, rapides, presque sans paroles. Le « look » était tout. Il suffisait de se montrer pour que tout fût dit. Paraître, c'était être. Certes, le bar ne rompt pas totalement avec cette attitude. Il demeure un lieu de pose ; mais aussi, alcool aidant, de confidences. L'« être » est sans doute ici plus sur le tapis que dans une discothèque bruyante. La conversation revient, et pour des raisons très concrètes : mieux vaut, en ces années incertaines, savoir à qui l'on parle avant de s'embarquer dans une possible aventure avec lui.

LES boîtes de nuit en sont d'ailleurs très conscientes, qui, comme les Bains, ouvrent toutes aujourd'hui des « espaces de conversation », où, dans une ambiance plus *soft*, sur une musique décontractante, l'on peut à nouveau se parler. Et le grand événement de la nuit pour le Nouvel An sera l'ouverture, dans l'ancien magasin As-éco, face à Beaubourg, d'un grand lieu de « discussion-méditation », avec caissons d'isolation sensorielle, lunettes à images virtuelles et musique « dance-New Age ». A chaque période sa variété de loisir et de nuit. La discothèque reflétait l'univers d'argent et de rencontres faciles des années 80. Les bars traduisent de toute évidence les temps qui viennent, plus chargés de dangers et donc moins prodigues de plaisirs. La nuit, elle aussi, a mis son préservatif...

Patrice Bolon



ESCALES

Chemins croisés dans l'Hadramaout

Des terres se ferment, d'autres, interdites, s'ouvrent. Avec l'unification du Yémen, c'est le pays de l'encens qui s'offre à la curiosité du voyageur. Pendant seize jours, aux mêmes dates, deux groupes – un parisien et un lyonnais – s'y rendent. Ils suivent le même itinéraire, en sens opposé. De telle sorte qu'au début du mois de mars leurs routes devraient se croiser. Portés par le sentiment de fraternité que fait naître la vue de la beauté, ils regarderont les mêmes villes-forteresses collées à la roche, si semblables à elle qu'on ne les distingue pas tout d'abord. Selon la coutume bédouine, ils échangeront des souhaits avant de poursuivre leur chemin à travers les pistes de l'Hadramaout. Cet ancien royaume sud-arabique se présente comme un haut plateau calcaire culminant à plus de 2 000 mètres entre océan Indien et désert du Rub-al-Khali. Un plateau incliné vers le nord et tailladé de failles profondes, les « wadis » (ou oueds), généralement à sec mais torrents dévastateurs lors des trop brèves pluies. Mareb, Shaboua – la préférée des voyageurs anglais des dix-neuvième et vingtième siècles – Shibam et ses cinq cents « gratte-ciel » à sept ou huit étages enserrant des ruelles si étroites que Wilfred Thesiger avait l'impression de se trouver au fonds d'un puits, Seiyoun et le palais aux cent pièces du sultan Sayyid Abou Bakr où Freya Stark séjourna pendant *quelques jours*, Tarim, ses trois cent soixante-cinq mosquées, sa bibliothèque aux manuscrits précieux et son architecture qui porte l'empreinte indonésienne, comptent parmi les plus belles de ces villes fortifiées aux maisons en brique de terre crue. Sur la côte, le port de Mukalla, ses palais blancs qui se reflètent sur l'eau, et Bir-Ali, où se formaient les caravanes.



J.-M. HURON/EDITING

Atalante (81, Grande-Rue de la Croix-Rousse, 69004 Lyon, tél. : 78-39-69-10), du 22 février au 8 mars notamment, part de Sanaa, très belle et très connue, et se dirige vers l'est avant de descendre vers Aden et de regagner Sanaa (14 300 F). Terres d'Aventure (16, rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél. : 43-29-94-50), du 23 février au 9 mars, remonte, par une boucle inverse, d'Aden vers Sanaa (16 200 F). Que l'on soit ou non du voyage, on lira avec un véritable intérêt *les Bâtisseurs et les artisans du Hadramaout*, de Sami Karkabi, deux superbes albums entièrement bilingues (français-anglais) publiés par la Fondation Mohamed-Ben-Laden pour les études arabes et islamiques (34, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris).

Sélection établie par
Patrick Francès
et Danielle Tramard

Marcher en France

Voilà maintenant douze ans que l'association Chamina entend, avec l'aide de ses accompagnateurs et d'une sélection d'hôteliers locaux, faire partager son amour d'un « pays » (le Massif Central essentiellement, mais aussi les Vosges et, à partir d'avril, le sud de la France ainsi que la Catalogne, la Toscane et les Baléares) par le biais de la marche à pied ou, l'hiver venu, du ski de fond, moyen de locomotion idéal pour partir à la découverte d'une France plus exotique qu'il n'y paraît. Maîtres mots de cette découverte : l'authenticité et le confort grâce au choix d'hôtels douillets, gérés par des enfants du pays et qui permettent ainsi de pénétrer au cœur de la vie quotidienne des villages, dans une atmosphère détendue, décontractée et conviviale. Parmi les sites proposés, Bagnols-les-Bains à proximité du parc des Cévennes, Saint-Bonnet à la limite de l'Ardèche et de la Haute-Loire, les Estables, plus haut village du Massif Central, au pied du mont Mézenc, Pailherols sur un contrefort sud du plomb du Cantal, Ségur-les-Villas dans le massif du Cantal, Matemale dans les Pyrénées, en plein Capcir, et Gérardmer, au cœur des hautes Vosges. Autant de *paradis pour tous les niveaux de* ski de fond (voire pour la pratique des raquettes indiennes) et à des prix très accessibles : 2 000 à 3 000 F par personne la semaine, en chambre double et pension complète avec navette de la gare à l'hôtel et prêt du matériel. A noter, pour les plus sportifs, une brochure spéciale, *Horla*, qui propose, en hiver, des randonnées et des raids, de difficulté variée, à ski de fond (lacs et volcans d'Auvergne, tour du Sancy, crêtes du mont Lozère, traversée des hautes Vosges, du Massif Central, de la Margeride, des hauts plateaux ardéchois ou du Vercors) et, à la belle saison, des programmes de VTT, d'équitation, de kayak, de canoë, de parapente et d'escalade. Renseignements auprès de Chamina, BP 436, 5, rue Pierre-le-Vénérable, 63012 Clermont-Ferrand Cedex, tél. : 73-90-94-82.

TELEX

Trappeur dans le Vercors, raquettes aux pieds, les 18-19 et 25-26 janvier ainsi que les *14-15 mars. Un itinéraire* différent à chaque date. Vie silencieuse du sous-bois, traces des animaux, veillée, nuit en refuge, repas : 500 F par personne. Renseignements : 76-95-36-55, à Villard-de-Lans.

Le 19 e rallye Neige et glace en voiture ancienne, qui reprend le règlement des rallyes des années 30, aura lieu du 9 au 12 janvier. Son itinéraire : les Echelles, Chamonix, Aix-les-Bains, Saint-Pierre-de-Chartreuse. Renseignements : Chartreuse Développement, tél. : 76-55-44-44 ; informations touristiques : Maison Alpes-Dauphiné, tél. : 42-96-08-43.

3 e Salon international des musées et des expositions (SIME), du 14 au 19 janvier, de 11 h à 20 h, au Grand Palais, à Paris. Conservateurs français et étrangers (avec une forte présence de l'Europe de l'Est) présenteront leur musée en choisissant une ou plusieurs œuvres significatives de leurs collections. Quatre centres d'intérêt : les collections, l'édition (musées et éditeurs de livres d'art, français et étrangers), la restauration d'art et les écoles (instituts publics et privés, écoles françaises et étrangères) et cinq colloques consacrés aux relations entre tourisme et musées, à la restauration d'art, à la politique des Musées en France et dans les pays de l'Est et à la sécurité. Entrée : 45 et 30 F. Renseignements : 43-46-86-44.

Ski + avion avec les forfaits proposés par la station Isola 2000, sur la Côte d'Azur, et Visit France, filiale tourisme d'Air Inter. Au départ de Paris, Lille et Nantes et jusqu'au 2 mai, des forfaits de 1 530 à 1 990 F par personne, selon la saison, comprenant 7 nuits dans une résidence au cœur de la station, l'avion et les transferts, sur la base de 4 personnes. Renseignements dans les agences Air Inter.

Une Saône-et-Loire « douillette » et culturelle proposée, pour les week-ends d'hiver et de printemps, par la maison de ce département, *389*, avenue de-Lattre-de-Tassigny, 71000 Mâcon, tél. : 85-39-47-47. Côté hébergement, des chambres d'hôtes dans des châteaux, relais de chasse ou manoirs ainsi qu'une trentaine de gîtes d'étape très confortables. Côté découverte, des circuits « spirituels » (Tournus à Paray-le-Monial, Cluny, temple bouddhiste de La Boulaye) ou industriel, du Creusot à la galerie de mine reconstituée, à Montceau-les-Mines.

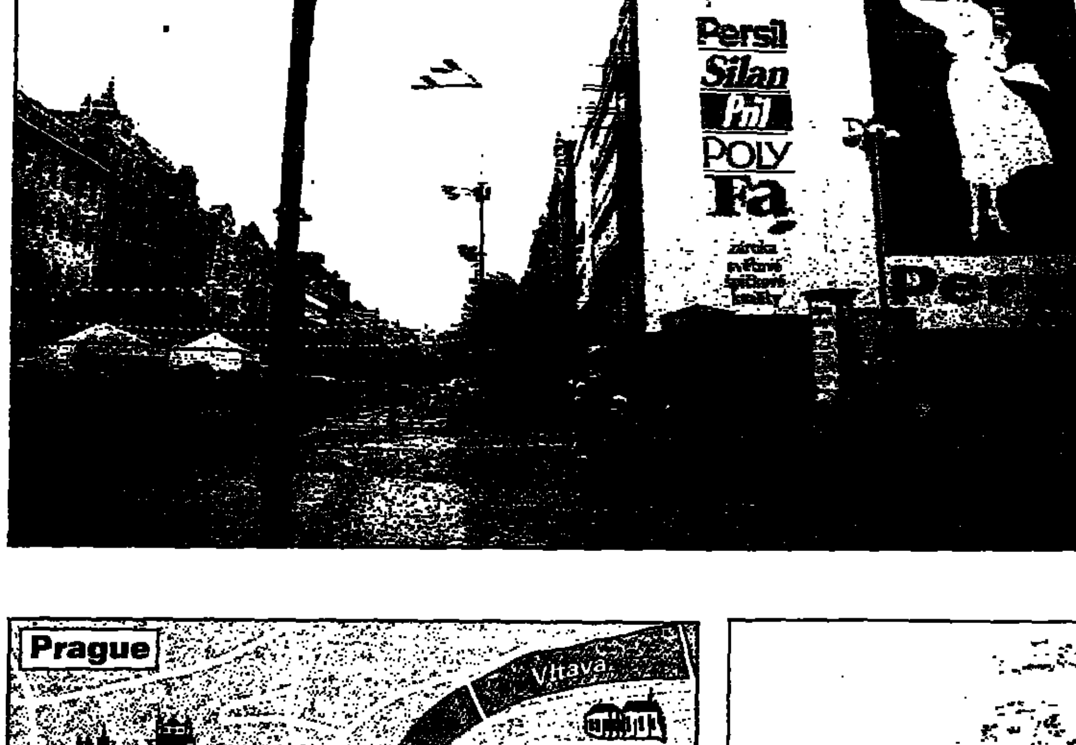
Deux jours et une nuit à ski alpin dans le cadre de la course d'endurance organisée les 16 et 17 janvier par la station du Collet d'Allevard (Isère), au cœur du massif de Belledonne. Il s'agit d'un relais par équipes de *4 personnes, le principe étant* d'enchaîner le maximum de descente pendant 23 h 59 mn de ski non stop. Renseignements et inscriptions (300 F par équipe, 160 F pour les supporters, *forfaits* comprenant les remontées, l'assurance, le ravitaillement des concurrents et la soirée de clôture) à R. M. Loisirs, 38580 Le Collet-d'Allevard, tél. : 76-45-10-32.

Une maison du tourisme africain à Paris, à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, en partenariat avec la Conférence permanente des compagnies consulaires africaines et françaises. Objectif : promouvoir l'Afrique sur le marché économique européen en se mettant au service des personnes disposant de *projets, cherchant* des partenaires ou des informations et des conseils. Renseignements au 2, rue de Viarmes, 75001 Paris, tél. : (1) 45-08-36-60.

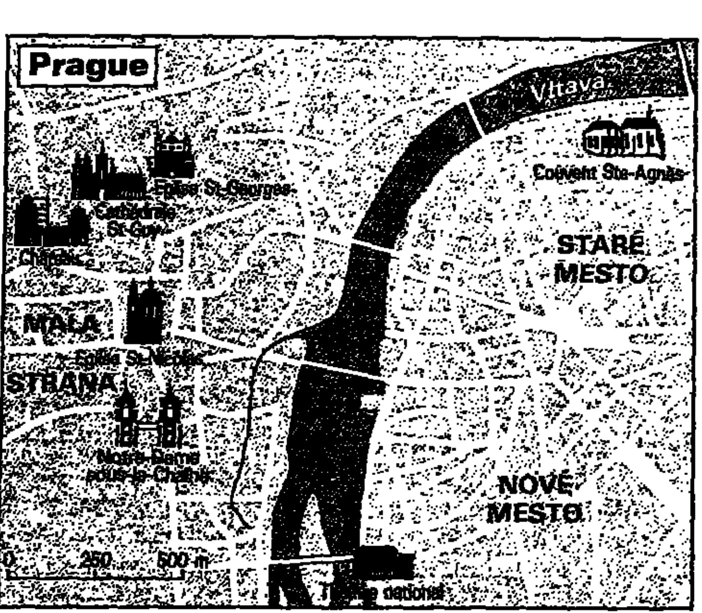
PARCOURS



Prague, le patrimoine à l'encan



PHOTOS MILAN CHLUMSKY







En haut : publicité sur la place Saint-Wenceslas. Ci-contre : la façade et l'intérieur de la maison des Représentants.

Suite de la page 9

Le sort du patrimoine est bel et bien laissé au hasard. En l'absence de réelle politique, c'est donc la loi de la jungle et du sauve-qui-peut. La colline de Vyserhad, ancien centre historique de la ville de Prague, où vécurent les premiers princes de Bohême et où sont enterrés Dvorak et Smetana, a bien failli vendre son âme au diable. La basilique Saint-Pierre-et-Saint-Paul, de style roman, reconstruite sous le roi Charles IV en gothique, étant à la limite de l'effondrement, le prêtre de la paroisse avait fini par se laisser séduire par la proposition d'un promoteur immobilier qui voulait ériger un immense hôtel sur le plateau qui domine la ville. Un projet fort heureusement refusé par la mairie et ramené à des proportions plus raisonnables : les prêtres auront la possibilité de restaurer et de transformer les quelques maisons du site en pension, à condition de faire appel à un architecte qui en respectera le style.

Le Parti social-démocrate (PSD) s'est lui aussi fait tirer l'oreille par l'Institut pour la protection du patrimoine. Assimilée de force au Parti communiste en 1948, l'organisation politique de gauche devait se trouver dépossédée de tous ses biens immobiliers, qui, depuis, lui ont été restitués. A l'époque, le PSD était un grand parti influent ; aujourd'hui, la vente et la location de ses biens sont devenues une de ses rares sources de capitaux. Une précarité qui conduit le PSD à accepter de louer la Maison du peuple – transformée par les communistes en Musée Lénine – à l'ambassade américaine afin d'en faire un centre culturel. Pas question de toucher à la façade, mais le designer américain voulait aménager un gigantesque escalier moderne dans ses locaux historiques. Une hérésie à laquelle l'institut mit son veto.

Toutes les propositions ne font pas l'objet de tant de discussions ou d'oppositions : les bénédictins du monastère de Breznov, le plus vieux de toute la Bohême (993), ont, avec la bénédiction des autorités locales, décidé de louer une partie de leurs locaux afin de rénover l'ensemble petit à petit. Le lieu pourrait accueillir une école internationale de musique et un hôtel financé en partie par la Communauté européenne.

Si les institutions doivent trouver des capitaux pour la réfection de leurs édifices, une procédure de compromis – perdre un peu pour garder le principal – a été proposée. Les particuliers ont le choix entre deux – mauvaises – solutions. Impossible en effet d'espérer réparer son appartement lorsqu'on dispose d'un salaire de 4 000 couronnes, soit 800 F. Les propriétaires peuvent le laisser à l'abandon et l'habiter tant bien que mal. Autre issue, choisie par la majorité d'entre eux, attirés par la possibilité d'un enrichissement rapide : vendre à un étranger.

A l'heure actuelle, les Tchèques ou les sociétés mixtes avec un partenaire tchèque peuvent légalement (ou illégalement) accéder à la propriété. Les limitations prévues sont tournées par le recours très fréquent à des prête-noms. *« Beaucoup de gens craignent de voir Prague devenir un territoire allemand ou autrichien ; c'est malheureusement une vision réaliste,* note Josef Stulc, *mais je dois reconnaître que je préfère encore cette perspective à celle du délabrement de nos bâtiments. »*

Il est donc probable que la restitution conduira paradoxalement les habitants actuels à quitter de nouveau le centre de la ville pour aller grossir les banlieues. *« Prague avait et a encore la chance d'être un rassemblement d'îlots hétérogènes de population. Tout cela risque de disparaître du jour au lendemain »*, s'insurge l'urbaniste Jan Sedlak.

A moins que ne soit décidée et conduite une politique active : *« Nous voudrions justement éviter de reproduire les erreurs de l'Ouest,* indique Jan Kasl, architecte et ancien adjoint au maire de la capitale. *Eviter cette désertification et cette mise à l'écart d'une partie de la population. Nous avons la possibilité de faire un choix de société ; nous ne voudrions pas le laisser échapper. »*

Depuis le 24 mai dernier, les entreprises du centre-ville sont soumises à un impôt local de 1 % à 10 % selon la nature de leurs activités. Une façon de privilégier les commerces d'utilité publique. Mais cela suffira-t-il à préserver l'aspect résidentiel de la ville ? Rien de moins certain. *« Un propriétaire qui peut louer un appartement à 5 000 couronnes le mètre carré (1 000 F) préférera-t-il, pour la bonne cause, un locataire tchèque qui peut lui rapporter 5 à 6 couronnes (1 F à 1,20 F) par an au mètre carré ?* s'interroge l'architecte Petr Hermann. *J'en doute. »*

Chaque semaine, une nouvelle épicerie d'Etat disparaît, remplacée soit par un magasin d'alimentation privé, dont les prix sont peu accessibles aux petits revenus, soit, le plus souvent, par une boutique d'appareils électroménagers, ou encore de cristal de Bohême pour les touristes, que l'on considère ici comme des porte-monnaie ambulants. Cette année, Prague les a accueillis par millions. De nouveaux visiteurs qui ne sont pas sans altérer l'air de la cité. Leur arrivée massive a, en effet, des incidences importantes sur le niveau de pollution, responsable de la dégradation des monuments. Dans la cuvette de Prague, l'air, dit-on, est aussi souillé que celui de la région des mines d'Ostrava. Une difficulté à laquelle il est donc urgent de remédier : *« Nous souhaitons interdire la ville aux voitures polluantes, démunies de pot catalytique,* explique Jan Kasl. *C'est pourquoi, dès l'année prochaine, les touristes qui viendront se promener dans Mala-Strana seront contraints de laisser leurs véhicules aux abords de la ville, dans un des parkings prévus à cet effet. »* La loi devrait ensuite, d'ici cinq à six ans, s'appliquer aux Pragois eux-mêmes, si le niveau de vie suit le mouvement.

Tout aussi dommageable pour le patrimoine est la pollution à l'oxyde de nitrate et à l'oxyde de carbone due au chauffage au charbon de mauvaise qualité utilisé encore dans la moitié des foyers de Prague : *« Si l'on pouvait, comme on le fit à Londres, boucher les cheminées et dire aux gens d'installer le chauffage central, la tâche de la mairie serait simple »,* explique Petr Hermann.

En fait, la modernisation devrait être entreprise par la ville : il est prévu d'installer le chauffage électrique dans le quartier de Mala-Strana, sur les hauteurs de la ville, alors que Stare Mesto (la vieille ville) et Nove Mesto (la ville nouvelle), sur la rive droite du fleuve, seront, du fait des crues de la Vltava, équipées au gaz de ville.

Mais tout cela prendra du temps alors qu'il serait souhaitable d'aller très vite : une course contre la montre qui laisse l'architecte Jan Sedlak songeur : *« Pendant toutes ces années d'immobilité, nous avons « appris la ville ». Nous l'avons regardée à la loupe, quartier par quartier. Nous étions loin d'imaginer que ce qui nous manquerait le plus pour réaliser nos projets, ce serait, bien sûr, l'argent, mais surtout le temps. Nous sommes aujourd'hui obligés de faire en parallèle des choses qu'il faudrait faire successivement. »* C'est le propre des révolutions de prendre leur élan sur des désastres...

De notre correspondante
Catherine Monroy

COURRIER

Vie quotidienne...

M. Jan Jehlicka, de Vandœuvre-lès-Nancy, nous a fait parvenir la lettre suivante :

« J'ai lu, il y a quelques semaines, le reportage sur Prague publié dans le supplément « Sans visa » du *Monde* du 28 septembre. J'avais trouvé l'article assez intéressant, résumant quelques aspects de cette ville. Mais j'ai été, il y a quelques jours, bien étonné, même stupéfait, de lire dans le courrier du *Monde* du 23 novembre 1991, l'extrait d'une lettre de Mme Buenzod, de Genève. Les informations données dans cette lettre et reprises sans commentaires ne correspondent pas à la réalité. Etant tchèque et pragois, je me permets de réagir sur quelques points :

Les habitants de Prague ont certainement en général des revenus moins élevés, comparés à ceux des Parisiens ou des Genevois. Cela est dû à l'état économique de la Tchécoslovaquie, à la productivité du travail souvent moins grande, etc. Mais dire que *« la misère y règne »* est exagéré.

Le système de sécurité sociale est en train d'être changé. Mais actuellement, l'ancien système gratuit et accessible à tout le monde est toujours en place et fonctionne. Celui qui tombe malade ou est victime d'un accident est soigné, admis à l'hôpital, éventuellement opéré, sans devoir payer, et cela concerne également les soins d'accouchement. La seule chose qui se paie (c'était en partie le cas avant novembre 1989), ce sont certains médicaments, surtout ceux d'importation, ou médicaments « de confort » : ni la pilule ni le préservatif ne sont remboursés.

Le chômage augmente en effet en Tchécoslovaquie, surtout depuis le début de cette année. Des postes plus ou moins utiles (fonctionnaires, industries d'armement, etc.) disparaissent par suite des changements politiques. C'est encore Prague qui se détache avec 17 000 chômeurs sur 1,5 million d'habitants (et donc certainement pas le quart de la population de Prague).

Les régions où le chômage prend le plus d'importance se situent en Slovaquie où les industries d'armement étaient très développées. Les prévisions parlent de 500 000 chômeurs à la fin de cette année. Par ailleurs, des allocations sont prévues pour ces gens et des bureaux s'occupent de les réinsérer.

On cite également dans votre extrait les propos d'un chômeur pragois qui dit : *« Aujourd'hui, je suis libre de dire que le président est un imbécile, mais nous avons faim. »* Personne à Prague n'a faim. Qu'est-ce que cela veut dire avoir faim ? Ne pas manger deux fois par jour de la viande sélectionnée, ne pas boire des grands crus de Bourgogne, ne pas manger du chocolat suisse au lait des Alpes tous les soirs ? Est-cela ? Dans ce cas-là, on a peut-être faim à Prague.

La véritable pénurie alimentaire n'a pas existé en Tchécoslovaquie ces dernières années (comme elle s'est manifestée par exemple en Pologne ou en Roumanie), car la situation économique de ce pays était relativement meilleure. Aujourd'hui, l'Etat a partiellement supprimé les subventions dans le secteur alimentaire et les prix de certains produits (même de nombreux produits) augmentent. Mais les prix varient d'un magasin à l'autre et les gens ne sont pas habitués à cela.

Par ailleurs, les magasins privés commencent à être plus nombreux. Mais, de toute façon, les aliments de base (pain, lait, beurre, fruits et légumes du pays) se vendent à des prix peu élevés et sont accessibles à tout le monde. La somme que l'Etat a économisée en supprimant les subventions dans l'alimentaire a été divisée par 15 millions (nombre d'habitants) et redistribuée à la population (chaque mois, tout le monde, enfant, adulte, retraité ou chômeur, reçoit 190 couronnnes en plus de son salaire).

Pour se rendre compte de ce que c'est d'avoir faim, on a, à Prague, un endroit particulièrement approprié : dans une des synagogues, les dessins d'enfants internés dans les camps de concentration (tchèques et polonais surtout) sont exposés. »

Bridge

nº 1467

LE REVERS DE LA MEDAILLE

Il est indispensable de faire des enchères précises pour éclairer le partenaire, même s'il peut arriver que le renseignement fourni profite aux adversaires comme dans cette donne de la sélection américaine de 1991.

♠ A V 10
♡ 9 8
◊ V 10 9 3 2
♣ R D 6

♠ R D 9 8 6 4 2
♡ V 5
◊ —
♣ 10 9 8 3

(N / O E / S)

♠ 7 3
♡ 10 7 3
◊ A R D 6 5 4
♣ A 5

♠ 5
♡ A R D 6 4 2
◊ 8 7
♣ V 7 4 2

Ann. : E. don. N-S vuln.

Ouest Rodwell	Nord Stansby	Est Meckstr.	Sud Martel
–	–	1 ◊	1 ♡
3 ♠	3 SA	passe	4 ♡
passe	passe	passe	

Si Ouest n'avait pas entamé le 10 de Trèfle, *comment Martel en Sud aurait-il pu gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Voici la ligne de jeu gagnante sur l'entame du Roi de Pique : As de Pique, 10 de Pique coupé, As, Roi et Dame d'atout et *le 8 de Carreau*. Est prend avec la Dame, puis il tire le Roi de Carreau et il est obligé de... s'incliner puisqu'il doit continuer Carreau ou contre-attaquer Trèfle.

Dans *un autre match* les enchères avaient été :

Ouest Eisenstein	Nord Morse	Est Gw'ski	Sud Sutherlin
–	–	1 ◊	1 ♡
1 ♠	2 SA	passe	4 ♡
passe	passe	passe	–

Eisenstein, en Ouest, entama le Roi de Pique. Le déclarant prit avec l'As et il rejoua le Valet de Pique. Alors, l'As de Trèfle et trois tours à Carreau firent chuter ce contrat que le déclarant aurait pu gagner si Ouest avait fait un double saut à Pique.

SEPT MINUTES POUR LA CHUTE

Cette donne illustre une remarquable défense du champion polonais Krzysztof Martens dans le match Danemark-Pologne du Championnat d'Europe de Turku. Avant de prendre sa décision, Martens, en Ouest, a réfléchi sept minutes, et il a trouvé le flanc mortel alors qu'il ne voyait que sa main et celle du mort en Nord.

♠ V 10 6
♡ 6 2
◊ A 8 7
♣ A R 10 6 2

♠ D 9 7 5
♡ R 7
◊ 9 5 2
♣ D 9 5 4

(N / O E / S)

♠ R 3 2
♡ 5 3
◊ R V 10 6 4 3
♣ V 8

♠ A 8 4
♡ A D V 10 9 8 4
◊ D
♣ 7 3

Ann. : O. don. N-S vuln.

Ouest Martens	Nord Auken	Est Szym.	Sud Kock
passe	1 ♣	3 ◊	3 ♡
passe	3 SA	passe	5 ♡

Ouest ayant entamé le 2 de Carreau, le déclarant a pris avec l'As du mort et il a joué le 2 de Cœur pour le 3 et la Dame. Après avoir pris avec le Roi de Cœur, *quelle carte Martens (Ouest) a-t-il jouée* pour faire chuter CINQ CŒURS ?

Note sur les enchères

L'annonce de « 5 Cœurs » était ambiguë dans cette situation. Sud demandait-il, pour aller au chelem, un petit soutien à Cœur ou bien le contrôle à Carreau ou même le contrôle à Pique ? Pourquoi sur « 3 SA » n'a-t-il pas fait un cue bid à « 4 Carreaux » ? En tout cas, Nord a estimé que, malgré l'As de Carreau et As Roi de Trèfle, il devait en rester là.

COURRIER DES LECTEURS

Précurseurs à Deauville (nº 1451)

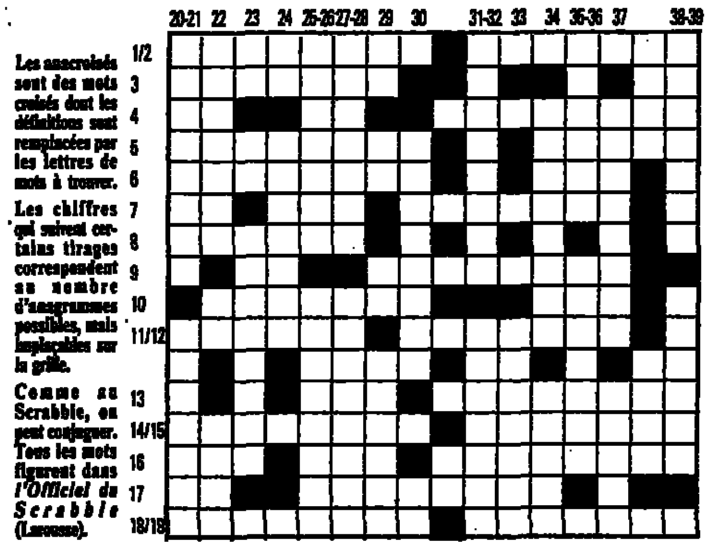
« Il me semble, écrit B. Sinsheimer, qu'il y a une coquille quand vous écrivez au début de la solution : « après trois tours à Trèfle », ne voulez-vous pas dire à *Pique* ? »

Oui, et le plus étonnant est que ce n'est pas une coquille, car, pour une raison mystérieuse, c'est moi-même qui ai écrit « Trèfle » au lieu de « Pique » !

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

nº 698



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres des mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. BEEEMRSS. – 2. ACEEFNS. – 3. EEISTUV. – 4. BEEIMRRZ. – 5. ANNNOOST. – 6. AEFIIRTT. – 7. EINRSUV. – 8. EEILTV (+ 1). – 9. AEENNSUV. – 10. ACEOTTU. – 11. EINQTU (+ 1). – 12. EEOOPPS. – 13. CEEIKORS. – 14. EILLOPRT. – 15. AAEPRSS (+ 6). – 16. ADEOSSSS (+ 1). – 17. AEEEGNRT (+ 2). – 18. EEEFRSST. – 19. EEISSUX.

VERTICALEMENT

20. ABCEILLU. – 21. AENQTTU (+ 1). – 22. EEEENTV. – 23. CEEFIORV. – 24. AINOORS. – 25. AEEITTT. – 26. EIOPSTTU. – 27. EEMNOTT. – 28. EEEILLST. – 29. EILLNS. – 30. AFMOSSTU. – 31. EEINNNOR. – 32. EGOOPRR. – 33. AEKOSSU. – 34. AEKLMMSU. – 35. ACDELR. – 36. AEIRRSS (+ 2). – 37. EEILRSSU (+ 2). – 38. EEILRVZ. – 39. ABESSU.

SOLUTION DU Nº 697

1. MAGICIEN. – 2. CRETOIS (COTIERS COTISER). – 3. PATAUGAS. – 4. INSISTER (SINISTRE TISSERIN). – 5. RIFLERAI, raboterai. – 6. TOMAISON (SOMATION). – 7. NEOTENIE. – 8. NANISONS, rendons nain. – 9. ESSORAT (ROSATES ROTASSE SERTAOS TOSSERA). – 10. NAISSAIN (NANISAIS). – 11. BLASERA (SABLERA ARABLES). – 12. ROILLERAS, battras (helv.). – 13. SEMINAUX. – 14. RUILENT (LUIRENT LUTINER). – 15. AFFAITE, dresse (un oiseau de proie). – 16. ETALAGER (RATELAGE). – 17. ESCRIME. – 18. EAGLES, par – 2, au golf (EGALES). – 19. ERISTALE (ETALIERS...). – 20. MAINTENU. – 21. NESCAFE. – 22. CASEIFIA. – 23. GISEMENT (MEETINGS). – 24. ASPIRAIL, aération de fourneau (PALIRAIS PLAIRAIS). – 25. CASSIES (CAISSES CESSAIS SCIASSE). – 26. KARAÏTES. – 27. EPERONNE (NEOPRENE). – 28. IOULES. – 29. NARINES (NANISER RENNAIS). – 30. CABLATES (BACLATES). – 31. BLETTIR. – 32. EGARONS (ONAGRES...). – 33. BARIOLES (LOBAIRES LOBERAIS). – 34. IONISA. – 35. OSSIFERE (FROISSEE). – 36. ESBIGNA (BINAGES BAIGNES). – 37. SQUAMATE (MAQUATES TAQUAMES). – 38. AUBERGE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 422

LE COIN DU DÉBUTANT

Après l'énoncé et l'illustration des principales règles internationales dans les cinq chroniques précédentes, le coin du débutant sera maintenant essentiellement consacré à des schémas de coups classiques.

● **Coup du blocage (Weiss, 1900) :** Une dame noire et 1 pion noir; 2 dames blanches et 1 pion blanc.

I.

Les Blancs jouent et gagnent :

Ce thème est caractérisé par la position finale où une dame noire sombre corps et biens du fait de la présence suicidaire de l'un de ses compagnons d'armes.

SOLUTION : 38-29 ! (32×21) 29-12 ! et si :

a) (26-48) 12×26, + par blocage ;
b) (21-27) 25-3 (26×8) 3×32... rafle tout, +.

Ou l'art de mettre à l'épreuve de nouveaux amateurs par un coup en... deux temps.

● (Weiss, 1910) : Une dame noire et 2 pions noirs; 1 dame blanche et 3 pions blancs.

II.

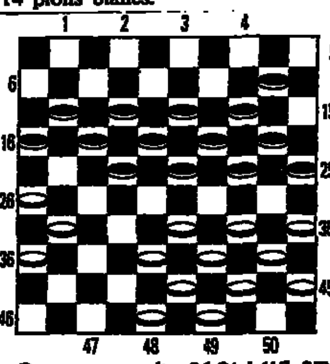
Les Blancs jouent et gagnent :

Assez simple mais subtile application du thème du *coup du blocage.*

SOLUTION : 32-27 ! (49×21) 19-35 ! (21-32...) 31-27 ! (32×21) 35-49 !, + par blocage. Nous retrouvons là le style déroutant de cet ancien champion du monde.

L'UNIVERS MAGIQUE

De Haas fut l'un des plus grands maîtres néerlandais de l'époque 1900. Voici une combinaison qu'il exécuta au championnat des Pays-Bas, en 1908. 14 pions noirs, 14 pions blancs.



B + comme suit : 26-21 ! (17×37) 48-42 ! (37×48) 33-29 (24×42) 43-38 (42×33) 39×6 ! [Passage à dame] (48×30) 35×4 !, dame, +.

SOLUTION DU PROBLÈME nº 421
MATTEI (1916)

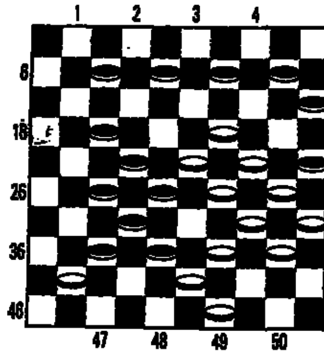
Blancs : dames à 44, 49 et 50.
Noirs : 1 dame à 16 et 1 pion à 25.

44-33!! (16-2, a) 33-38!! (2-30, b) 49-35!! (30-48, c) 35-30 (25×34) 38-43 (48×39) 50×33..., +.

a) (16-7) 50-45! (7-2, forcé) 33-38! (2-11, a1) 45-50, etc., +.
a1) (2-30) 49-35, etc., +.
b) (2-35) 50-45 ! (35-30, forcé) 49-35, etc., +.
c) (30-34) 50-45, etc., +.

Mouvements stratégiques très purs et... très complexes!

PROBLÈME nº 422
J. KOCKEN (1986) (Pays-Bas)



13 pions noirs, 12 pions blancs.
Les Blancs jouent et gagnent.

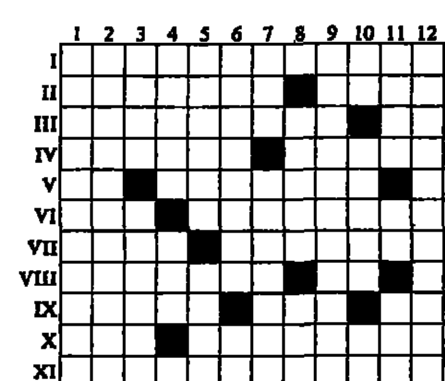
Un mécanisme irrésistible dans cette position culbutée.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 696



HORIZONTALEMENT

I. Tire plus souvent qu'il ne peint. – II. Rendent un culte à la divinité... ou au chocolat. Il n'est pas de taille, à nos yeux. – III. On les a fait connaître dans les formes. En trop. – IV. Invitation au recueillement. Raie. – V. Participe. A prolongé la vie. – VI. Source d'informations. Fis un premier essai. – VII. A procréé. Natifs d'Italie. – VIII. Le sort en réserve d'inattendues. En tôle. – IX. Emirat. Pour en arriver au premier choix. En acier. – X. Article. Promet souvent du plaisir. – XI. Provoquent les souhaits.

VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas toujours du cinéma. – 2. Plaisant pour un sens. – 3. Défait les mariages. Il est spécialement changeant. – 4. Fut un bourreau de travail. Exilée, dit-elle... – 5. On n'en veut pas. Musulman. – 6. Pour la colonie, jadis. Fait de charmants débuts. – 7. Fin de célébration. Abattu. – 8. Points de suspensions. Au cœur du crime. – 9. Fonctionne au feeling. – 10. Possessif. Monsieur et Madame apprécièrent diversement Julien. Il commence. – 11. Poulbot est son ami. Il commence. Toujours en tête, surtout dans les cortèges. – 12. Sur cassettes.

SOLUTION DU Nº 695

Horizontalement

I. Commanditaire. – II. Apeurée. Eclat. – III. Tasse. Terreur. – IV. Alsacienne. Ho. – V. Lier. Gneiss. – VI. On. Dante. Art. – VII. Générer. Basée. – VIII. Orseille. Vs. – IX. Epiai. Cierges. – X. Surintendante.

Verticalement

1. Catalogues. – 2. Opaline. Pu. – 3. Messe. Noir. – 4. Musarderai. – 5. Arec. Arsin. – 6. Ne. Ignée. – 7. Détentrice. – 8. Enée. Lin. – 9. Terni. Bled. – 10. Acres. Aéra. – 11. Ile. Sas. Gn. – 12. Rauh. Revêt. – 13. Etroitesse.

François Dorlet

Erratum. Une erreur s'est glissée dans le positionnement de certaines cases noires de la grille nº 695. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Echecs

nº 1470

TOURNOI INTERNATIONAL de Wijk aan Zee, 1991.
Blancs : Khalifman.
Noirs : Y. Seirawan.
Défense Caro-Kann.

1. é4	ç6		13. ç4	Ca6
2. d4	d5		14. Df3	Db6
3. Cç3	dxé4		15. b3	Ff8
4. Cxé4	Cf6 (a)		16. Fb2	Cç7 (l)
5. Cxf6+ (b)	éxf6 (c)		17. Ff5! (m)	Fxf5
6. ç3 (d)	Fd6 (é)		18. Cxf5	Té-d8 (n)
7. Fd3	0-0 (f)		19. Ta-é1	Cé8 (o)
8. Cé2	Té8		20. Dh5!	Da5 (p)
9. 0-0 (g)	Dç7 (h)		21. Txé8!! (q)	Txé8
10. Cg3	é6 (i)		22. Ch6+! (r)	gxh6 (t)
11. f4!	ç5 (j)		23. Dg4+	abandon. (u)
12. d5! (k)	Fd7			

NOTES

a) Au lieu d'entrer dans la « variante classique » 4..., Ff5, défense éminemment solide analysée dans les moindres détails depuis une dizaine d'années, les Noirs engagent immédiatement le combat par ce développement du C-R (qui pourrait être préparé par 4..., Cd7 sans craindre l'affaiblissement de la structure de pions qui résulte de l'échange des C.

b) Sur le recul inoffensif 5. Cg3, les Noirs répondent au mieux par 5..., ç5.

c) Ou 5..., gxf6 avec l'espoir de donner à la T-T un jeu actif sur la colonne g.

d) D'autres possibilités sont 6. Fç4; 6. Cf3 et 6. g3.

é) Après 6..., Fé6; 7. Cf3, Fd6; 8. Fd3, Cb-d7 ; 9. Dç2, Dç7 ; 10. Fé3, ç5 ; 11. dxç5, Cxç5 ; 12. Fb5+, Fd7; 13. Fxd7+, Cxd7; 14. Td1, Cé5; 15. Da4+, Cç6; 16. Cd4, les Blancs sont mieux (Mije-Kovacevic, Belgrade 1978), mais rien n'est clair après 6..., Fé6; 7. Fd3, ç5; 8. Cé2, Cç6; 9. Fé3, çxd4; 10. Cxd4, Cxd4; 11. Fxd4, Fd6; 12. Fb5+, Ré7; 13. 0-0, Dç7; 14. Dh5, h6; 15. Tf-é1, Th-d8 (Marinkovic-Mirkovic, Belgrade 1991). Ou 6..., Ff5; 7. Df3 (ou 7. Cé2), Dd7; 8. Cé2, Fé7; 9. Cg3, Fg4; 10. Dd3, 0-0 ; 11. h3, Fé6 ; 12. Fé2 avec un petit avantage aux Blancs.

f) Mieux que 7..., Dç7; 8. Cé2, Fg4 ; 9. Fé3, Cd7 ; 10. Dd2, Fxé2; 11. Dxé2, 0-0-0; 12. 0-0-0, Rb8; 13. Rb1, Cb6; 14. g3, Ra8; 15. Df3, Cd5 ; 16. Fç1, Cé7 ; 17. Fç4, Cç8 ; 18. Th-é1, h6 ; 19. h4, h5; 20. Fb3, a6; 21. Té2 ! et la domination de Karpov vint à bout de Smyslov à Tilburg en 1979.

g) 9. Dç2 est également fort.

h) Selon Pachman, la D en ç7 est presque toujours mal placée dans la variante 6. ç3. Cependant, 9..., Fg4; 10. Dç2 ! et 9..., Cd7: 10. Ff4 ! sont aussi en faveur des Blancs.

i) Les Noirs doivent veiller à ne pas tomber en infériorité. Par exemple, si *10..., g6;* 11. Cé4, Fé7; 12. Df3, Dd8; 13. Ff4!; si *10..., Cd7 ;* 11. Cf5 !, Fxh2+ ; 12. Rh1, Fd6 (12..., Ff4; 13. Dg4, g5; 14. Dh5 ou 12..., Cf8; 13. g3, Ff5; 14. Fxf5, Fxg3; 15. fxg3, Dxg3; 16. Dg4 !); 13. Fh6 !, g6; 14. Cxd6, Dxd6; 15. Té1 avec avantage aux Blancs. De même, si *10..., ç5 ;* 11. dxç5, Fxç5 ; 12. Cé4 !.

j) Ou 11..., Cd7; 12. f5, Fd5; 13. Ch5 avec un jeu complexe.

k) Les Blancs s'emparent ainsi de l'initiative. Si 12..., Fxd5 ; 13. Dh5, Fé6; 14. Dxh7+, Rf8; 15. Ch5 ! et si 12..., ç4; 13. dxé6, çxd3; 14. éxf7+, Rxf7; 15. Dxd3, Fç5+; 16. Rh1, Cç6; 17. Db5, Fb6; 18. f5 !

l) Et non 16..., g6 à cause de 17. f5 !

m) Pare 17..., Cxd5; 18. çxd5, ç4+ tout en gagnant la case f5 pour le C.

n) Préparant la blocade en d6 du C *via* é8.

o) Le R noir semble être en sécurité, protégé par F+C.

p) 20..., Cd6 est impossible : 21. Ch6+ !, gxh6; 22. Dg4+, Fg7; 23. Fxf6, Cf5; 24. Fxd8, Txd8; 25. Dxf5. De même, si 20..., g6; 21. Ch6+, Fxh6 (21..., Rg7 ; 22. Dh4 !) ; 22. Dxh6, Cg7 ; 23. f5 !

q) Eliminant un protecteur du R.

r) Suivi du sacrifice du C.

t) Forcé. Si 22..., Rh8 ; 23. Dxf7, Fé7; 24. Dg8+!, Txg8; 25. Cf7 mat (ou 23..., gxh6 ; 24. Fxf6+).

u) si 23..., Fg7; 24. Fxf6, Rf8; 25. Dxg7 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1469
E. POGOSSIANTZ (1976)

(Blancs : Rg4, Ta4, Pf5 et g7. Noirs : Rh1, Tç8 et é7.)

1. f6!, Tg8! ; 2. fxé7, Txg7+; 3. Rh3, Th7+ (si 3..., Txé7? ; 4. Ta1 mat) ; 4. Rg3, Tg7+ ; 5. Rf2!, Tf7+ (si 5..., Txé7? ; 6. Th4 mat); 6. Tf4!!, Txf4+ ; 7. Ré3! et la promotion du pion é est inévitable.

ÉTUDE Nº 1470
A.S. GOURVITCH (1960)



Blancs (4) : Rg7, Ta6 et ç6, Pd6.

Noirs (3) : Ré8, Db7, Pd7.

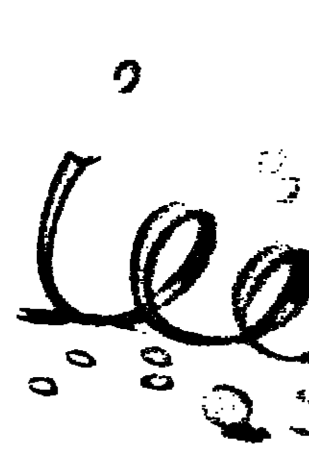
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine













مكزامن الأصل

Dames






Les massepains d'Issoudun

LE mot massepain viendrait de l'italien *marzapane* (petite boîte à confiseries), qui lui-même viendrait peut-être de l'arabe. Il désigne de nos jours des pâtisseries faites d'amandes pilées, de sucre et de blancs d'œufs. C'est dire que le mot et la chose ne datent point d'hier. Aussi bien on en trouve une recette dans *le Confiturier royal* datant de l'an 1732.

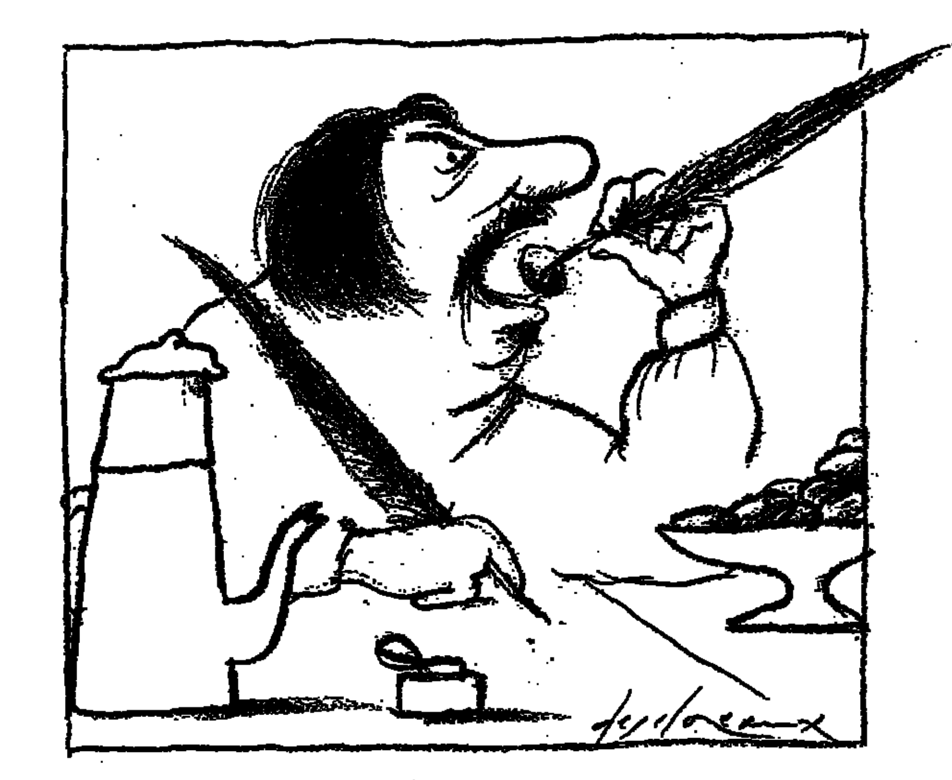
Pourquoi alors demeure-t-il attaché à cette petite ville du Berry ? Certes, des ursulines du couvent local, dispersées lors de la Révolution, ouvrirent, rue Porte-Neuve, une pâtisserie, et leurs massepains régalèrent le chaland révolutionnaire. Certes, leur successeur, un nommé René Aufrère, acheta leur maison en 1819 et, durant un demi-siècle, envoya ses massepains à la cour de Russie, au Vatican (et l'on a raconté que Pie IX s'en montrait friand), à Napoléon III même. Mais cela n'eût peut-être point suffi...

C'est lors d'un séjour chez ses amis Carraud que Balzac découvrit Issoudun et entendit parler des massepains, qui le régalèrent à son tour. Il recueillit également ici les éléments d'une aventure qui allait devenir roman : *la Rabouilleuse*.

Flore Brazier, la petite « rabouilleuse » (on appelait ainsi les enfants battant le ruisseau pour déloger, au profit du pêcheur, les écrevisses alors nombreuses), savait qu'en province *« On ne dîne pas aussi luxueusement qu'à Paris mais on y dîne mieux »*. Les plats sont *« médités et étudiés »*, nous dit Balzac ajoutant qu'on trouve, en province, des *« carêmes en jupon. »* Et dans son roman il dépeint l'auberge tenue par les époux Cognet, lui ancien palefrenier, elle cuisinière en maison bourgeoise et qui devint rapidement « la Cognette » avant de donner ce nom à l'auberge.

La Rabouilleuse fut un succès littéraire à sa parution, en 1842. Deux années plus tard, en mars 1844, des milliers de prospectus inondèrent la capitale : *« Messieurs... Je viens d'ouvrir, 38* bis, *rue Vivienne, un magasin pour l'exploitation de ce produit dont la réputation, dans le Berry, a près d'un siècle d'existence et dont le plus remarquable romancier de notre époque parle ainsi dans un de ses ouvrages... »* Suivait un passage du roman où, disait Balzac : *« Le gâteau d'Issoudun est l'une des plus grandes créations de la confiserie française. »* Aussitôt le bruit se répandit dans Paris que Balzac s'était fait pâtissier, rapporte le docteur Cabanès.

Issoudun aujourd'hui ? Alain Nonnet et son gendre, J.-J. Dauny, en cuisine, règnent sur une *Cognette* étoilée que Balzac ne reconnaîtrait pas mais apprécierait. Entre une promenade dans la vieille ville, le Musée de l'hospice Saint-Roch, les souvenirs balzaciens, la halte s'impose ici. La carte « berrichonne » est une énumération des spécialités du pays : pâté à l'ail de Châteauroux, chausson d'escargots de Cluis, poulet en barbouille de La Châtre, poulet aux escargots d'Issoudun, pot-au-feu berriaud. Avec, bien sûr, d'autres plats d'imagination (œufs pochés Balzac, saint-jacques à la vanille, rossini de bonite au foie de lotte) et, bien entendu, parmi les desserts, les massepains.



Massepains que vous trouverez également à *La Rotonde*, et préparés par Jacques Guyard (de Saint-Valentin, 36100), fournisseur de Fauchon.

Mais revenons aux massepains artisanaux de *La Cognette*, servis sur le plateau des mignardises. C'est un mélange (un appareil disent les cuisiniers) de 700 g de sucre en poudre pour 1 kilo de poudre d'amandes et 100 g de beurre, 6 blancs d'œufs, 1/2 verre d'eau de fleur d'oranger, une pointe d'amandes amères (en essence) et une de cannelle (en poudre). L'appareil, bien moelleux, est abaissé au rouleau sur 3 mm d'épaisseur, détaillé de morceaux et glacé à la royale, c'est-à-dire d'un mélange de blanc d'œuf et sucre glace étalé au pinceau et le tout séché au four, à chaleur douce.

Dans son livre *Desserts traditionnels de France* qui vient de paraître chez Flammarion, Lenôtre y ajoute zestes d'orange et de citron.

La Reynière

▶ *La Cognette*, boulevard de Stalingrad à Issoudun (36100), tél. 54-21-21-83. L'hôtel, ouvert depuis peu, est au 26 de la rue des Minimes.

ACTUALITÉ

L'Europe et les fromages

LE fromage, on le sait, est l'un des plus vieux aliments de l'homme. Dès la domestication des mammifères (bovidés, ovidés, mais aussi cheval et chameau), l'homme préhistorique, découvrant les laitages, apprit le premier balbutiement du fromage que fut le caillé. On a retrouvé, dans les débris des palafittes, des vases perforés, de bois puis en poterie, analogues à ceux dont on se sert encore aujourd'hui pour l'égouttage familial dudit caillé. La Bible se réfère souvent aux fromages de lait de brebis dont Jacob possédait un troupeau. C'est dire que les fromages sont de partout ou presque, mais, depuis des siècles, la France en présente incontestablement la plus riche variété. C'est même ce qui donna lieu à la phrase célèbre : *« Un peuple qui a inventé plus de trois cents fromages ne saurait disparaître »*, attribué successivement à Churchill, de Gaulle et même Jean Cocteau. L'eussent-ils dite qu'ils auraient eu un modèle : Emile Bergerat qui, en 1914, dans *Glanes et javelles*, rimait :

Un peuple ne meurt pas qui fait de tels fromages...

Cette grande variété des fromages de France tenait à la diversité des paysages provinciaux et à l'artisanat de leur fabrication. Mais déjà, depuis la dernière guerre, l'abondance de la production (plus de 1 million 400 000 tonnes) avait multiplié les productions usinières, remplaçant les noms illustres et villageois par des noms publicitaires. Et en avant pour les Fromageons d'or, Saint-Machin et Bonpaillons !

Du moins nous restait-il les « vrais » fromages, au lait cru évidemment. Ils sont, selon le mot de Brillat-Savarin, *« le premier des desserts »*. Et l'honneur de notre pays, l'image de la tradition.

Ils sont l'honneur, aussi, des grands fromagers-affineurs (entre parenthèses notez que l'appellation « maître fromager » ne correspond à aucun critère). Ils sont encore quelques-uns, partout en France, un peu désabusés quelquefois. La surenchère des grandes surfaces et l'ignorance du consommateur nuisent au prestige de la qualité. Les restaurateurs sont aussi un peu responsables qui, en général, s'occupent mal de la qualité de leur « plateau ». Passons...

Parce qu'il y a aussi, à présent, l'Europe ! Et l'Europe, ici, c'est la concurrence plus souvent déloyale (le Danemark ne vend-il pas du roquefort au lait de vache et, toujours au lait de vache, n'exporte-t-il pas partout le feta grec (lui aussi en Grèce au lait de brebis), et ce impunément ? Parce qu'à Bruxelles on prépare la pasteurisation obligatoire. Est-elle le prix à payer pour l'intégration de la France à l'Europe ? Le ministère de l'agriculture interpellé nous assure que les normes microbiologiques nécessaires à la préservation de la qualité (et du goût !) seront préservées. Espérons-le. C'est le combat de l'ARTFF (Association pour le respect des traditions fromagères françaises), présidée par Marie-Anne Cantin, qui sait que, entre autres exemples, l'affinage du saint-nectaire sur paille de seigle ou du cantal sur étagères de bois, pratiques séculaires, sont de tradition mais aussi de sagesse pour la suprématie du goût. Car la pasteurisation n'a point créé l'hygiène, ainsi que le dit M. Pierre Boisard : *« Avant que l'on ne découvre ses effets, les fromagers artisans s'imposaient déjà des règles élémentaires alimentaires. »*

On peut évaluer à près de 40 000 emplois les fabrications traditionnelles des fromages qui représentent et notre patrimoine et notre culture. En même temps qu'un art de vivre certain. Faudra-t-il, sous prétexte d'uniformisation européenne (en fait une uniformisation par le bas, encore que certains fromages suisses, italiens, belges, espagnols, allemands, britanniques méritent attention), reprendre le mot célèbre : *« France, ton fromage fout le camp »* ?

C'est ce que ne veulent pas les vrais fromagers (comme, à Paris, Marie-Anne Cantin, 12, rue du Champs-de-Mars ; Henry Voy, 21, rue Vignon ; Alain Dubois, 80, rue de Tocqueville et 79, rue de Courcelles ; Alléosse, 13, rue Poncelet ; Alain Quatrehomme, 62, rue de Sèvres ; et quelques autres. C'est aux consommateurs gourmets de les encourager.

L. R.

Semaine gourmande

Jean l'Auvergnat

Le vieux bistrot autrefois renommé était tombé dans l'oubli. Le voici en neuves mains, resté fidèle à son enseigne (abondant panier de cochonnailles, omelette au boudin noir, tripous, queue de cochon farcie, morue à l'auvergnate, fourme d'Ambert, glace aux marrons, etc.). Accueil empressé de Sylvie, la jeune directrice. Carte des vins qui doit se «renforcer», trois sortes de pain et, outre la carte (compter 200 F pour de bons appétits), un menu à 128 F : choix d'entrées, plat, fromage ou dessert. Cela fait plaisir de retrouver un bon vieux rendez-vous du Paris d'hier.

▶ Jean l'Auvergnat, 52, rue Lamartine (9e). Tél. : 48-78-62-73. Fermé samedi midi et dimanche. Salon : 35 couverts. Carte bleue.

San Valero

Les restaurants de bonne cuisine espagnole sont rares à Paris. En voici un à Neuilly, celui de Faustino Valero (et du fils Javier Valero en cuisine). Beau décor plaisant, salle confortable, menu à 140 F et 190 F et la carte, avec le foie gras de Jerez, l'éventail de sardines fraîches grillées, le gaspacho d'Andalousie, le jambon serrano, la parillada de poissons et crustacés, la paella (de poulet et lapin où de poisson et fruits de mer), etc., etc. A la carte (avec un des bons vins d'outre-Pyrénées) comptez 300/500 F. Mais vous serez régalés.

▶ San Valero, 209 *ter*, avenue De-Gaulle à Neuilly. Tél. : 46-24-07-87. Fermé samedi midi et dimanche. A.E.-C.B.

L'Auberge Napoléon à Grenoble

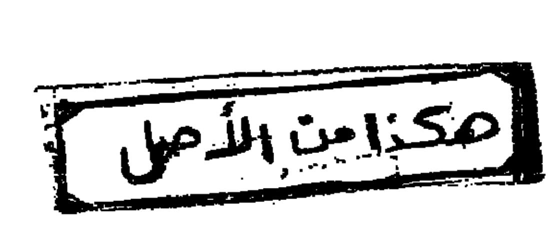
Sans doute Bonaparte repassant par là serait surpris de voir remplacer Dunan, son cuisinier d'Helvétie, par un chef japonais. Mais il découvrirait avec plaisir le feuilleté d'escargots au vin de pays, les «belles de Fontenay» à la crème et caviar, la meurette de poissons de l'océan, le bœuf vigneronne ou le confit de canard aux lentilles avant de bien bons desserts. Un menu dauphinois nous conduit du feuilleté au bleu de Sassenage au soufflé à la chartreuse (128 F). Un menu à 165 F et la carte (compter 350/450 F). L'accueil est empressé : Anne et Frédéric Gaby sont «du métier».

▶ Auberge Napoléon, 7, rue Montorge, à Grenoble (38000). Tél. : 76-87-53-64. Fermé dimanche et lundi midi. A.E., D.C., C.B.

Le Grand Cerf à Marquise

Entre Boulogne et Calais, un ancien relais de poste où passa Hugo. Il vient d'être repris par Stéphane Pruvot, qui a quitté le Bellecour parisien. Les utilisateurs du tunnel sous la Manche (ils sortiront à quelques minutes d'ici) découvriront les langoustines rôties aux cheveux de poireaux frits *(sic)*, les huîtres à la crème acidulée aux piments doux, mais aussi la joue de bœuf bourguignonne, le foie gras chaud aux cinq épices, le mille-feuille crème de whisky, etc. Pains «maison». Menus : 120 et 195 F, et carte (compter 300/400 F).

▶ Le Grand Cerf, 34, avenue Ferber, à Marquise (62250). Tél. : 21-87-55-05. Fermé dimanche soir et lundi.



CULTURE

MUSIQUES

Le retour de Cziffra

Adulé puis décrié, le grand pianiste revient sur le devant de la scène grâce à deux coffrets de disques

Après avoir été malmené, pendant quinze ans, par une critique condescendante, Georges Cziffra est à nouveau l'objet de toutes les adorations : *le Monde de la musique* lui consacre un dossier dans son numéro de janvier, et les deux coffrets qui reprennent ses «vieux» disques publiés par EMI et Philips s'arrachent comme des petits pains.

Plus qu'un effet de mode, ce retournement de situation prouve sans doute que le public, qui s'est longtemps extasié de la seule «plus-value technique» des enregistrements stéréophoniques vantée par une école critique contemporaine de la nouvelle cuisine, a appris à entendre la musique derrière la haute-fidélité, à retouver le chemin de plaisirs plus sensuels. Un public «aidé» par des éditeurs de disques qui rééditent leurs archives à tour de bras depuis une dizaine d'années.

Cziffra en aura vu de toutes les couleurs, des vivas extasiés lancés lors de ses débuts parisiens fin 1956 – *«réincarnation de Liszt»*, *«prodige diabolique»*, etc. – aux descentes en flammes qui accueilleront presque invariablement chacun des microsillons publiés à partir des années 70. En 1976-1977, l'un des piliers de «La tribune des *critiques de disques*», la défunte émission vedette de France-Musique qui faisait et défaisait les réputations, lançait, après l'audition d'un extrait des *Années de pèlerinage*, de Liszt : *«Quand on joue comme ça, on n'a qu'une chose à faire : se suicider.»* Cziffra n'a pas suivi ce conseil, mais il a, peu à peu, espacé ses concerts.

Aujourd'hui, il ne joue plus en public, n'enregistre plus, mais son aura ne cesse de grandir à mesure qu'il laisse ses anciens éditeurs republier son legs discographique sur CD. Il est devenu un modèle pour ses jeunes confrères, dont certains font le voyage de Senlis pour recevoir ses conseils. D'autres, plus âgés, – Martha Argerich, Martial Solal, Nelson Freire, Michel Béroff, Jean-Marc Luisada, etc. – sont ses meilleurs agents de publicité auprès de musiciens qui, au-delà des mers, ne le connaissent pas toujours.

EMI a titré son coffret *les Introuvables de Cziffra*. Ces interprétations ne se trouvaient, effectivement, plus que chez les antiquaires du disque, les plus anciennes dans des gravures en stéréophonie électronique au son repoussant : graves sur-réverbérés à gauche, aigus crissants à droite, selon la mauvaise habitude qu'avait autrefois un éditeur dont le disque compact a redoré le blason technique. Cela n'empêchait pas ses admirateurs les plus prosélytes de les copier sur cassettes. Les voici donc, en vrai et belle monophonie, *médium feutré*, *basses* claires, aigus limpides.

Apports techniques

Le sentiment d'euphorie provoqué par ces treize heures de musique est total. Il est si peu de pianistes capables de se jouer des impossibles traits lisztiens, d'alléger les batteries d'accords les plus tétanisées, de ne jamais surcharger d'intentions les passages expressifs (tellement expressifs qu'ils en sont parfois saint-sulpiciens). Si peu de pianistes en phase avec des pièces dont la virtuosité ahurissante fait paraître tant d'autres interprètes timorés.

Mais il est surtout passionnant de relever les apports techniques de Cziffra, cette façon d'enlever le pied de la pédale dans les fortissimos, d'alléger le son jusqu'à effleurer le clavier, tout en accélérant imperceptiblement quand la plupart de ses confrères donnent toute la gomme (Cortot, Horowitz autrefois s'essayaient parfois à ce tour de force; Argerich et Freire ont, aujourd'hui, la capacité de suivre cet exemple). Ces disques, enfin, font tomber le reproche principal fait à ce pianiste considéré comme plus virtuose que musicien. Ses sonates de Beethoven, dessinées avec une émouvante droiture, sont d'une tenue stylistique et d'une élégance raffinées. Son Schumann est d'une douceur résignée, douloureuse parfois, d'une subtilité rythmique, qui trouvent un écho dans ces petites pièces de Couperin et de Rameau d'une suprême délicatesse. Musicien, Cziffra l'est jusque dans ses improvisations sur le *Vol du bourdon*, ou sur des thèmes de *Guillaume Tell*, de Rossini, jusque dans cette infernale *Rhapsodie espagnole* sur le célèbre motif des *Folies d'Espagne*, jusque dans la *Grande valse* du *Faust* de Gounod, à laquelle il donne un élan irrésistible. Virtuose oui, mais jusqu'à faire oublier l'inertie du piano.

Les interprétations du coffret Philips ne sont pas moins nobles, moins irrésistibles. Le disque Liszt a été pourtant enregistré sur un piano désaccordé. Ce défaut impardonnable et si fréquent ne peut toutefois gâter son interprétation de *la Deuxième Polonaise*, idéal de jeu lisztien. Et Cziffra y donne aussi le *Concerto en mi mineur* de Chopin, tel que le jouait la grande et méconnue Guiomar Novaes (1). Il y délie les entrelacs de phrases avec une élégance qui irradie l'Orchestre national dirigé par Manuel Rosenthal.

ALAIN LOMPECH

(1) *Music and Arts* et *RCA* annoncent, pour 1992, la réédition des 78 tours de cette pianiste brésilienne, et peut-être la publication d'enregistrements publics.

▶ *Les Introuvables de Cziffra*, un coffret de huit CD EMI «Classics» CZS 7 67366-2, avec des œuvres de Liszt, Chopin, Schumann, Beethoven, Brahms, Hummel, Rameau, Couperin, *Mendelssohn, Lully, Cziffra* et Balakirev. *Les Années Philips*, un coffret de quatre CD Philips 434 547-2, avec des œuvres de Chopin et Liszt.

EXPOSITIONS

Savants comme des lynx

L'aventure intellectuelle d'une académie italienne

L'ACCADEMIA DEI LINCEI
à la Fondation Dosne-Thiers

Lince signifie « lynx » en italien. Quand Federico Cesi, de famille aristocratique et fortunée, décide de réunir autour de lui savants et érudits, il dénomme son assemblée Académie des Lynx, car tous ont pour principale ambition de scruter la nature et d'en surprendre les secrets. Cela se passait à Rome en 1603, et l'événement était d'importance. C'est que dans leurs statuts, élégamment intitulés *Lynceographum*, les Lincei se donnent pour règle la liberté philosophique et pour méthode le raisonnement scientifique, largement fondé sur la géométrie et les mathématiques. Alors que règne la Contre-Réforme et que l'autorité ecclésiastique s'emploie avec infiniment de zèle à interdire toute pensée insoucieuse d'orthodoxie, se réclamer de tels principes peut se révéler dangereux.

Les Lincei financent recherches et expérimentations savantes, au risque de s'entendre accuser d'hétérodoxie. Le traité de Galilée sur les taches solaires est publié par leurs soins en 1613, signe du soutien que l'Académie accorde à l'astronome alors que, déjà, ses travaux passent pour suspects et que la Compagnie de Jésus le combat. Au plus fort de la querelle, ce sont encore les Lincei qui font imprimer *Il Saggiatore*, réplique de Galilée à ses ennemis. Preuve ultime de l'alliance : la condamnation de Galilée par l'Eglise coïncide avec la dispersion de l'institution, victime de la Curie romaine aux débuts des années 1630.

Galilée n'est pas le seul héros des Lincei. Le naturaliste hollandais Joannes Van Heeck, l'un des quatre fondateurs de l'Académie, se distingue par ses talents de linguiste, lui qui connaît le grec, l'arabe et l'hébreu, par ses études médicales, astronomiques et physiques et par son goût pour l'alchimie et l'astrologie. Toutes ces belles qualités lui valent d'être dénoncé au Saint-Office en 1604 et de s'enfuir d'Italie jusqu'à Paris, puis jusqu'à Prague, où il rencontre Kepler et où Rodolphe II le protège. On pourrait multiplier les exemples de cet ordre : l'histoire des Lincei, quoiqu'elle n'occupe que trois décennies, se confond avec celle des sciences, de toutes les sciences, zoologie, géologie, archéologie, pharmacopée. Ils ont herborisé, fouillé, creusé, visité mines et cavernes, organisé un jardin botanique et un musée d'histoire naturelle. Ils ont, enfin, rassemblé une bibliothèque qui a compté plus de deux mille volumes imprimés, des encyclopédies aux poètes en passant par l'architecture et le droit. Evoquer cette aventure dans une exposition est malaisé. L'évolution des idées se prête mal à la mise en scène. Les organisateurs de l'hommage aux Lincei qu'abritent les bâtiments vieillots de la fondation Dosne-Thiers ont résolu la difficulté de leur mieux. Avec des lunettes d'astronomie pour uniques sculptures, des manuscrits et des gravures savantes pour seules images, ils ont composé une évocation très pédagogique et efficace. Elle mérite d'être parcourue lentement, le temps d'examiner croquis astrologiques, études d'arbres pétrifiés, relevés de mosaïques romaines et lexiques chinois.

La seconde partie de l'exposition, plus brève mais non moins instructive, traite du renouveau des Lincei au dix-neuvième siècle et de leurs mésaventures durant la période fasciste. Le Duce, aussi peu favorable à un conclave d'esprits libres que l'Inquisition jadis, suscita une assemblée concurrente, l'Académie d'Italie, dont chaque membre aurait une pension. Il fallait, pour en faire partie, avoir démontré sa docilité politique. On imagine quel concours de veulerie et de complaisance cette initiative suscita... L'Académie d'Italie fut supprimée en 1944 et les Lincei restaurés en 1946 sous l'autorité de Benedetto Croce, quatre cent cinquante ans après leur fondation.

PHILIPPE DAGEN

▶ Fondation Dosne-Thiers, 27, *place Saint-Georges*, 75009 Paris. Tél. : 48-78-14-33. Jusqu'au 8 janvier.

Le Théâtre des Boucles de la Marne ferme ses portes

Fondé en 1983 par Pierre Santini et installé au Théâtre Gérard Philipe de Champigny, le TBM (Théâtre des Boucles de la Marne) a cessé officiellement ses activités le 31 décembre 1991. Il disposait d'un budget nettement insuffisant : 2 millions, dont 950 000 francs du Val-de-Marne, 800 000 francs de l'État, 350 000 francs de la ville. De plus, Pierre Santini n'a jamais obtenu la pleine disposition de cette salle municipale. Il a, néanmoins, pu créer quelques pièces marquantes, du *Chariot de terre cuite* de Claude Roy, en 1984, à *la Peau d'un fruit* de Victor Haïm, en décembre 1991. Mais les difficultés financières étaient trop lourdes : un théâtre de plus disparaît dans la banlieue parisienne...

CINÉMA

La mort de Ginette Leclerc

Une vamp de l'âge d'or qui s'est éteinte à soixante-dix-neuf ans

Ginette Leclerc, l'incandescente du cinéma français de l'entre-deux-guerres, petite sœur des Gina Manès et Viviane Romance, vient de mourir à Paris.

Brune, coiffée en frange sur le front, l'œil noir hardi, la bouche aux lèvres épaisses, fardée, lourde de promesses... Telle était, dans le cinéma français des années 30, Ginette Leclerc, vouée, comme bien d'autres, à l'emploi de « petite femme » ignorant le sens du mot vertu, de garce accrochée au premier homme venu, comme si elle avait le feu au corps. Dans cet emploi, Viviane Romance fut sa seule grande rivale et gagna, avant elle, un statut de star qui lui permit d'orienter différemment sa carrière. Même si Marcel Pagnol et, un peu plus tard, Henri-Georges Clouzot surent tirer la comédienne de sa gangue, Ginette Leclerc a gardé longtemps son image d'avant-guerre. Elle s'en était accommodée, cherchant simplement à toujours bien faire ce qu'on lui demandait. Ce fut une « nature », dans plus de cent films.



ROGER CORBEAU

Avec Raimu, dans « la Femme du boulanger »

Geneviève Menut naît à Paris, le 9 février 1912. Fille de bijoutiers très à l'aise, elle est élevée en enfant gâtée, et adopte, dès l'adolescence, un comportement provocant (elle l'a raconté dans *Ma vie privée*, livre de souvenirs publié aux éditions de la Table ronde en 1963). Elle se marie, à dix-huit ans, avec un ancien danseur de l'Opéra, de vingt ans plus âgé qu'elle, Lucien Leclerc. En 1932, elle entre au cinéma, sous le nom de Ginette Leclerc, par la petite porte de la figuration. Elle passe aux rôles secondaires, joue au théâtre, au music-hall. En 1934-1935, on la voit, légère et court vêtue, sensuelle et canaille, dans des comédies de Christian-Jaque, René Guissart, André Hugon, Roger Richebé, Pierre Colombier, Richard Pottier, Jack Forrester. Elle se fait remarquer, en 1936, dans *l'Homme de nulle part*, de Pierre Chenal, d'après Pirandello. Cette année-là, elle fait, sur le plateau de *la Loupiotte*, mélodrame d'Arthur Bernède réalisé par Jean Kemm, la connaissance du « jeune premier » Lucien Gallas. Coup de foudre, divorce. Ginette Leclerc va vivre avec ce comédien médiocre une liaison orageuse jusqu'en 1945.

En 1937, après le lot habituel de vaudevilles, Ginette Leclerc devient vedette, aux côtés de Corinne Luchaire, dans *Prison sans barreaux*, de Léonide Moguy, où, pensionnaire d'une maison de correction, elle manifeste des penchants pour Lesbos et fomente une révolte. Marcel Pagnol l'engage alors pour être, auprès de Raimu, *la Femme du boulanger*. Il lui fait changer sa coiffure ; elle n'a presque pas de texte à dire, mais se révèle dans les silences et les regards, les expressions fugitives. Et les rôles de garce se succèdent : dans *Métropolitain*, de Maurice Cam (1938), *le Ruisseau*, de Maurice Lehmann (1938), *Coups de feu*, de René Barberis (1939), *l'Empreinte du dieu*, de Léonide Moguy (1940), puis, sous l'Occupation, *le Briseur de chaînes*, de Jacques-Daniel Norman, *Fièvres*, de Jean Delannoy, *le Chant de l'exilé*, d'André Hugon, *le Mistral*, de Jacques Houssin, *le Val d'enfer*, de Maurice Tourneur, *le Dernier Sou*, d'André Cayatte.

En 1943, Henri-Georges Clouzot a révélé, à son tour, une nouvelle Ginette Leclerc, dans son sulfureux *Corbeau*. Denise, la boiteuse, dévorée de sensualité, de désir et d'amour véritable, est un personnage féminin très complexe qui restera, avec Aurélie, « la femme du boulanger », son plus beau titre de gloire.

Une tradition qui colle à la peau

A la Libération, Ginette Leclerc est arrêtée, tant pour avoir travaillé à Continental Films que pour avoir été mêlée à l'achat, pour Lucien Gallas, d'un cabaret autorisé par les Allemands (*Ma vie privée*, pages 182 à 194). Après plusieurs prisons et un temps d'interdiction, elle refait surface en 1946 et... doit renouer avec la tradition qui lui colle à la peau. Ainsi, dans *Une belle garce*, de Jacques Daroy (1947), où elle reprend un rôle de Gina Manès. Le temps n'est plus des six ou sept films par an. Mais, à l'approche de la quarantaine, Ginette Leclerc reste dépendante de son physique et de son emploi. On la verra, pourtant, mieux utilisée que dans les stéréotypes habituels chez Marcel Pagliero (*Un homme marche dans la ville*, 1949), Max Ophüls (*le Plaisir*, 1951), Gilles Grangier (*Gas-oil*, 1955), Marcel Camus (*le Chant du monde*, 1965), Walerian Borowczyk (*Goto, île d'amour*, 1968), Joseph Strick (*Tropique du cancer*, 1969). Elle joue aussi au théâtre, en tournée, paraît dans des reprises de pièces célèbres, telle *la Putain respectueuse*, de Jean-Paul Sartre.

Ginette Leclerc tourne jusqu'à la fin des années 70, sans se laisser vraiment entamer par l'âge. A la ville, accompagnée de sa mère, elle a des allures de bourgeoise indestructible. Elle sera pourtant frappée, vaincue par la maladie. En 1988, à la mairie d'Asnières, pour la cérémonie du quatre-vingt-dixième anniversaire d'Arletty, on la reconnut à peine dans la femme diminuée, presque muette, qui avait tenu à être là et qu'on allait saluer, le cœur serré, en rassemblant des souvenirs.

JACQUES SICLIER

□ **Cinéma de Palestine.** – Documents ou fictions, cinéma ou télé, courts ou longs métrages, de toutes origines mais surtout œuvres de Palestiniens et d'Israéliens, les quelque vingt films présentés à l'Institut du monde arabe tentent un portrait en pointillé de la Palestine, de son histoire et de sa quête obstinée d'identité et de reconnaissance. Dans les territoires occupés, dans les camps de réfugiés, en Israël ou en exil, à travers l'évocation d'inconnus ou en suivant l'itinéraire d'Arafat, dans la mémoire ou le quotidien des conflits et des amours intercommunautaires, le programme multiplie les approches vers une meilleure compréhension.

▶ Du 4 au 30 janvier, les samedis et dimanches à 16 h et 18 h à l'Institut du monde arabe. Tél. : 40-51-39-91.

□ **La mort du fantaisiste Pierre Provence.** – Le chanteur et humoriste Pierre Provence est mort le 1er janvier à son domicile de Seine-et-Marne. Il était âgé de soixante ans. Découvert par Guy Lux à l'occasion du « Palmarès de la chanson », familier des émissions de variétés de Jacques Martin et de Pascal Sevran, il avait également assuré les premières parties des tours de chant de Jacques Brel ou de Juliette Gréco. Son plus grand succès aura été la chanson *Six roses*, mais son répertoire comprenait également des classiques de la chanson parisienne, (*Pigalle, Julie la rousse...*) et reprenait de nombreux airs popularisés par Maurice Chevalier.

ÉCONOMIE

Le pouvoir de dire oui

Oui, la communication est un secteur d'avenir, à forte croissance. Oui, une banque se doit de prendre des risques : on leur reproche assez leur timidité, leurs prises de garantie multiples, quand l'emploi est en jeu. Oui, une banque peut, et parfois doit, accompagner ses clients dans leur capital et dans leur expansion à l'étranger.

Oui, oui, oui. Pourtant, la banque qui a pris pour slogan *« le pouvoir de dire oui »* doit aujourd'hui regretter par moments d'avoir acquiescé aux mirobolants projets de quelques flamboyants ténors des médias. Car le Crédit lyonnais est le principal banquier français du groupe Maxwell, en déconfiture, il fut celui de l'Italien Giancarlo Parretti, maintenant en prison, et il reste actionnaire à 10 % d'une Cinq en dépôt de bilan.

Certes, d'énormes différences séparent le magnat de la presse britannique noyé alors que son empire faisait eau de toute part, le financier italien parti avec des méthodes douteuses à la conquête de Hollywood – tous deux suspectés de malversations – et le premier groupe français d'édition, groggy après à peine un an de présence dans le cirque télévisé. Mais ils ont en commun une activité à haute visibilité – pour le grand public – et souvent à grande opacité – pour les comptes. De quoi attirer les banques, avant de les piéger, quand on découvre trop tard l'ampleur des dégâts.

Le rôle des sociétés d'audit pourrait d'ailleurs finir par pâtir de scandales comme celui du groupe Maxwell. Comment croire, comment admettre que tous ces comptes certifiés se révèlent chiffons de papier le jour où l'on s'aperçoit que les rois sont nus ? Qu'il soient contredits à quelques jours d'intervalle par les mêmes comptables contrits ?

A cette carence du système d'alerte s'ajoute le phénomène de l'engrenage : pour récupérer ses fonds, on s'engage plus avant avec son client... et c'est ainsi que le policé Jean-Yves Haberer se retrouve patron de la Metro Goldwyn Mayer, nouveau « mogul » du boulevard des Italiens. Le Lyonnais n'est pas seul à s'être laissé fasciner par la piste aux étoiles des médias. Mais il risque d'y brûler quelques morceaux du pelage de son lionceau fétiche.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les difficultés des industries culturelles

Avant la mise en redressement judiciaire les créanciers et les salariés de La Cinq s'inquiètent

Le tribunal de commerce de Paris devait placer La Cinq, vendredi 3 janvier, en procédure de redressement judiciaire. L'administrateur provisoire – qui pourrait être Me Hubert Lafont, qui a exercé le même rôle notamment pour la bijouterie Chaumet, ou la société de Bourse Tuffier et pour feu *le Matin de Paris*, – devra alors examiner les comptes de la société pour en déterminer le passif.

Les différents fournisseurs de la chaîne, dont les créances sont maintenant gelées, commencent pour leur part à chiffrer les conséquences de ce sinistre. Les producteurs sont parmi les plus atteints. Leur syndicat, l'USPA, estime que les sommes en jeu se chiffrent à plus de 300 millions de francs, avec plus d'une cinquantaine d'entreprises touchées, dont une dizaine en danger. L'USPA souligne aussi les conséquences indirectes du dépôt de bilan de La Cinq : une perte de crédibilité dans le cas de productions internationales, et bien sûr des menaces sur l'emploi de 15 % à 20 % du secteur production. L'USPA estime que *« l'imprévoyance et l'incompétence des dirigeants de la chaîne n'ont fait qu'accélérer une déconfiture »* due à *« une accumulation d'erreurs commises depuis des années dans l'audiovisuel »*.

Les prestataires de services, réunis dans la Fédération des industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel (FITCA) ou le Syndicat national de la vidéo-communication (SNVC) estiment aussi que, directement ou indirectement, les conséquences seront graves pour leurs activités. Le président de la FITCA note avec amertume que les créances des prestataires ne seront pas prioritaires car *« on se dispensait de garantie en fonction de la notoriété de Hachette et des engagements pris devant le CSA »*.

Plusieurs syndicats de salariés ont appelé à la sauvegarde de l'emploi, notamment le SNJ, la CGC et le SNTPCT (techniciens de la production). Et les salariés de la chaîne sont en train de créer une Association de défense. Ils tentent de susciter des solutions de reprise, qui pourraient faire appel à l'épargne publique, à la participation des salariés, et à des partenaires, étrangers ou non.

Le représentant du groupe Berlusconi en France – actionnaire à 25 % – a déclaré à La Repubblica que son groupe est *« prêt à assumer la responsabilité de la gestion de la Cinq, si les conditions sont réunies pour que cela soit possible »*, *« à condition que l'on nous donne les moyens de travailler sans trop de restrictions »*.

M. C. I.

□ **M. Jack Lang toujours en faveur d'une chaîne musicale.** – Interrogé vendredi 3 janvier sur RTL à propos de la crise de La Cinq, M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, a souligné qu'il s'agissait d'une *« entreprise commerciale »* et qu'il revenait au CSA, *« autorité indépendante »*, d'agir conformément à la loi. Il revient également au CSA, *« s'il le juge souhaitable »*, de faire diffuser *« sur un des réseaux existants »*, mais pas nécessairement celui de La Cinq, la chaîne musicale dont M. Lang *« souhaite toujours »* la renaissance. M. Lang estime que la question posée par la crise de La Cinq *« dépasse largement ce qu'on appelle la réglementation »*. Il affirme enfin que *« c'est une injustice de faire un procès aussi dur à MM. Lagardère et Sabouret, qui ont investi dans cette chaîne des sommes très importantes »*.

Avec un rendement retombé à 8,48 % sur l'échéance à dix ans

Les taux à long terme ont sensiblement baissé sur le marché de Paris

L'année 1992 a commencé en fanfare sur le marché financier de Paris, avec une baisse sensible des taux d'intérêt à long terme, relevée lors de la première adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT) effectuée pour 10,6 milliards de francs jeudi 2 janvier, à valoir sur les 135 milliards de francs que l'État devra emprunter cette année.

Les rendements obtenus lors de cette première adjudication sont retombés, en un mois, de 8,96 % à 8,48 % sur l'échéance à 10 ans, l'échéance 30 ans valant même moins cher, à 8,35 % contre 8,99 %. Il faut remonter à l'été 1989 pour retrouver des niveaux aussi bas, avant l'ascension déclenchée par la chute du mur de Berlin, qui vit flamber les taux d'intérêt allemands dans la perspective d'énormes appels de fonds pour financer la réunification des deux Allemagnes. Au début de l'année dernière, l'OAT à 10 ans donnait encore un rendement voisin de 10 %.

Entre-temps, la crise du Golfe l'avait porté à 10,70 %, en octobre 1990. Ce premier appel du Trésor a été très favorablement accueilli, notamment par les étrangers qui jugent très rémunérateurs les rendements offerts à Paris et se portent acheteurs, depuis une dizaine de jours, notamment la puissante firme américaine Salomon Brothers opérant à partir de Londres pour ses clients ou pour son propre compte.

Cette désescalade des taux d'intérêt à long terme peut, certes, être reliée à celle observée aux Etats-Unis – où la cascade de diminutions du taux d'escompte jusqu'à 3,50 % a, finalement, ramené à 7,45 % contre 8,5 % il y a un an le rendement de l'emprunt-phare du Trésor américain, le 30 ans – et à celle du Japon – où la banque centrale vient d'abaisser son taux d'escompte pour la troisième fois depuis un an. Elle est surtout fondée sur les anticipations des milieux financiers, qui jugent irrationnels, à juste titre, des niveaux de taux d'intérêt supérieurs en France de cinq à six points au taux d'inflation et tablent sur un retour à des rendements, sinon normaux (2 à 3 points au-dessus d'une inflation ramenée à 3 % par an), tout au moins plus compatibles avec une économie fortement ralentie.

Phénomène d'« inversion »

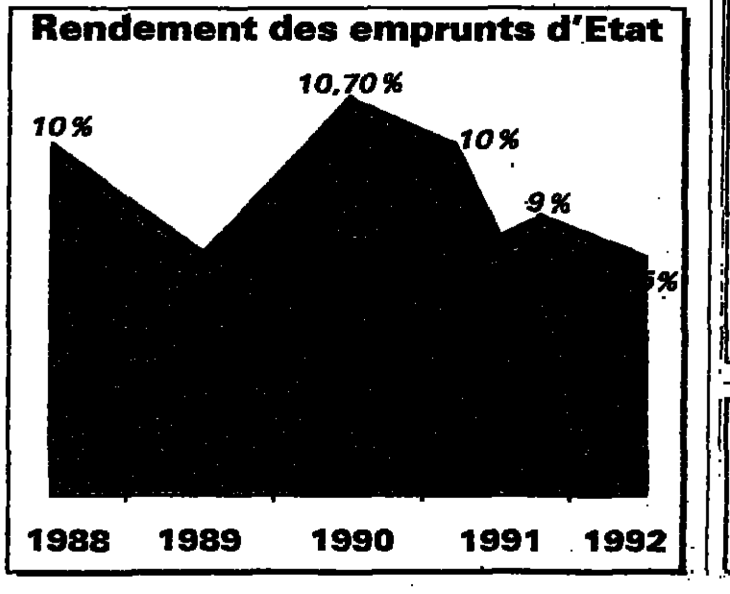
Ces milieux financiers estiment donc qu'au cours de l'année 1992, à la fin du premier semestre ou au cours du second, les rendements des obligations françaises seront plus bas qu'aujourd'hui, même si la Banque fédérale d'Allemagne maintient sa politique restrictive ou, éventuellement, la durcit.

Le résultat est qu'un décalage sensible se creuse sur le marché, les taux à long terme se trouvant désormais inférieurs de près de deux points aux taux à court terme, maintenus à un niveau très supérieur (10 % à 10,5 %) en raison de la politique menée par la Banque de France pour défendre le franc. Ce décalage, appelé *« inversion »* par les économistes, est le plus important constaté depuis le début des années 80 et reflète le divorce entre le rendement de l'argent à court terme, déterminé par les banques centrales, et celui de l'argent à long terme (10 ans minimum) le seul « juge de paix » aux yeux des milieux financiers, puisqu'il tient compte d'éléments objectifs tels que le rythme de l'inflation, la balance des paiements et le déficit budgétaire, domaines dans lesquels la France est devenue remarquablement performante.

La diminution des taux à long terme ne peut être que favorablement accueillie : elle allège le coût des emprunts pour les investissements des entreprises publiques (SNCF, EDF, France Télécom, RATP, Caisse nationale des autoroutes) et des entreprises privées et allège également celui de l'Etat, premier emprunteur du pays (40 % des émissions obligataires) qui devra verser 150 milliards de francs d'intérêts en 1992, troisième poste du budget après l'éducation nationale et la défense.

Reste toutefois le niveau très élevé, trop élevé, des taux à court terme, historiquement hauts, qui pénalise le crédit à la consommation et, surtout, renchérit le financement de la trésorerie des entreprises. En ce domaine, tout dépendra de la Banque fédérale d'Allemagne et de l'évolution de l'inflation outre-Rhin. Mais il n'est pas interdit d'espérer qu'en France une diminution pourrait être possible dans quelques mois.

FRANÇOIS RENARD



EN BREF

□ **Le CE de Virgin pour l'ouverture dominicale.** – Le comité d'entreprise du magasin Virgin Megastore des Champs-Elysées à Paris a exprimé son accord à l'ouverture le dimanche *« eu égard aux garanties offertes par la direction »*, selon un communiqué publié jeudi 2 janvier. Le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle rappelle d'autre part, dans un communiqué, qu' *« aucune violation de la réglementation applicable n'est acceptable. (..) Il n'appartient pas aux entreprises d'édicter leurs propres lois dans l'attente d'évolutions législatives dont le principe n'est pas arrêté et que le Parlement n'a pas adoptées »*.

□ **La télévision de l'ex-RDA disparaît.** – La télévision de l'ex-RDA, le Deutscher Fernsehfunk (DFF), a cessé d'émettre, le 31 décembre à minuit, trente-neuf ans et quelques jours après sa création. De nouvelles télévisions régionales de droit public la remplacent, comme dans le reste de l'Allemagne, et reprendront certaines des émissions populaires de la DFF. Le Mitteldeutscher Rundfunk (MDR) couvre les Lander de Saxe, Thuringe et Saxe-Anhalt. Le Ostdeutscher Rundfunk Brandenburg (ORB) couvre Berlin et sa région. Quant à l'ensemble Mecklenbourg-Poméranie, il sera couvert par l'extension du Norddeutscher Rundfunk (NDR) de Hambourg. L'Allemagne nouvelle compte ainsi onze établissements régionaux de télévision, qui forment l'ossature de la première chaîne ARD, la seconde chaîne publique ZDF étant nationale (*le Monde* du 27 octobre 1990).

□ **Grève dans les chemins de fer italiens le 8 janvier.** – Les chefs de train et le personnel d'accompagnement des chemins de fer italiens (FS) sont appelés par le syndicat autonome COBAS à cesser le travail, mercredi 8 janvier, de 9 heures à 18 heures. Ce syndicat proteste contre les accords salariaux signés entre la direction et les autres organisations syndicales. Selon la direction, les trains des grandes lignes devraient être assurés malgré la grève.

□ **Grève de quarante-huit heures des dockers.** – A peine terminé le réveillon, les dockers ont entamé, jeudi 2 janvier, leur onzième action de grève en moins de trois mois, à l'appel de la CGT, pour protester contre le projet de réforme de leur statut. Les arrêts de travail, suivis dans la majeure partie des ports français (mais pas à Brest, Roscoff, Saint-Nazaire et Boulogne-sur-Mer, notamment), doivent se prolonger jusqu'au 3 janvier au soir. Les chargements ou déchargements des marchandises ont été suspendus, mais pas le trafic des ferries. La fédération CGT des ports et docks, unique et puissant syndicat de la profession, appelle les dockers à des arrêts de travail de quarante-huit heures chaque semaine.

Au conseil des ministres

Le gouvernement annonce un plan d'accompagnement social des décentralisations d'emplois publics

Mme Edith Cresson, premier ministre, et M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la ville et de l'aménagement du territoire, devaient faire, le 3 janvier au conseil des ministres, une communication sur la politique de transfert des services publics, vigoureusement relancée lors des comités interministériels des 3 octobre et 7 novembre 1991.

La place de la France dans la compétition européenne reste encore dépendante de l'attraction trop exclusive de la « région-capitale » et rend nécessaire le renforcement des grands pôles régionaux, estime le gouvernement. D'autre part, les progrès technologiques (transports et télécommunications) ouvrent de nouvelles possibilités pour un fonctionnement décentralisé des entreprises et des pouvoirs publics.

30 000 logements

L'objectif officiel est d'aboutir, à l'horizon 2000, à la décentralisation de 30 000 emplois. Déjà, le gouvernement a décidé le transfert de vingt-quatre organismes, soit plus de 4 000 emplois, dont la mise en œuvre interviendra en 1992 ou à titre exceptionnel en 1993. D'autres mesures seront arrêtées prochainement par des comités interministériels, afin de compléter la liste des organismes qui devront être décentralisés durant les trois prochaines années. Tout nouvel organisme public national sera implanté hors d'Ile-de-France, sauf décision contraire du premier ministre sur la base d'une expertise précise. Il s'agit, dans l'esprit de Mme Cresson et de M. Delebarre, de contribuer à *« la revitalisation des zones qui subissent de fortes et brutales pertes d'emplois »*.

M. André Ramoff, conseiller maître à la Cour des comptes, sera chargé de suivre cette politique de décentralisation. Il sera assisté d'un comité d'experts dans les domaines immobilier, financier et social.

Etant donné les vives réticences qui se sont manifestées parmi les personnels concernés, le gouvernement a décidé un plan d'accompagnement social en trois points :

– prise en compte de la dimension et des contraintes familiales (emploi du conjoint, scolarité des enfants);

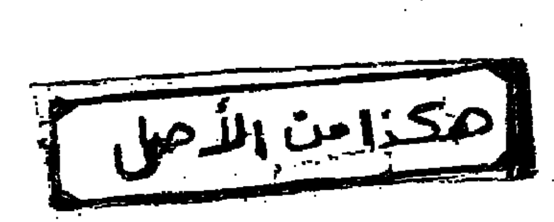
– articulation des mesures de transfert avec le plan de modernisation des services publics et d'amélioration des conditions de travail des agents;

– collaboration (y compris financière) avec les collectivités locales d'accueil qui seront les principales bénéficiaires de ces transferts, notamment pour l'emploi et le logement;

– dialogue avec les organisations syndicales. Des « chefs de projet » seront désignés dans chaque ministère. M. Jean-Pierre Soisson, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, organisera début janvier une large consultation des syndicats.

Les produits financiers de la cession des immeubles (sauf ceux qui ont un intérêt culturel et historique) serviront à réaliser les nouvelles implantations en banlieue ou en province, à financer les mesures d'accompagnement social (100 millions prévus au budget de 1992), à contribuer à un important programme de logements de fonctionnaires en Ile-de-France. Sur ce dernier point, l'objectif de l'Etat porte sur 30 000 logements supplémentaires dans les dix prochaines années.

F. Gr.



ÉCONOMIE

La quête d'un modèle social

Suite de la première page

Bref, il lui faut introduire, à chaque niveau, un autre sens de la responsabilité partagée qui ne se confondrait pas avec la cogestion.

Mais, obstacle de taille, la définition d'une telle voie française, pourtant actuellement perceptible dans ses prémices, suppose que se réalise un choix de société. Or notre héritage culturel ne nous donne pas le goût de ce genre d'opération. A la différence des Suédois, traumatisés par la famine du dix-neuvième, ou des Allemands, encore affolés aujourd'hui par les conséquences tragiques de l'inflation des années 30, nous ne partageons pas de ces frayeurs collectives qui soudent une communauté sur des options, des droits et des devoirs.

Historiquement moins marqués, nous ne sommes pas organisés, comme eux, autour de valeurs admises, se traduisant par un ensemble d'avantages et de contraintes. Il est symptomatique, par exemple, que le plaidoyer pour *«changer le travail»* de Mme Martine Aubry, ministre du travail (*le Monde* du 28 novembre), s'arrête là où il aurait dû commencer. Après le constat des nécessités et les orientations, indiscutables, il eût fallu préciser comment faire, et dire à quelles conditions sociales...

Un choix imposé par les faits

Faute de cela, et pour mesurer ce qui se trame aujourd'hui, ou pour retrouver le fil dans le fouillis de situations contradictoires, il convient donc de se limiter à l'examen d'indices qui commencent à émerger. Ce qui permet, à la lecture du passé, d'identifier les points de blocage et les facteurs déterminants.

Un premier fait est décisif. Malgré le chômage ou à cause de lui, les entreprises prennent progressivement la mesure de leurs difficultés à venir. Il est fini le temps où elles pouvaient aisément trouver, sur le marché du travail, la main-d'œuvre dont elles avaient besoin. Paradoxalement, elles connaissent maintenant la pénurie de personnel qualifié, ou même peu qualifié dans certains secteurs (le bâtiment, la métallurgie), et savent que les choses n'iront pas naturellement en s'arrangeant. Avec l'arrivée de classes d'âge plus creuses, le renouvellement des qualifications par l'embauche de jeunes ne va bientôt plus être suffisant. Et, quand bien même, l'éducation nationale ne pourra répondre assez vite, en nombre et en qualité, elle qui *«fournit»* encore cent vingt mille non-diplômés sur les huit cernt mille jeunes qui, chaque année, quittent le système scolaire.

Parallèlement, nombre d'employeurs ont commencé à comprendre les dangers qu'ils encouraient dans la course aux diplômes. Non seulement il s'ensuit une surenchère mais la solution peut se révéler pire que le mal. Il n'est pas toujours vrai que l'introduction de nouvelles technologies se traduise par une évolution équivalente des compétences exigées. Pratiquées dans l'attente d'une modernisation, les embauches *« de précaution »*, outre qu'elles dévalorisent un BTS ou un Bac+2, privent aussi de perspectives de carrière. Elles peuvent conduire à des frustrations ou à des rancœurs, délicates à gérer quand elles ne sont pas explosives. De plus, il faut supporter le risque d'un conflit social avec le personnel existant, qui accepte évidemment mal d'être remplacé ou supplanté. En son temps, M. José Bidegain (il y a peu conseiller auprès de M. Roger Fauroux au ministère de l'industrie) avait souligné les menaces contenues dans les *« licenciements de permutation »*, justifiés par les mutations techniques.

A la suite d'une analyse plus réaliste, et pour cette série de raisons, on a vu le discours patronal évoluer ces toutes dernières années. Le CNPF, l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), puis d'autres fédérations professionnelles ont tiré la sonnette d'alarme, tant auprès de leurs troupes que de l'éducation nationale, que l'on n'accuse plus comme autrefois. En de nombreux endroits, on a vu des entreprises choisir de «faire du neuf avec du vieux», en décidant d'évoluer avec les effectifs en place, quitte à se lancer dans d'ambitieuses actions de formation, telles que la «requalification» ou les opérations «bas niveaux de qualification». Dans le même ordre d'idée, certaines ne sont plus insensibles aux thèmes de l'insertion des jeunes ou des salariés peu formés, avancés par M. Bertrand Schwartz autour des «nouvelles qualifications» ou de son association *«Moderniser sans exclure»*.

Plus récemment se sont développés les accords de gestion prévisionnelle de l'emploi – que M. Bernard Bruhnes, l'ancien conseiller social de M. Pierre Mauroy à Matignon, aujourd'hui consultant, préférerait appeler de *«gestion anticipée des compétences»* –, qui représentent bien une tentative pour maîtriser l'avenir selon une procédure contractuelle. S'y sont ajoutés les appels ministériels, accompagnés d'aides, pour une *«modernisation négociée»*, dans la version de M. Jean-Pierre Soisson, puis pour *« changer le travail »*, selon Mme Martine Aubry.

«Sortie par le haut»

Dans les deux cas, le schéma retenu est identique. C'est celui de la recherche d'un cycle vertueux, associant les partenaires, où l'anticipation et la formation permettent de disposer d'une main-d'œuvre adaptée, que l'on pourra rémunérer convenablement et qu'on devra utiliser sur des créneaux à forte valeur ajoutée qui assureront la croissance économique du pays. Autrement dit, on voudrait mettre en œuvre *«la sortie par le haut»*, comme l'ont fait les Suédois et les Allemands.

Bien entendu, l'attention nouvelle portée à la formation professionnelle participe de ce mouvement. Là aussi, que de chemin parcouru, et quelle prise de conscience, au regard des attitudes passées. Dans la foulée du rapport Decomps, plusieurs grands groupes mais aussi des PME/PMI et des branches professionnelles se sont engouffrées dans la filière, pour la formation en alternance d'ingénieurs. Jamais comme aujourd'hui, on ne s'est préoccupé de l'apprentissage, et pas seulement parce que Mme Edith Cresson s'en soucie. Les industries sont intéressées, et partout naissent des initiatives au moment où les partenaires sociaux négocient sur le sujet.

L'alternance, la vraie, celle qui fait se succéder périodes de formation théorique et travail pratique en entreprise, devient un maître mot. Tout cela est clair : plutôt que de s'en remettre à l'éducation nationale, les entreprises veulent s'impliquer davantage dans le processus de qualification. Elles revendiquent le rôle de «l'entreprise formatrice» qu'elles récusaient il y a peu encore, quand elles abandonnaient leurs vieux centres de formation.

Bout par bout, sous la pression des événements et des lois de la *compétitivité, un nouveau paysage* se compose donc. La plupart des conditions étant pour une fois réunies, 1992 et 1993 auraient même pu donner lieu à de grands bouleversements si l'environnement économique avait été plus favorable. Réformée par les syndicats et le patronat, puis par le Parlement, la loi Delors de 1971 devait à l'origine servir de détonateur. Un grand accord sur l'apprentissage aurait dû allumer le deuxième étage de la fusée. Ensuite, les plus téméraires envisageaient de saisir l'opportunité d'un climat plus réceptif, dans le milieu enseignant, pour engager une problématique réforme de l'éducation nationale. Dans le camp patronal, certains, dont le bouillant Dominique de Calan (directeur de la formation à l'UIMM), piaffaient d'impatience et s'apprêtaient à aller plus loin encore. Moyennant finances, qui viennent à manquer pour ce grand dessein, ils auraient bien lancé une OPA !

Malgré ce rendez-vous sans doute reporté, qui n'aurait pas manqué de provoquer un gigantesque débat, une ligne cohérente se dégage. Au travers de toutes ces opérations *a priori* disparates, les «acteurs», comme on dit, essaient d'imposer l'indispensable modernisation, espèrent par leurs choix amener insensiblement à un changement des mentalités, et, finalement, esquissent un nouveau contrat social. Lequel, *ainsi que* l'observe un syndicaliste, viserait à substituer, dans la garantie d'emploi, le «bon» salarié, au sens de la performance, au salarié «sage», issu du taylorisme qui a nourri un syndicalisme de « conflictualité productive».

Opposition terme a terme

Derrière, se profile l'hypothèse d'une rupture qui ne dirait pas encore son nom. Selon cette logique, la France opterait davantage pour la « flexibilité interne », à base de gestion anticipée, de formation et de dialogue social, dont les modèles sont la Suède et l'Allemagne. Elle s'éloignerait par conséquent de la «flexibilité externe», en vigueur aux Etats-Unis par exemple, où le salarié, dont la formation n'est pas prise en charge par l'entreprise, est intégré puis rejeté en fonction des seules exigences de la production. Et ce n'est pas complètement par hasard si, avec le clivage autour de ces deux notions, souligné par M. Bernard Bruhnes, on voit parallèlement apparaître des réflexions qui réagissent comme en écho.

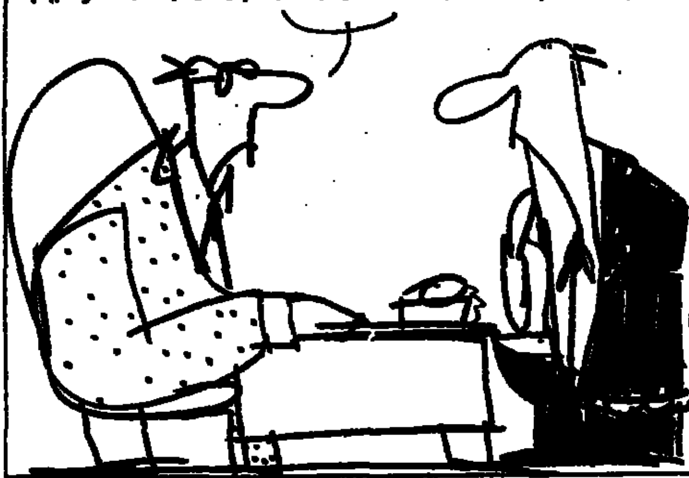
Dans deux livres récents, *le Chômage paradoxal* et *la Logique de l'honneur*, Philippe d'Iribarne oppose pareillement, presque terme à terme, et pays contre pays, *«la logique communautaire»* et la *« logique productiviste »*. En symbiose, avec son dernier ouvrage, *Capitalisme contre capitalisme*, Michel Albert fait la distinction entre le capitalisme anglo-saxon, dominé par les résultats financiers de court terme, et le capitalisme *«rhénan»*, plus soucieux de la distance.

Manifestement, la piste est là, pour un modèle social français, si toutefois la tendance à la précarisation du travail ne l'emporte pas avant, tant l'envie de répondre aux contraintes de l'immédiat peut être puissante. Mais on voit également tous les obstacles qui parsèment le *chemin conduisant à un système* qui sera fatalement hybride, de compromis, en raison de nos pesanteurs sociologiques, culturelles et historiques, qui nous empêcheront sûrement de nous décider sans ambiguïté.

Pour aller jusqu'à l'extrémité de la démarche, il faudrait modifier nos rapports sociaux, accepter un autre mode d'organisation sociale et faire naître un nouveau syndicalisme, tant chez les patrons que chez les salariés. Le pouvons-nous quand notre pays, plus que d'autres, *a été déformé* par le taylorisme et que, y étant parfaitement adapté, le syndicalisme «de classe et de masse» s'est alimenté, puis asphyxié, de revendications quantitatives globalisantes ? Il faudrait aussi que la formation professionnelle soit l'affaire des entreprises et que *l'éducation nationale intègre* les besoins de l'économie. Cela est-il possible quand les arrière-pensées idéologiques demeurent, faute d'un contrôle et d'une responsabilité exercée, là comme ailleurs, par les syndicats ?

Le « monstre » éducatif est-il d'ailleurs totalement réformable ? Le tout suppose un fonctionnement différent des entreprises, une organisation du travail corrigée et l'implication de tous les partenaires dans les décisions. Mais, même décidé à jouer la carte de la modernisation, le patronat est-il capable de rogner ses pouvoirs ? Pluraliste et donc concurrentiel, le syndicalisme peut-il participer sans croire perdre son âme, ou craindre laisser la place à plus dogmatique ? Autant de questions sans bonnes réponses qui résument l'ampleur de la tâche à entreprendre.

ALAIN LEBAUBE



Premier bilan, un mois et demi après le lancement

Les exonérations de charges pour l'emploi des jeunes n'ont atteint que le tiers de leur objectif

Lancées à grand renfort de publicité, les exonérations de charges sociales pour l'embauche de jeunes sans diplôme rencontrent-elles le succès ? Il est encore trop tôt pour le dire, la mesure ayant été arrêtée le 16 octobre 1991 en conseil des ministres, et applicable immédiatement pour une période de sept mois et demi.

Au regard des objectifs, cependant, les premiers résultats seraient insuffisants pour tenir le rythme prévu. Pour un coût compris entre 2,7 et 3,6 milliards de francs, Mme Martine Aubry, ministre du travail, escomptait l'embauche définitive de 100 000 à 130 000 jeunes d'ici au 31 mai 1992. Or, à fin novembre, dernier chiffre connu, les services n'avaient enregistré que 5 926 bénéficiaires, dont 250 pour le compte de la deuxième quinzaine d'octobre. C'est-à-dire que le score correspondait à peine au tiers de l'objectif mensuel.

A moins qu'une accélération dans les prochaines semaines ne vienne inverser la tendance, et donc l'explication, on peut trouver plusieurs raisons à cette situation. D'abord, la disposition est limitée dans le temps ; ce qui en réduit l'*« effet d'aubaine »*. Ensuite, l'avantage – 100 % d'exonération pendant un an, 50 % pour les six mois suivants – est assorti de conditions qui peuvent freiner l'ardeur des employeurs. Le bénéfice de la formule est accordé dans le seul cas d'une embauche sous contrat *de travail à durée indéterminée*.

Public élargi

Enfin, s'agissant d'un recrute*ment ferme, la réussite dépend du* climat économique et de la confiance des chefs d'entreprise dans leur avenir. Malheureusement, on sait ce qu'il en est, actuellement, pour les créations d'emplois. Et il paraît compréhensible que cette réserve se manifeste d'abord sur des programmes de la politique d'emploi en direction de publics défavorisés. En ce sens, l'exonération de charges pour les jeunes subirait le même contrecoup que les contrats de retour à l'emploi pour les chômeurs de longue durée, eux aussi en décroissance.

Du côté du ministère du travail, on garde toutefois bon espoir. Cette disposition, souligne-t-on, vise clairement à soutenir les chefs d'entreprise qui « anticiperaient » sur la reprise à venir. Elle a été conçue comme un système d'attente et devrait contribuer, préventivement, à la remise en marche du processus d'embauche.

Insensiblement, il se pourrait que, ce faisant, l'intention d'origine soit modifiée. D'une mesure en faveur des jeunes sans qualification ni diplôme, on passerait à une aide pour dynamiser le marché du tra*vail. Cette deuxième hypothèse* est rendue plausible par les documents de l'ANPE, qui doit signer les conventions correspondantes avec l'employeur. Ceux-ci prévoient en effet que l'exonération peut aussi être acquise pour des jeunes ayant interrompu leur scolarité en der*nière année de CAP ou BEP, « ou en seconde, première et terminale de l'enseignement général »*. Autrement dit, le public s'en trouve élargi.

A. Le.

Menacée de poursuites judiciaires

Une entreprise voulait proposer des «stagiaires» de l'Est à bas prix

Le ministère du travail a menacé, jeudi 2 janvier, d'engager des poursuites à l'encontre de la société Interland si celle-ci mettait à exécution son projet de mettre des «stagiaires» en provenance des pays de l'Est à la disposition des entreprises françaises du bâtiment et des travaux publics.

Dans son édition du 17 décembre, *l'Humanité* avait, en effet, publié de larges extraits de la lettre que M. Alexandre Rousset, directeur de cette société spécialisée dans l'apprentissage de l'espéranto et installée à Villeneuve-lès-Avignon (Gard), adressait aux chefs d'entreprises du BTP. Cette lettre précisait notamment que la législation française autorisait *« l'échange de stagiaires professionnels »* et conseillait aux entreprises de rémunérer ces derniers *« environ 2 000 francs pour 169 heures de travail par mois »*.

Le ministère du travail a déclaré que *« sous couvert de prétendus stages, la société Interland se proposait d'effectuer des opérations de placement de salariés dépourvus de titre de travail et de séjour »*, activités *« passibles de sanctions pénales »*. M. Rousset a indiqué qu'il était prêt à obéir aux injonctions ministérielles.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des jeudi 2 et vendredi 3 janvier 1992 :

UN DÉCRET

– *N° 91-1403* du 27 décembre 1991 relatif à la procédure de transfert des données fiscales et comptables de la direction générale des impôts ;

DES ARRÊTÉS

– Du *26 décembre* 1991 fixant la liste des titres ou diplômes reconnus comme équivalents à la maîtrise en droit pour l'exercice de la profession d'avocat ;

– Du 26 décembre 1991 autorisant au titre de l'année 1992 l'ouverture de concours pour le recrutement de greffiers des cours et tribunaux (femmes et hommes).

ÉCONOMIE

Selon une étude du CREDOC

Les personnes âgées ne sont pas plus « jeunes » qu'avant...

L'espérance de vie s'allongeant de façon importante, le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) a cherché à savoir, dans une étude publiée jeudi 2 janvier, si le moment de « cassure » entre les modes de vie et de pensée reculait d'autant chez les personnes âgées. L'esprit vieillit-il moins vite aujourd'hui qu'il y a dix ans ? La réponse est mitigée.

Il est indéniable que l'âge de « l'immobilité » – celui où l'on hésite à passer le seuil de sa maison – est nettement plus élevé et se situe aujourd'hui après les soixante et onze ans. Le Centre note par exemple qu'il y a, en 1989, 10 % de plus de personnes de soixante et un à soixante-dix ans à partir en vacances au moins une fois par an qu'en 1980. Et 13 % de plus à posséder une automobile. Les jeunes retraités profitent pleinement de leur temps libre et de leurs revenus, il est vrai plus élevés que ceux des générations antérieures. Mais, d'autre part, l'âge des réticences pour les produits « modernes » suit obstinément la même courbe qu'il y a dix ans. Par exemple, les soixante-six à soixante-dix ans possèdent trois fois moins de magnétoscopes que la moyenne des Français et seulement un tiers des soixante-six à soixante-dix ans ont un lave-vaisselle.

Il est également assez déconcertant de constater que la soixantaine continue d'être le moment fatidique où s'installent le septicisme et le conservatisme. Quand le CREDOC demande aux Français s'ils croient que leurs conditions de vie vont s'améliorer dans les cinq ans à venir, l'optimisme règne jusqu'à soixante ans. Passé cet âge, les optimistes ne dépassent pas les 10 % (le même nombre qu'en 1980). De même, dès soixante ans, les idées traditionalistes sur les grands thèmes de société s'incrustent : 40 % des soixante et un à soixante-cinq ans estiment le mariage indissoluble, 50 % des personnes de cette même classe d'âge s'en remettent totalement au médecin pour les problèmes de santé et ne croient pas à la responsabilisation du malade, 50 % toujours pensent que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie.

Le CREDOC relativise cependant les résultats de l'enquête en soulignant que les retraités d'aujourd'hui ne sont pas ceux de demain. Les années 80 ont en effet vu la mise à la retraite anticipée d'un très grand nombre de travailleurs. Le futur verra plutôt un recul de l'âge de cessation des activités professionnelles. Il y a alors fort à parier que cette retraite plus tardive permettra à la mentalité d'« actif » de perdurer plus longtemps.

Ch. Ch.

Le Conseil des Bourses de valeurs modifie les règles du fonds de garantie

Les comptes d'exploitation des sociétés de Bourse n'ont cessé de se dégrader, mais la plus grande sécurité offerte à leur clientèle, compte tenu, pour la plupart d'entre elles, de la solidité de leur actionnaire majoritaire, a conduit le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) à modifier les règles régissant le fonds de garantie de la Bourse.

Initialement, pour pouvoir assurer leurs engagements à l'égard de leur clientèle, les sociétés de Bourse devaient contribuer à un fond de garantie de façon régulière et trimestrielle. Dorénavant, la contribution à ce fonds ne deviendra obligatoire qu'en cas de défaillance d'une société de Bourse. Pour la nouvelle année, le montant total des sommes susceptibles d'être appelées est fixé à 100 millions de francs.

Lorsque le montant de sa contribution sera communiqué à une société de Bourse, elle devra, au choix, soit constituer une provision hors exploitation à hauteur du montant requis, soit justifier, pour ce même montant, d'une garantie bancaire.

Prenant pied sur le marché britannique de la monétique

Sligos achète 51 % de Nexus Payment

Sligos va enfin prendre pied au Royaume-Uni. Cette filiale à 59,9 % du Crédit lyonnais, spécialisée dans les services bancaires et monétiques et l'ingénierie informatique, a annoncé jeudi 2 janvier avoir acquis une participation de 51 % dans la société de services informatiques londonienne Nexus Payment.

Avec ses 100 millions de francs de chiffre d'affaires et son millier de salariés, Nexus Payment est une petite affaire dans le monde des SSII (sociétés de services et d'ingénierie informatiques). Début 1991, Sligos avait tenté une opération de plus grande ampleur en tentant de prendre le contrôle de Signet, dix fois plus importante par le niveau d'activité. L'opération avait échoué en raison de l'opposition du gouvernement britannique.

Nexus Payment opère surtout dans le domaine de la monétique, un marché très développé au Royaume-Uni et qui, selon le PDG de Sligos, M. Gérard Bauvin, pourrait connaître un nouvel essor avec l'introduction des cartes de débit (à la différence des Français, les Britanniques utilisent massivement les cartes de crédit et relativement peu encore les cartes de paiement à débit différé ou immédiat).

Sligos, qui a dégagé en 1991 un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de francs, devrait réaliser avec cette acquisition 17 % de son activité à l'étranger.

ÉTRANGER

En novembre 1991

Les dépenses de construction ont chuté de 0,8 % aux Etats-Unis

Après quatre mois consécutifs de hausse, les dépenses de construction aux Etats-Unis ont chuté de 0,8 % en novembre 1991. Selon les statistiques publiées jeudi 2 janvier par le département du commerce, cette diminution est surtout le fait de l'immobilier non résidentiel (les bureaux, en particulier), tandis que les constructions de logement sont restées stables (– 0,1 %). Ce résultat s'inscrit dans la ligne de plusieurs autres indicateurs montrant que le niveau de l'activité économique a été peu satisfaisant en novembre. De nombreux économistes estiment que le secteur de l'immobilier devrait bénéficier de la forte chute des taux d'intérêt intervenue aux Etats-Unis. Un rebond très attendu, puisqu'au cours des onze premiers mois de 1991, la valeur des constructions neuves se situait à 11 % en deçà de son niveau de la période équivalente de 1990 et que ce pourcentage atteignait 18 % pour le secteur non résidentiel.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 2 janvier ↑

Un cinquième record

Wall Street a signé son entrée dans l'année nouvelle par un cinquième record d'altitude. Mais il s'en est tout de même fallu de peu. Des ventes bénéficiaires se sont, en effet, produites, qui avaient initialement pesé sur la tendance. Au plus bas de la journée de jeudi 2 janvier, l'indice Dow Jones des industrielles était retombé à la cote 3 140,21 avec une perte de 28,62 points. Mais progressivement il regagnait le terrain perdu et, à l'ultime minute, passait l'arrivée d'une courte encolure pour s'inscrire au niveau inégalé de 3 172,40, avec un modeste gain de 3,57 points (+ 0,11 %). Le bilan de la journée n'a toutefois pas eu le temps de redevenir positif. Ainsi, sur 2 193 valeurs traitées, 931 ont baissé, 845 seulement ont monté et 417 n'ont pas varié.

Ces prises de bénéfices n'ont pas étonné les professionnels. D'abord, après la récente bouffée de hausse, elles étaient devenues inévitables. Mais, pour des considérations fiscales, les opérateurs ont préféré attendre la nouvelle année pour éviter un alourdissement de l'impôt sur les plus-values. Enfin, le réflexe de prudence a joué.

Malgré l'optimisme qui règne autour du « Big Board », l'annonce du recul, pour la première fois depuis mai, de l'indice de l'Association américaine des directeurs d'achats, en décembre, a fait passer un frisson sur le marché. Qui plus est, cet indice est tombé à 46,5 % (contre 50,1 %), c'est-à-dire en deçà du seuil dit d'expansion.

VALEURS	Cours du 31 déc.	Cours du 2 janv.
Alcoa	64 3/8	64
ATT	39 1/8	39 1/4
Boeing	47 3/4	47 1/8
Chase Manhattan Bank	17 1/2	18 1/8
Du Pont de Nemours	46 3/4	46 3/8
Eastman Kodak	48 1/4	49 1/8
Exxon	60 7/8	60
Ford	28 1/8	29 1/4
General Electric	78 1/2	76 5/8
General Motors	28 7/8	30 7/8
Goodyear	53 1/2	53 1/4
IBM	89	90 1/4
ITT	57 3/4	56 3/4
Mobil Oil	67 7/8	68 7/8
Pfizer	84 1/4	84
Schlumberger	62 3/8	64 1/4
Texaco	61 3/8	61 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	145 3/4	144 5/8
Union Carbide	20 1/4	21 1/8
United Tech.	64 1/4	53 1/8
Westinghouse	18	18 1/4
Xerox Corp.	68 1/2	67 3/4

LONDRES, 2 janvier ↓

Renversement de tendance

Après une envolée de plus de 1,5 % en début de séance, les valeurs ont inversé leur tendance, jeudi 2 janvier, à la Bourse de Londres, après l'ouverture en baisse de Wall Street, l'indice Footsie retombant en dessous de la barre des 2 500, pour clôturer en recul de 0,3 point à 2 492,8.

L'euphorie en début de journée était due en partie à la bonne tenue du marché à terme et à la fermeté de la livre. Par la suite, des prévisions pessimistes de grands patrons, ainsi que la réaffirmation par le premier ministre, M. John Major, qu'il était prêt à relever les taux d'intérêt pour éviter une dévaluation de la livre, ont assombri la tendance.

PARIS, 2 janvier ↓

Effritement

La première séance de l'année à la Bourse de Paris n'a rien eu de commun avec les précédentes, au cours desquelles l'indice s'était apprécié de près de 8 % en une semaine. En retrait de 0,59 %, dès les premières transactions, les valeurs françaises affichaient un recul identique jeudi 2 janvier aux alentours de 13 heures. En clôture, l'indice CAC 40 s'inscrivait, finalement, en baisse de 0,89 % sous son précédent niveau.

Selon les opérateurs, la reprise technique que venait de vivre le marché parisien au cours de ces dernières séances s'est singulièrement étiolée. Tous ont convenu qu'il faudra attendre la semaine prochaine et la publication de nombreux indicateurs, aux Etats-Unis notamment, pour que les affaires puissent reprendre.

La plus grande partie du faible volume de transactions – moins de 1 milliard de francs au terme des échanges – a été constituée pour l'essentiel de prises de bénéfice après la vive progression des jours précédents.

Ce repli du marché parisien s'est effectué alors que les autres places européennes, à l'exception de Londres, ont progressé en moyenne de plus de 1 %. Il s'est effectué, aussi, malgré la bonne orientation du MATIF, qui était encore sur ses niveaux records affichés à la fin de l'année.

Du côté des valeurs, Alcatel-Alsthom a été l'un des plus forts volumes traités avec 100 millions de francs. L'Oréal, deuxième volume traité, abandonnait 1,5 % pour 35 800 titres représentant un peu plus de 25 millions de francs, dont une application sur un bloc de 15 000 pièces.

Le marché à terme allemand a doublé sa mise en 1991

La Deutsche Terminboerse, c'est-à-dire le marché à terme allemand, a enregistré pour 1991 (sa deuxième année d'existence) un doublement de son activité, avec environ 15,37 millions de contrats traités, contre 6,79 millions en 1990. La DTB avait ouvert ses portes à la fin de janvier 1990.

La grande majorité des contrats (plus de 11 millions) traités en 1991 sur le DTB ont été conclus sur options. Pour ce type de produits, la Bourse à terme allemande avait en 1990 une part de marché de 10 % en Europe. Elle se plaçait en cinquième position après l'EOE, le SOFFEX, le MATIF et le LIFFE, selon M. Joerg Franke, le directeur du DTB. *« Aujourd'hui, sa part de marché dépasse 15 % »*, a-t-il indiqué.

Pour les contrats à terme sur Bunds (obligations fédérales allemandes sur dix ans, libellées en deutschemarks), le DTB a bien progressé par rapport à son grand rival londonien, le LIFFE. La Bourse britannique se taille la part du lion sur le marché des Bunds car elle a lancé ses contrats avant même qu'il existe une Bourse à terme en Allemagne.

Selon M. Franke, le DTB a atteint une part de marché de 30 % en décembre 1991 pour les contrats sur Bunds. Lors du lancement de ce type de contrat, en novembre 1990 à Francfort, la part allemande était seulement de 6,7 %, le reste revenant au LIFFE.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **GTE se désengage de US Sprint.** – Le groupe américain GTE (General Telephone et Electronics), numéro un des télécommunications aux Etats-Unis, a annoncé jeudi 2 décembre la vente de 19,9 % de US Sprint Communications – soit le restant de sa participation dans cette société – à United Telecommunications, pour un montant de 530 millions de dollars (2,7 milliards de francs). La firme US Sprint Communications, troisième compagnie américaine de téléphone à longue distance, avait été rachetée en 1983 par GTE. En 1986, le géant américain avait commencé à céder une partie du capital de cette firme à United Telecommunications (50 %), pour céder encore 30,1 % deux ans plus tard (*le Monde* du 20 juillet 1988). La vente des 19,9 % restants de GTE permet donc à United Telecommunications de détenir 100 % du capital de US Sprint.

□ **Le groupe Grace vend une filiale en Belgique.** – Le groupe chimique américain W. R. Grace a annoncé, jeudi 2 décembre, la vente de sa filiale en Belgique Bekaert Textiles au groupe néerlandais Gamma Holding. Bekaert Textiles, dont le siège se trouve à Waregem (Belgique), possède neuf usines en Belgique et en Australie, a indiqué le groupe américain, sans préciser le montant de cette opération. Gamma Holding est un des principaux groupes textiles néerlandais avec un chiffre d'affaires de 660 millions de dollars (3,4 milliards de francs). La vente de Bekaert Textiles s'inscrit dans un vaste programme prévoyant la vente d'environ 1,5 milliard de dollars (7,77 milliards de francs) d'actifs de la part de Grace. Ce plan devrait permettre au groupe américain de se concentrer davantage sur ses activités chimiques et de réduire son endettement.

□ **ICI prend le contrôle à 100 % d'Explomin.** – Le groupe britannique Imperial Chemical Industries (ICI), numéro 4 de la chimie mondiale, détient désormais la totalité du capital de la firme chilienne Explomin, premier producteur chilien d'explosifs pour les mines et les travaux publics, dont elle possédait déjà 50 %. ICI a acquis les 50 % détenus par le groupe chilien Cardoen pour un montant de 10 millions de dollars. ICI couvre maintenant 40 % du marché mondial des explosifs miniers.

□ **L'assemblée de Total approuve le quadruplement du nombre des actions.** – L'assemblée générale extraordinaire de Total a autorisé le conseil d'administration du groupe pétrolier à porter le nominal de l'action de 50 F à 200 F par incorporation de primes et de réserves, puis de diviser ce nominal par quatre, entraînant le quadruplement du nombre des actions. A l'heure actuelle, avant quadruplement, le nombre d'actions Total est de 47,6 millions de titres. Ce *split* (fractionnement) est destiné à améliorer la liquidité du titre et à avoir un cours de Bourse plus accessible aux porteurs individuels. Les opérations relatives à la division de l'action seront examinées par le conseil d'administration qui se tiendra à la fin du mois de janvier. L'assemblée générale a également approuvé le projet d'apports en nature d'actions Hutchinson dans le cadre de l'offre publique d'échange lancée par Total, qui contrôle désormais 99,7 % du capital de cette société.

□ **Contrat pour Spie-Capag en Indonésie.** – Spie-Capag, au travers de sa filiale PT Citra Indonesia, s'est vu confier par Total Indonésie un contrat de 370 millions de francs pour réaliser un gazoduc de 50 km à Bornéo Est, indique un communiqué de la société du 2 janvier. La durée des travaux sera de douze mois. Ce projet est en fait le doublement de l'ouvrage connu sous le nom de « Tatun », précédemment exécuté par Spie-Capag, filiale de Spie-Batignolles (groupe Schneider).

□ **Duracell déménage en Belgique et supprime 320 emplois.** – Le fabricant américain de piles et batteries Duracell a décidé d'arrêter ses activités de fabrication et de distribution en Grande-Bretagne pour les transférer en Belgique. Ce déménagement causera la perte de 320 emplois à Crawley, dans le Sussex. La fermeture de l'usine britannique de composants se fera par étapes, d'ici au mois d'août, parallèlement à la mise en route d'une nouvelle unité belge, à Aarschot. En revanche, le siège européen de Duracell restera à Crawley, ainsi que le centre technique pour l'Europe.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3680	3720
Amault Associés	285	....
B.A.C.	70	....
Bque Vernes	785	....
Boiron (Ly)	322	330
Boisset (Lyon)	237	....
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	760	725
Calberson	405	....
Cardif	680	681
C.E.G.E.P.	149	....
C.F.P.I.	260	....
C.N.I.M.	898	898
Codetour	262	....
Conforama	1010	....
Creeks	142	....
Dauphin	380 90	....
Delmas	1145	....
Demachy Worms Cie	258 90	....
Devanlay	880	....
Deville	225	....
Dolisos	114	....
Editions Belfond	199	....
Europ. Propulsion	196	187
Finacor	126	....
GFF (group.fon.f.)	116	....
Grand Livre	400	....
Gravograph	210	....
Groupe Origny	930	930
Guintoli	800	798
I.C.C.	186	....
Idianova	107	117 90 d
Immob. Hôtelière	870	840
Internt. Computer	155	....
I.P.B.M.	76	....
Loca investis.	190	....
Locamic	72	....
Matra Comm.	69	66
Molex	155	....
Publ.Filipacchi	354	360
Razel	301	....
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	325	....
S.H.M.	160	....
Select Invest (Ly)	104	....
Serbo	310 50	....
S.M.T. Goupil	130	....
Sopra	259	....
TF1	310	310
Thermador H. (Ly)	310	...
Unilog	221	....
Viel et Cie	95	....
Y. St-Laurent Groupe	693	690

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 129 000

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,16	109,20	108,76
Précédent	108	109	108,42

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92
108	0,86	1,57	0,72	–

CAC 40 A TERME
(MATIF)

Volume : 4 114

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 760	1 785	1 790
Précédent	1 777	1 798	–

CHANGES

Dollar : 5,22 F ↑

Le dollar regagnait du terrain vendredi 3 janvier, essentiellement sous l'effet d'achats de découverts après la forte chute de la fin décembre. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,22 F contre 5,1875 F jeudi au fixing.

FRANCFORT	2 janv.	3 janv.
Dollar (en DM)	1,5177	1,5315

TOKYO	2 janv.	3 janv.
Dollar (en yens)	Clos	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 janvier) ...... 10 7/16-10 9/16 %
New-York (2 janvier) ...... 4 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 28-12-90)

	31 déc.	2 janv.
Valeurs françaises	115,90	99,30
Valeurs étrangères	106,30	99,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	476,66	475,50
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 765,66	1 749,90

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	31 déc.	2 janv.
Industrielles	3 168,83	3 172,40

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	31 déc.	2 janv.
100 valeurs	2 493,10	2 492,80
30 valeurs	1 891,60	1 886
Mines d'or	140,10	137,90
Fonds d'Etat	86,28	87

FRANCFORT

	31 déc.	2 janv.
Dax	Clos	1 601,88

TOKYO

	2 janv.	3 janv.
Nikkei Dow Jones	Clos	Clos
Indice général	Clos	Clos

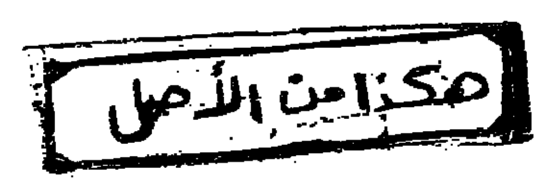
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,2300	5,2330	5,3063	5,3123
Yen (100)	4,2070	4,2112	4,2536	4,2610
Ecu	6,9480	6,9547	6,9411	6,9534
Deutschemark	3,4125	3,4168	3,4165	3,4234
Franc suisse	3,8255	3,8306	3,8434	3,8518
Lire italienne (1000)	4,5167	4,5213	4,4922	4,5016
Livre sterling	9,7462	9,7545	9,7339	9,7488
Peseta (100)	5,3717	5,3776	5,3370	5,3485

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4 1/8	4 1/4	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 5/16	5 7/16
Ecu	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 1/2
Deutschemark	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16
Franc suisse	7 7/8	8	8	8 1/8	8	8 1/8
Lire italienne (1000)	12 1/16	12 5/16	12	12 1/4	12 3/16	12 7/16
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 5/8	10 3/4	10 5/8	10 3/4
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 7/16	12 11/16	12 1/2	12 3/4
Franc français	10 3/16	10 5/16	10 1/16	10 3/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 JANVIER

Cours relevés à 10 h 17

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4210	C.M.E 3%	4225	....	....	....
822	B.N.P. T.P.	811	830	812	+ 0 12
814	Cr.Lyon. T.P.	835	835	835	....
1131	Renault T.P.	1175	1185	1185	+ 0 85
1460	Rhone Poul. T.P.	1449	1432	1432	- 1 17
1025	Saint Gobain T.P.	1050	1055	1055	+ 0 48
850	Thomson T.P.	865	861	861	- 0 46
580	ACCOR	643	653	651	+ 1 24
835	Air Liquide	686	683	676	- 1 46
530	Alcatel-Alsthom	568	572	571	+ 0 53
1320	Als.Superm	1355	1400	1400	+ 3 32
275	A L S P I	280	282	282	+ 0 71
2340	Arjom. Prioux	1961	1950	1950	- 0 56
415	AGF Sté Centrale	457 90	459	459	+ 0 24
1000	Aux. Entrepr.	995	1015	1015	+ 2 01
124	Avenir H. Média	140 50	140	140	- 0 36
650	Axa (ex Cie Midi)	767	771	760	- 0 91
77	Bafip	101 10	102 90	102 90	+ 1 78
83	Bail-Equipem	93	93 90	93 90	+ 0 97
735	Bail Investiss	774	774	774	....
440	Bancaire	473	470	465	- 1 69
665	Bazar H.-V.	635	635	635	....
525	Beghin-Say	589	580	580	- 1 53
950	Berger (M)	950	....	....	....
330	Bertrand Faure	321 50	....	....	....
625	Bic	669	642	642	- 4 04
955	B.I.P.	970	....	....	....
270	BIS	275	275	275	....
310	B N P (CI)	318 90	319	319	+ 0 03
680	Bollore Tech	700	710	710	+ 1 43
2390	Bongrain	2431	2460	2450	+ 0 78
680	Bon-Marché	732	744	746	+ 1 91
485	Bouygues	520	524	515	- 0 96
110	BP France	105	107 80	107 80	+ 2 48
945	B S N	1018	1027	1020	+ 0 20
925	Canal Plus	993	1000	992	- 0 10
250	Cap Gem.S	288	286 90	282	- 2 08
2180	Carrefour	2300	2325	2325	+ 1 09
125	Casino	134 20	133 20	133 30	- 0 67
82	Casino ADP	83 65	83 95	83 50	- 0 18
1700	Castorama D.L.	1700	1701	1701	+ 0 06
155	C.C.F.	168	165	165	- 1 79
38	CCMC Ly	40	....	....	....
315	C.D.M.E.	320	320	320	....
150	C.E.G.I.D.	161	167 50	167 50	+ 4 04
150	Centrest (Ny)	195	197	195	....
320	C.E.P. Comm.	336	340	340	+ 1 19
88	Cerus	94	95	95	+ 1 06
575	Cetelem	635	615	615	- 3 15
275	CF Inc	280 50	286	286	+ 1 96
285	CGI Info.	297	297	297	....
870	C G I P	947	950	950	+ 0 32
570	CGP	600	....	....	....
850	Chargeurs S A	900	908	906	+ 0 66
520	C I C A (M)	549	549	549	....
245	Ciments franc.	284	275 80	276 70	- 2 92
725	Clarins	777	785	785	+ 1 03
380	Club Méditer.	405 80	412	403	- 0 69
158	CMB Packa	163	163 60	164 50	+ 0 92
600	Coles	636	640	640	+ 0 63
270	Cpt. Entrep.	271 50	269	269	- 0 92
1020	Compt Mod.	1124	1133	1133	+ 0 80
97	Concept S.A.	97 46	93 05	93 05	- 4 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
230	CPR (Paris Réa.)	240	241 10	238	- 0 83
885	Créd. Foncier	996	991	992	- 0 40
....	Crédit Loc France	204	200	200	- 1 96
465	Cr Lyon.(CI)	492	490	495	+ 0 61
910	Credit Nat	953	964	964	+ 1 15
180	CSEE	193	193	193	....
2070	Damart	2355	2375	2375	+ 0 85
300	Dassault Aviation	309	310	310	+ 0 32
143	Dassault Electr.	177 90	173	178	+ 0 06
1350	De Dietrich	1370	1400	1400	+ 2 19
95	Dév.P.d.C.(Li)	96	95 80	95 80	- 0 21
179	Dév.R Sud-Est	186	185	180	- 3 23
250	D M C	274	271	271	- 1 09
345	Docks France	346	345	342	- 1 16
300	Dynaction	310	....	...	....
1950	Eaux (Gle)	2069	2069	2063	- 0 29
740	E.B.F.	739	739	739	...
335	Ecco	346	.	....	...
375	Elf Aquitaine	380	382	381 50	+ 0 39
240	Erap-Elf (Certif)	245	254 30	245 10	+ 0 04
280	Essilor	307	308	310	+ 0 98
143	Essil.Int.(DP)	148	....	....	....
580	Esso	575	586	586	+ 1 91
1230	Eurafrance	1267	1275	1275	+ 0 63
540	Eurocom	577	580	580	+ 0 52
134	Eurodisneyland	150 30	150 30	151 20	+ 0 60
810	Europe 1	840	849	849	+ 1 07
35	Eurotunnel	39 40	40	39 80	+ 1 02
1320	Exor	1321	1321	1321	....
118	Finextel	122	124	124	+ 1 64
315	Fives Lille	315	315	315	....
2250	Fromager. Bel	2280	2390	2390	+ 4 82
1370	Gal.Lafayette	1330	1321	1321	- 0 68
1450	G.A.N.	1515	1540	1540	+ 1 65
430	Gascogne (B)	442	446	446	+ 0 90
1140	Gaz et Eaux	1190	1195	1190	....
480	Geophysique	465	475	479	+ 3 01
550	Gerland Ly	535	540	540	+ 0 93
465	Groupe Cité	480	480	480	....
325	GTM-Entrep.	331	332	332	+ 0 30
1290	Guyenne-Gas.	1370	1365	1365	- 0 36
120	Hachette	144 30	144 80	142	- 1 59
390	Havas	434 50	437	434	- 0 12
290	Idia	318	....	....	....
225	Imétal	235 10	....	....	....
138	Immob. Phénix	159	168	168	+ 5 66
68	Ingénico	72	73	73	+ 1 39
4150	Inst. Mérieux	4300	....	....	....
445	Interbail	450	450	450	....
660	Intertechnique	666	665	665	- 0 15
755	J. Lefebvre	815	....	....	....
590	Klépierre	625	625	625	...
720	Labinal	748	742	742	- 0 80
290	Lafarge	324 50	324 70	324 70	+ 0 06
325	Lebon	336	330	330	- 1 79
3540	Legrand	3690	3750	3675	- 0 41
2020	Legrand (DP)	2100	....	...	....
330	Legris Industries	384	390	400	+ 4 17
675	Locindus	700	727	727	+ 3 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3820	L.V.M.H.	4212	4210	4197	- 0 36
425	Lyon.Eaux/Dumez	434 50	435 80	436 70	+ 0 51
117	Majorette Ly	113 30	116 50	116 50	+ 2 82
255	Mar. Wendel	279	279	279	..
150	Matra	169	170	168	- 0 59
455	Merlin-Gerin	475 10	480	480	+ 1 03
58	Metaleurop	62 20	62 95	62 20	.
32	Métrologie In.	30 15	32 90	30 30	+ 0 50
115	Michelin	120 80	123 60	125	+ 3 48
158	Min. Salsig (Mé)	156 10	. .	.	
60	MMB	71 60	71 60	70 20	- 1 96
144	Moulinex	152	155	155	+ 1 97
1220	Navig. Mixte	1268	1250	1268	....
78	Nord-Est	88 50	88 50	88 90	+ 0 45
210	Nordon (Ny)	244		..	
460	Nouv Galeries	460	474 70	474 70	+ 3 20
141	Olipar	140	143	143	+ 2 14
700	Oréal	733	734	735	+ 0 27
275	Paribas	309 80	313 80	307 80	- 0 65
149	Pechiney Int	164 50	165 10	165 10	+ 0 36
240	Pechiney (CIP)	260 90	260	260	- 0 34
405	Penhoet	470	....	..	....
1180	Pernod Ricard	1224	1220	1210	- 1 14
570	Peugeot	594	596	597	+ 0 51
250	Pinault	295 60	295	295 10	- 0 17
470	Plastic-Omn.	495	....	.	...
395	Poliet	420	..	.	
530	Primagaz	545	541	541	- 0 73
795	Printemps	796	795	799	+ 0 38
2730	Promodès	2700	2743	2743	+ 1 59
450	Radiotechn.	442	.	...	.
4450	Redoute (La)	4599	4520	4520	- 1 72
....	Remy Cointreau	212	212	212	...
470	R. Poulenc CIP	477	476	475	- 0 42
330	Robur Financ.	326	331 90	331 90	+ 1 81
45	Rochette (La)	48 20	47 80	47 80	- 0 83
1810	Roussel Uclaf	1780	1900	1900	+ 6 74
2890	R. Impé.Ly *	2900	..	..	....
176	Sade (Ny)	180 60	179 90	179 90	- 0 39
1560	Sagem	1639	1640	1640	+ 0 06
395	Saint Gobain	442 50	446	446	+ 0 79
1080	Saint Louis	1195	1195	1192	- 0 25
1720	Salomon Ly	1700	1719	1719	+ 1 12
295	Salvepar (Ny)	299 70	286 20	286 20	- 4 50
935	Sanofi	1030	1030	1026	- 0 39
1330	S A T	1360	..	....	...
200	Saul. Chât.	201	....	....	....
950	Saupiquet (Ns)	985	989	989	+ 0 41
510	Schneider	550	552	550	....
18	SCOA	19 30	19 25	19 25	- 0 26
400	Scor s.a.	373 80	....	..	...
1820	S.E.B.	1880	....	..	....
460	Sefimeg	472	472	475	+ 0 64
115	Selectibanque	112 50	112 50	112 50	....
164	Sextant A.	178 90	179 50	179 50	+ 0 34
780	S F I M	780	778	778	- 0 26
190	S.G.E.	197	....	....	....
490	Simco	503	503	503	....
780	Sk. Rossignol	806	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
445	Sligos	485	480	480	- 1 03
425	Société Géné	451 10	455	455 10	+ 0 89
68	Sodeco (B)	63 05	63 20	63 20	+ 0 24
143	Sodero (Ns)	149 50		....	
785	Sodexho	812	.		. .
69	Sogerap (Ny)	67 50	67 50	67 50	.
340	Sogenal	350	359 80	359 80	+ 2 80
1110	Som-Allib.	1150	1174	1174	+ 2 09
390	SOPHIA	359 50	400	400	+ 0 13
1250	Source Perrier	1231	1238	1236	+ 0 41
680	Sovac	725	725	749	+ 3 31
270	SPEP	285	272	272	- 4 56
270	Spie-Batignol.	310 30	320	315	+ 1 51
670	Strafor Facom	714	712	712	- 0 28
255	Suez	285 50	287 50	285 60	+ 0 04
940	Synthelabo	950	945	945	- 0 53
140	Thomson CSF	149 20	149 50	149 50	+ 0 20
930	Total	985	1023	1011	+ 2 64
150	- (certif.)	158	164 90	165	+ 4 43
191	Truffaut Fin.	200 10	209 90	203	+ 1 45
420	U.A.P	483 10	485	482 10	- 0 21
225	U F B Locab	270	270	270	
745	U I C	759	769	769	+ 1 32
470	U I F.	514	514	514	
770	U I S	780	754	754	- 3 33
585	Unibail	587	594	594	+ 1 19
530	Valéo	552	564	565	+ 2 36
255	Vallourec	245	260	260	+ 6 12
330	Via Banque	330 10	326	325	- 1 54
330	Worms et Cie	329 50	312 50	327	- 0 76
1000	Zodiac	1005	1030	1040	+ 3 38
1020	Elf Gabon	1120	1129	1129	+ 0 80
89	Amax	102 10	102 30	102 30	+ 0 20
135	Amer Barrick	144	143 90	143 90	- 0 07
95	Amer. Express	107	108 60	108 60	+ 1 50
205	A.T.T.	198	205 50	205 50	+ 3 79
200	Anglo Amer C.	202 70	..	..	.
350	Amgold	344	...	.	
205	Banco Santander	210	211	211	+ 0 48
725	B.A.S.F.	766	..	.	
930	Bayer	970	958	958	- 1 24
....	Beecham Plc	38 45	41 30	41 30	+ 7 41
50	Buffelsfont.	47 60	47 50	47 50	- 0 21
82	Chase Manh.	92	94 20	94 20	+ 2 39
2500	Daimler Benz	2542	2625	2625	+ 3 27
142	De Beers	147			
2230	Deutsche Bank	2330	2335	2335	+ 0 21
1090	Dresdner Bank	1120	1115	1115	- 0 45
61	Driefontein	60	61	60 40	+ 0 67
235	Du Pont-Nem.	240	....	....	....
230	Eastman Kodak	248 50	256 70	256 70	+ 3 30
15	East Rand	15 10	15 60	15 60	+ 3 31
35	Echo Bay	37 90	38 70	38 70	+ 2 11
186	Electrolux	205	223	223	+ 8 78
82	Ericsson	99	....	....	.
310	Exxon Corp.	301	..	..	...
134	Ford Motor	146	...	.	.
44	Freegold	43 70	43 50	43 90	+ 0 46
18 50	Gencor	19 50	..	.	.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
365	Gén. Elect.	395	402 70	402 70	+ 1 95
142	Gén. Motors	152	160 60	160 60	+ 5 66
290	Gén. Belgique	305 70	307	307	+ 0 43
82	Gd. Métropol	85 45	.	...	...
48	Guinness	50	50 50	50 70	+ 1 40
18	Hanson PLC	20	20 80	20 80	+ 4 00
31	Harmony Gold	31 25	32 30	32 30	+ 3 36
255	Hewlett Packard	295 30	. .		..
35	Hitachi	39	39 40	39 40	+ 1 03
720	Hoechst	763	.	...	. .
80	Homestak	77 30	80 50	80 50	+ 4 14
107	I.C.I.	115 50	116 20	116 20	+ 0 61
445	I.B.M.	460 80	476 20	472 50	+ 2 54
270	I.T.T.	296	296	296	.
176	Ito Yokado	180	182 50	182 50	+ 1 39
55	Matsushita	62	62 70	62 70	+ 1 13
3 55	Maxwell	3 56	. .	..	
193	Mc Donald's	201	204 20	204 30	+ 1 64
810	Merck	850	872	870	+ 2 35
450	Minnesota M.	480		. .	
49	Mitsubishi	58 90		..	...
350	Mobil corp	350	.	...	...
335	Morgan J.P.	358 30	356 20	358 20	- 0 56
32510	Nestlé	33250	33260	34000	+ 2 26
110	Norsk Hydro	121	121	121	
100	OFSI	95 10	97	97	+ 2 00
1740	Pétrofina	1787	1795	1795	+ 0 45
380	Philip Morris	405 30	418 10	418 10	+ 3 16
89	Philips	90 20	90 10	90 10	- 0 11
51	Placer Dome	56	57	57	+ 1 79
455	Procter Gamble	484 10	..	...	..
143	Quilmès	150	154 90	154 90	+ 3 27
26	Randfontein	25 30	26	26	+ 2 77
305	Rhone Poul. Rorer	330 50	335	335	+ 1 36
420	Royal Dutch	441 60	448 50	448 50	+ 1 56
43	R T Z	45 80	46 20	46 20	+ 0 87
1 08	Saat.& Saatchi	1 16	1 20	1 25	+ 7 76
38	St Helena	36	35 50	35 50	- 1 39
310	Schlumberger	320	339	336 50	+ 5 16
45	Shell transp.	48 75	48 65	48 65	- 0 21
2080	Siemens	2154	2170	2170	+ 0 74
630	Siemens Nixdorf	679	...	..	. .
162	Sony	173 70	184 40	184 40	+ 6 16
80	Sumitomo Bank	87	90 50	90 50	+ 4 02
166	T.D.K.	172 40	174 40	175	+ 1 51
63	Telefonica	64 60	64	64	- 0 93
25	Toshiba	26 40	27 85	27 85	+ 5 49
510	Unilever	550	554	554	+ 0 73
250	Unit.Techn.	260	....	....	
315	Vaal Reefs	308	313 80	313 80	+ 1 88
970	Volkswagen	1063	. .	. . .	....
280	Volvo	288 10	...	. .	....
1480	Wagons lits	1370	....	...	....
181	West. Deep.	185	...	....	....
340	Xerox Corp.	356 30	354 50	354 50	- 0 51
114	Yamanouchi	121 70	122	122	+ 0 25
1 65	Zambia Cop.	1 72	1 64	1 64	- 4 65

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 31	5 41
Emp.Etat 9,8%78	....	4 68
10,80% 79/94	101 85	3 57
Emp.Etat 13,4%83	....	0 47
Emp.Etat 12,2% 84	101 60	2 90
Emp.Etat 11% 86	....	9 62
10,26% mars 86	....	8 32
OAT 10% 5/2000	....	6 03
OAT 9,9% 12/1997	....	0 56
OAT 9,8% 1/1996	....	9 07
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 86	105 10	1 07
CFF 10,30% 86	102 05	8 63
CFF 10,25% nov 90	107 90	8 23
CNA 10 % 1979	....	7 84
CNB Bques 5000F	....	0 04
CNB Paribas 5000F	....	0 04
CNB Suez 5000F	....	0 04
CNE 11,5% 86	100 50	8 05
CNI 1/82 5000F	....	0 04
CNT 9 % 86	....	5 99
CRH 10,90% déc.85	108 20	0 10
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	....	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	550	....
Ly. Eaux cv 6,5%	701	....
Thoms. cv 9,2% 86	810	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	810	783
Applications Hydr.	1580	....
Arbel	382	390
Bains C.Monaco	1150	1180
B.Hypoth.Europ.	382 50	....
B.N.P. Intercont.	311	320
Beghin-Say (C I)	465	....
Bénédictine	3160	....
Bidermann Internat.	487	....
Blanzy Ouest	2198	....
B T P	65 50	66
Cambodge	1200	....
Carbone Lorraine	435	....
Case Poclain	10	9 76
C.E.G.F (Frigor.)	510	480 30o
Centenaire Blanzy	435	....
Cerabati	90	....
Champex Ny	119	....
CIC (CIP)	180	180
C.I.M.	1179	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2525	....
Codetel	94	93 30
Cogifi	340	349 50
Comiphos	461	....
Cie Industrielle	5600	....
Cpt Lyon Alemand	334 90	318 20
Concorde	628	....
Constr.Mét.Prov.	35	31 60o
Crédit Gén.Ind.	138	....
Cr Universel (Cie)	327 80	....
Christian Dior	352 10	358 50
Darblay	589	....
Degremont	1783	1750
Delmas Vieljeux	3900	....
Didot Bottin	1000	....
Eaux Bassin Vichy	2260	....
Eaux Vittel	941	....
Ecia	225	....
Electro-Banque	380	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
[illegible]	1700	1750
Finalens	260	....
F.I.P.P.	89	....
F.N.A.C.	1740	....
Foncière (Cie)	475	....
Foncières Euro.	370	....
Fonc.Lyonnaise	630	639
Foncina	460	....
Fougerolle	752	771
France I.A.R.D.	632	....
France SA (La)	1370	1440
From. Paul-Renard	2600	....
Gaumont	840	....
Genefim	310	....
Gévelot	550	....
G.F.C.	351	....
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1550	....
G.T.I (Transport)	285 90	....
Immobail	350	....
Immobanque	700	718
Im.Marseillaise	5410	....
Immofice	427	....
Invest.(Ste Cle.)	3500	3400
Lambert Frères	290	....
Lille Bonnières	1291	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	695	680
Louvre	2500	2560
Lucia	1350	....
Machines Bull	26	....
Mag.Uniprix	152	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	400	....
Mors	58	68 50
Navigation (Nle)	210	....
Optorg	231	....
Ortal (C)	359	...
Origny-Desvroise	825	....
Palais Nouveauté	1180	....
Paluel Marmont	660	....
Parfinance	170	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	253	....
Paris Orléans	209	....
Parthena Invest	285	280
Pathé Cinéma	550	....
Piper Heidsieck	1310	....
Porcher	424	....
Promodès (CI)	1414	....
Publicis	620	640
Rochefortaise	110	....
Rosario	188	....
Rougier	273	....
S.A.C.E.R.	400	....
S.A.F.A.A.	204	....
S.A.F.I.C Alcan	259	....
Saga	379	....
Saint Dominique (F.)	121	121
Salins du Midi	640	640
Savoisienne M.	165	....
S.C.A.C.	711	720
Senelle	402	...
S.Eaud.Part. (M)	144	....
Silic	571	569
Sinvim	140	147
S.I.P.H.	200	....
S.M.C.I.	100	90 25o
Sofal	515	515
Soffo	280	....
Soficai	1250	....
Sofiram (ex Satam)	76 50	....
Sofragi	2305	2300
Sopagri	200 10	200
Soudure Autogène	740	...
Sovabail	350	...
Stemi	651	....
Taittinger	2675	2790
Testut-Aquitaine	720	....
Tour Eiffel	208	....
Ufiner	1110	....
Vicat	372	373
Viniprix	1315	....
Virax	80 35	88 55d
Maroc Sté Brasserie	240 50	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	657	....
Akzo Nv Sico	380	....
Alcan Aluminium	100	....
American Brands	233	....
Arbed	510	....
Asturienne Mines	120	....
Banco Popular Espa.	570	....
B.Reglements Int.	20700	....
Can.Pacifique	79 20	. . .
Chrysler Corp.	52	....
C.I.R.	6 80	....
Commerzbank	820	....
De Beers (port.)	137	...
Dow Chemical	277 80	...
Fiat	22	....
GBL (Brux Lamb.)	510	....
Gevaert	975	...
Glaxo Holdings Ltd	79	....
Goodyear Tire	268	.. .
Grace and Co (WR)	204	. . .
Honeywell Inc.	279 90	.. .
Johannesburg	75	....
Koninklijke Pakhoed	127	....
Kubota	25	....
Latonia inv.	310	310
Midland Bank	18 50	. .
Noranda Mines	75	....
Olivetti priv.	8 30	..
Pfizer Inc.	433	....
Ricoh	22	...
Robeco	285	....
Rodamco NV	170 20	....
Rolinco	291 20	...
Saipem	5 95	.
Sema Group	21	23 10d
SKF Aktiebolaget	83	
Tenneco Inc.	144 50	. . .
Thorn Electrical	72	...
Toray Ind.	23 60	....
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons	9 35	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	. ..
Calciphos	65 20	.
C G H Cogenhor	14	22 55d
Coparex	650	...
Drouot Assurances	272	. ..
Elf Antargaz	1400	.
Europ. Accum.	79	...
Europ Soutirages Ind.	20	.
Gachot S.A.	56 90	51 40o
Grds Moulins Paris	1460	....
Guy Degrenne	436	....
Jaeger	125	
Lecteurs du Monde	200	....
Nicolas	1085	....
Paternelle RD	1410	....
Particip. Perrier	350	315 90o
Quadram	22	. .
Romeno N.V.	211 20	....
St-Gobain-Emballage	1714	. ..
S.E.P.R.	900	..
S.P.R. act. B	349	. . .
Télémécanique Elect.	3350	....
Waterman	360	.

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 187	....	....	....
Ecu	6 945	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 540	....	....	....
Belgique (100 F)	16 586	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	303 170	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 615	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 760	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 724	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 853	....	....	....
Suisse (100 f)	383	....	....	....
Suède (100 krs)	93 560	....	....	....
Norvège (100 k)	86 890	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 525	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 389	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 881	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 495	....	....	....
Japon (100 yens)	4 180	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/1
Or fin (kilo en barre)	59500	.....
Or fin (en lingot)	59900	.....
Napoléon (20f)	350	.....
Pièce Fr (10 f)	433	.....
Pièce Suisse (20 f)	351	.....
Pièce Latine (20 f)	347	.....
Souverain	432	.....
Pièce 20 dollars	2100	.....
Pièce 10 dollars	1070	.....
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2220	.....
Pièce 10 florins	360	.....

SICAV (sélection) 2/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	205 64	200 14•
Agepargne	733 39	701 81
Amén-gan	7797 94	7498 02
Amplia	256090 30	256090 30
Amplitude	619 98	601 92
Arbitrages Court T.	6928 22	6928 22
Associc	1155 16	1155 16•
Atout Futur	376 32	367 14
Aurecic	1151 01	1117 49•
Avenir Alizés	1719 93	1688 21•
Axa Capital	165 60	158 47
Axa Court Terme	7614 62	7614 62
Axa Europe	129 15	123 59
Axa Investiments	113 14	108 27
Axa NPI	112 11	107 28
Axa Première	115 26	114 92
Axa Sélection	146 58	140 27
Axa Valeurs PER	118 36	113 26
BSD Avenir	110 75	* 107 52
Cadence 1	1016 26	1016 26
Cadence 2	1015 59	1015 59
Cadence 3	1014 41	1014 41
Capimonétaire	6066 21	6060 15
Capoblig	6221 12	6099 14
Capsacic	1264 51	1245 82•
Coexis	1274 98	1243 88
Compravalor	3375 50	3370 44
Convertimmo	345 78	339
Crediner	457 92	444 58•
Credit Mutuel Capital	1239 82	1215 51•
Diese	1258 63	1227 93
Drouot France	785 35	751 53
Drouot Investiss	933 32	893 13
Drouot Sécurité	246 72	238 10
Ecocic	1037 52	1007 30•
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecuper	133 16	127 43
Ecureuil Capitalisation	2492 10	2467 43
Ecureuil Géovaleurs	2232 06	2167 05
Ecureuil Invest.	409 03	397 12
Ecureuil Monepremiere	64379 49	64379 49
Ecureuil Monétaire	37922 49	37922 49
Ecureuil Trésorerie	2341 76	2341 76
Ecureuil Trimestr.	2027 72	2007 64
Elicash	2 683069	2 683069
Energia	260 65	248 83
Eparcic	3456 68	3456 68•
Eparcourt-Sicav	4487 77	4476 58
Epargne Associat.	26159 95	25939 46•
Epargne Capital	10413 25	10310 15
Epargne Court Terme	646 97	646 97
Epargne Croissance	1689 11	1643 90
Epargne Industrie	91 53	89 08•
Epargne J	66956 16	66956 16
Epargne Long Terme	195 43	190 20•
Epargne Monde	1183 23	1151 56•
Epargne Oblig.	202 57	197 16
Epargne Premiere	14001 46	13887 23
Epargne Quatre	1091 12	1061 92
Epargne-Unie	1291 47	1259 97
Epargne Valeurs	441 89	430 06
Epsilon	1230 60	1218 42•
Eufi Cash cap.	8072 24	8072 24•
Eufinvest capi.	628 50	610 19•
Eurocic Leaders	1021 89	992 13•
Eurodyn	1146 61	1118 64
Euro Gan	6003 98	5773 06
Europe Nouvelle	521 81	498 15
Fonsicav	13829 22	13829 22
France-gan	8964 03	8619 28•
France Garantie	273 03	272 49
France Index Sicav	104 77	101 70•
France Investiss.	343 31	334 94•
France Obligations	482 65	477 87
Francic	432 88	420 27•
Francic Pierre	104 47	101 43•
Francic-Régions	1175 90	1141 65•
Fructi-Associations	34 03	34 03
Fructi-Capi	40 57	39 97
Fructidor	238 45	234 93
Fructifrance	837 31	816 89
Futuroblig	1364 65	1331 37•
Gestilion	14253 43	14182 52•
Gest.Associations	166 64	162 97•
Horizon	1181 33	1146 92
H.L.M Monétaire	13377 86	13377 86
Interepar	108599 16	105436 08
Interoblig	13429 51	13166 19
Intersélection Fce	519 84	509 65
Japacic	153 72	149 24•
Jeunepargne	275 42	271 35
Latitude	2170 29	2167 04
Leum C.T.	12094 91	12094 91
Leum L.T.	6654 37	6460 55•
Lion Association	11883 79	11883 79•
Lion Institution	28511 62	28440 52•
Lionplus	943 65	925 34•
Lion Trésor	2215 79	2193 85•
Lion 20 000	25290 85	25290 85•
Livret Bourse Inv	535 72	520 12
Livret Portefeuil.	696 74	676 45
Méditerranée	175 73	168 16
Mensuel CIC	10030 03	9929 73•
Monecic	5529 06	5529 06•
Moneden	65273 92	65273 92
Mone J	69967 93	69967 93
Monévalor	78832 74	78832 74
Mutualité dépôts	13020 04	12994 05
Mutuelle Unie Sél.	148 93	142 52
Natio Court Terme	272990 00	272990
Natio-Epargne	17106 79	16937 42
Natio-Ep. Ret.	121 60	118 35
Natio Eparg Trésor	7585 96	7550 85
Natio-Imm.	1149 24	1118 48
Natio-Inter	1370 08	1333 41
Natio-Monétaire	24415 26	24415 26
Natio-Patrimoine	1316 71	1281 47
Natio-Placements	67390 25	67390 25
Natio-Revenu	1036 93	1026 66
Natio Sécurité	11638 67	11638 67
Natio-Valeurs	832 12	809 85
Nippon-Gan	5362 32	5156 08
Nord Sud Dévelop	1499 43	1496 44
Obli-Associations	148 77	147 30•
Oblicic-Mondial	2533 77	2496 33•
Oblicic-Régions	1054 13	1038 55•
Oblifutur	2756 65	2689 41
Oblig. très court	171 33	168 80
Oblilion	1314 32	1301 31•
Oblisécurité Sicav	12391 97	12391 97
Oraction	950 38	927 20
Orvalor	6476 47	6349 48
Paribas Capitalisation	1457 22	1435 68•
Paribas Epargne	20022 73	19853 82•
Paribas Opportunités	124 90	119 81•
Paribas Patrimoine	568 84	543 73•
Paribas Revenus	95 99	95 04•
Patrimoine Retraite	214 88	210 67•
Pervalor	629 75	617 40
Placement A	1323 93	1297 97•
Placement J	6955 66	6941 78•
Placement M	64270 23	64141 95•
Placement Nord	933 24	914 94•
Plénitude	125 87	122 50
Poste Croissance	20961 30	20940 36
Poste Gestion	63158 86	63158 86
Première Oblig.	11091 49	11080 41
Prévoy. Ecureuil	115 98	114 83
Priv'Associations	28343 26	28343 26
Proficius	985 29	961 26
Quartz	129 20	126 05
Réalvalor	794 87	779 28
Rentacic	160 67	158 30•
Revenus Trimestr.	5343 03	5290 13
Revenu-Vert	1150 32	1133 32
St Honoré Bio-Alim.	951 72	908 56
St Honoré Biens du Tr.	10812 25	10758 46
St Honoré Global	228 66	218 29•
St Honoré Invest.	732 53	699 31•
St Honoré Mat Plac.	191 36	182 68•
St Honoré Pacifique	551 10	526 11•
St Honoré PME	494 72	472 29•
St Honoré Réel	14391 05	14333 72•
St Honoré Services	438 12	421 27•
Sécuricic	1679 69	1679 59•
Sécuri-Gan	12361 26	12118 88
Sécuritan	1339 67	1339 67
Sicavden	713 31	702 77•
Sicav Associations	1780 50	1777 83
SFI-CNP Assur.	646 63	627 80
S G. Fr. opportunités	1042 61	1022 17
Sicav 5 000	418 11	406 92•
S.I. Est	1367 34	1308 46
Slivafrance	642 77	625 57•
Slivam	402 81	391 83•
Slivarente	216 21	211 97•
Slivinter	430 56	419 03•
S.N.I.	1172	1137 86•
Sogenfrance	1017 46	997 51
Sogépargne	306 61	300 60
Sogevar	1020 03	1000 03
Sogiinter	1263 69	1238 91
Soleil Investissements	574 17	552 09
Solstice	2194 98	2189 51•
State Street Act. Eur	9593 58	9269 16•
State Street Act. Frce.	9500 27	9223 56•
State Street Emer. Mts	10308 57	9812 97•
Stratégie Actions	764 50	735 10
Stratégie Rendement	1362 65	1319 66
Technocic	1005 21	975 93•
Techno-Gan	5726 93	5506 66•
Thesora	638 53	632 21
Transplus	148 32	141 93
Trésor Plus	1246 33	1233 98
Trésor Réel	13821 31	13821 31
Trésoricic	124507 98	124507 98•
Trilion	5147 40	5081 34•
UAP Investissement	438 80	422 94
UAP Actions France	578 51	557 60
UAP Act. Select.	625 43	602 82
UAP Aedificandi	582 86	561 79
UAP Alizé	207 74	200 23
UAP Alto Sicav	166 26	160 25
UAP Moyen Terme	134 38	129 52
UAP Premiere Cat.	11191 34	10786 83
Uni-Associations	118 95	118 95
Uni-Foncier	1258 50	1225 86
Unifrance	560 95	547 27
Uni-Garantie	1408 45	1383 55
Uni Régions	1346 74	1313 89
Univar	228 57	228 57
Univers Actions	1194 03	1164 91
Univers-Obligation	1834 22	1789 48
Valorg	1980 83	1979 85•
Valreal	51252 48	51226 85•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Gaz pas d'show : 19 h (Ven., sam., mer.). Jérusalem photo : 20 h 30 (Ven., sam., mar.). Comment vous le dire : 22 h. Rel. dim., lun.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Putzi : 20 h 45 (Ven., sam., mer., jeu.), 16 h 30, sam. 17 h 30, dim. 15 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Pontormo : 20 h 30 (Ven., sam., mar.), dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h (Ven., sam., mar.), dim. 15 h 30.
BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 19 h, dim. 15 h 30. Rel. mer., jeu., dim. soir, lun., mar. La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 20 h 30. Rel. mer., dim., lun., mar. Moby Dick : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. mer., dim. soir, lun.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS (AUDIT. COLBERT). Dissident, il va s'en dire : 19 h (Ven., sam., lun. dernière), dim. 16 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Omifie : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. (dernière) 15 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Collier de nouilles : 19 h. Rel. dim., lun. Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h, sam. 17 h. Rel. dim., lun. Les Couloirs de la honte : 22 h. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. 16 h.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). Les Vœux du président : 20 h 30 (Ven., sam. dernière).
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle ? : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). West Side Story : 20 h 30 (Mer., jeu., ven., sam., dim., mar.), mer., sam., dim. 15 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Mes parents sont de grands enfants que j'ai eus quand j'étais petit : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar. Sans titre : 22 h (Ven., sam.), dim. (dernière) 17 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). Les Possédés : 20 h 30. Rel. lun.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les Trois Filles de Mme Akoun : 21 h (Ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Arlequin et Colombine au carnaval de Venise : 20 h, dim. 14 h. Rel. dim. soir, lun. L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h. Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h. Rel. dim., lun., mar. Rel. dim., lun., mar.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Médecin volant, suivi du Médecin malgré lui : 20 h 30 (Ven., dim.). Le roi s'amuse : sam., lun. 20 h 30, mer. 14 h. Père : mar., jeu. 20 h 30. Iphigénie : dim. 14 h, mer. 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Couac ! le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 45, mer., dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir, lun., mar.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Le Diable tentateur : 19 h (Ven., sam., dim.).
DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h, mer. 15 h, dim. 15 h 30. Rel. mer. soir, dim. soir, lun.
EDGAR (43-20-85-11). Les Faux Jetons : 20 h 15. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 20 h 45, mer., dim. 15 h 30, sam. 17 h et 20 h 45. Rel. mer. soir, dim. soir, lun., mar.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h. Rel. mer., dim.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Au pays des enfants de Cham : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., dim. soir, lun.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Sales Rêves : 20 h 30. Rel. mer., dim.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 15 h 30, mar. (sur réservation) 16 h. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun. Y a pas que la folle dans la vie ? Si : 22 h (Mer., ven., sam.), dim. 19 h. Baudelaire's Fantaisie : dim. 17 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Une mouche en novembre : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., dim. soir, lun.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 20 h 15, sam. 18 h. Rel. dim.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Opéra bulles : 12 h, 21 h, mar. et sam. 12 h, 23 h. Rel. lun.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45 (Ven., sam. dernière). Libertine : 20 h 30 (Ven., sam. dernière). Le Ticket : 22 h 15. Rel. mer., dim. La Plus Forte et Paria : lun., mar. 19 h. Mimi Barthélemy : lun., mar. 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Lagaf' : 20 h 30. Rel. mer., dim., lun.
HOTEL LUTÉTIA (45-01-25-75). A la rencontre de Marcel Proust : 21 h (Ven., sam., lun. dernière), sam., dim. 17 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30 (Ven., sam.). La Leçon : 20 h 30 (Ven., sam.). Poète à New-York : 21 h 30 (Ven., sam.).
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). L'Apocalypse, version pauvre : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Le Monte-Plats : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. mer., dim. La Nuit et le Moment : 20 h. Rel. mer., dim. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 30. Rel. mer., dim. Théâtre rouge. Mademoiselle Else : 20 h. Rel. mer., dim. Oncle Vania : 21 h 30 (Ven., sam. dernière). Bereshit : 18 h. Rel. mer., dim. La Valse avant la nuit : lun., mar. 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h (Mer., jeu., ven., sam.), sam. 17 h, mer., dim. 15 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). La Dame de chez Maxim's : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Génération chante Brassens : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h. Rel. mer., dim. soir, lun.
MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Charlus : 18 h 30. Rel. dim., lun.
MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h, dim. 15 h. Rel. mer., dim. soir, lun.
MICHEL (42-65-35-02). Darling Chérie : 21 h 15, sam. 17 h 30, mer., dim. 15 h 30. Rel. mer. soir, dim. soir, lun.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 30, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 (Ven.), 15 h 30, sam. 18 h 30, dim. 15 h, sam. 21 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Le Météore : 20 h 45 (Ven., sam.).
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Jésus était son nom : 20 h 30 (Ven., sam., mar.), sam. 15 h, dim. 14 h 17 h 30, mer. 14 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Valérie Lemercier au Palais-Royal : 20 h 30 (Ven.), sam. (dernière) 20 h 45.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Chambre 108 : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Abraham et Samuel : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 20 h 45 (Ven., sam.), dim. 15 h, sam. 16 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Le Bouffon et la Reine : 21 h (Ven., sam.), dim. (dernière) 17 h. L'Evasion : mar. 21 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Chantal Gallia : 21 h (Ven., sam., mar. dernière).
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'Onde mystérieuse : 14 h 30 (Ven., sam. dernière). Un petit goût d'Anis : 20 h 30 (Ven., sam. dernière). La Strada : 20 h 30 (Ven., sam. dernière).
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls ! : 20 h 45 (Ven., sam.), 15 h, sam. 17 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Je m'plaisante : Paul Adam : 20 h 30. Rel. dim., lun. Louis Helmett : 22 h. Rel. mer., dim.
SOUS CHAPITEAU (40-02-61-18). Archaos : 20 h 30 (Mer., jeu., ven., sam., lun.), mer. 15 h, dim. 17 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Un couple au Splendid : 20 h 30 (Ven., sam. dernière).
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Les jours se traînent, les nuits aussi : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

A PRÉSENT, ADIEU. Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (42-80-05-09) (dim., lun.), 20 h 45 (7).
L'ARBRE DE VIE. Arcane (43-38-19-70) (jeu., dim.), 20 h 30 (6).
BIABOYA, ALORS ? Gennevilliers (Théâtre) (47-93-26-30) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (7).
LES BONNES. Salle Brasilia, galerie Brasil Inter Art (40-46-01-28) (dim., lun.), 20 h 30 (7).
BRITANNICUS. Nanterre (Théâtre des Amandiers) (46-14-70-00) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (7).
LA DERNIÈRE NUIT DE SOCRATE. Ivry-sur-Seine (Théâtre) (46-70-21-55) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (7).
L'ÉVASION. Ranelagh (42-88-64-44) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 17 h (7).
GAZ PAS D'SHOW. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.), 19 h (2).
HÉLAS SI PEU DE FEMMES PARMI LES HOMMES CÉLÈBRES. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 20 h 30 (7).
L'ILE DES ESCLAVES ; ENTRETIEN D'UN PHILOSOPHE. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim., lun.), 20 h 30 (7).
JÉRUSALEM PHOTO. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.), 20 h 30 (2).
MIMI BARTHÉLEMY. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 20 h 30 (6).
LE NAUFRAGE DU TITANIC. Ivry-sur-Seine (Théâtre) (46-70-21-55) (dim. soir, lun.), 19 h ; dim. 15 h (7).
ONE FOR THE ROAD ; LOVE SCENE. Marie-Stuart (45-08-17-80), mar., mer. et jeu. 18 h (7).
PEER GYNT. Berry (43-57-51-55), mar. 20 h 30 (7).
PÈRE. Comédie-Française (40-15-00-15), mar. et jeu. 20 h 30 (7).
PHÈDRE. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 16 h (7).
PONTORMO. Atalante (46-06-11-90) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (3).
QUINCAILLERIES. Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 16 h 30 (7).
SAVAGE ; LOVE. Marie-Stuart (45-08-17-80), mar. 20 h 30 (7).
SUR LA COTE ET L'AUTRE BORD. Théâtre national de l'Odéon (petite salle) (43-25-70-32), ven., sam., mar., mer., jeu. 18 h 30 ; dim. 18 h et 21 h 30 (3).
LA VALSE AVANT LA NUIT. Lucernaire Forum (45-44-57-34), lun. et mar. 21 h 30 (6).
LA VALSE DES TORÉADORS. Théâtre Silvia-Monfort (45-33-66-70) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (7).

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Anne Roumanoff : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. mer., jeu., dim. soir, lun.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Les caïmans sont des gens comme les autres : 20 h 30, dim. 15 h, sam. 17 h. Rel. mer., dim. soir, lun. Après l'amour : 21 h, dim. 17 h. Rel. mer., dim. soir, lun.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (47-45-75-80). Petite salle. Arrêtez le massacre ! : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30.
THÉATRE MODERNE (48-74-10-75). No Woman's Land : 20 h 45 (Ven., sam. dernière).
THÉATRE MONTORGUEIL (46-36-06-06). On va faire la cocotte ; On purge bébé : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. Marilyn Montreuil : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Comédies barbares : 20 h, dim. 15 h 30, sam. 20 h. Rel. mer., jeu., lun.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Sur la côte et l'autre bord : 18 h 30 (Ven., sam., mar., mer., jeu.), dim. 18 h, dim. 21 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Salomé : 19 h. Rel. dim.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. L'Echange : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. mer., dim. soir, lun.
THÉATRE DU SPHINX (42-78-39-29). Jésus et le Petit Prince des galaxies : 20 h 30 (Ven., sam.), 16 h 30, dim. 16 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). 21 Santons et un chien perdu dans la Nativité : 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Je ne me souviens plus de rien ; Clara : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. (dernière) 17 h. Hélas si peu de femmes parmi les hommes célèbres : mar. 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Macloma Trio : 21 h (Ven., sam. dernière). Le Troisième Témoin : ven., sam., dim. 15 h.

LES CAFÉS-THÉATRES

AU BEC FIN (42-96-29-35). Nijinsky L'Ange de papier : 19 h (Jeu., ven., sam., dim.), mer., mar. 20 h 30. Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30, sam. 20 h 3022 h 15, sam. 20 h 3022 h 15. Rel. mar., mer. I'm just a Gilles Gaulé : 22 h, sam. 23 h 30, sam. 23 h 30. Rel. dim. Négropolitain : 23 h 30. Rel. sam., dim. Banc d'essai des jeunes : dim. 22 h.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Salade de nuit : 20 h 15. Rel. dim. Cherer et Cherer : 21 h 30. Rel. dim. En attendant Pedro : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Finissez les melons je vais chercher le rôti : 21 h 30. Rel. dim. Costa-Vagnon : 22 h 30. Rel. dim.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Fallia dans son premier fatman-show : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h 30. Rel. dim.
LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 24 h 22 h.
MOVIES (42-74-14-22). Tranche de quai : 19 h 30 (Ven., sam., lun., mar. dernière).
PETIT CASINO (42-78-36-50). Qu'est-ce que je trinque ! : 21 h. Rel. lun. Ils nous prennent pour des bœufs, faites passer : 22 h 30. Rel. lun.
PLATEAU 26 (48-87-10-75). Contradiction socialo-gêne à l'Elysée : 20 h 15. Rel. dim., lun. Crise en thèmes : 21 h 15. Rel. dim., lun. Max de Bley... en herbe : 22 h 30. Rel. dim., lun., mar. Mais où est donc Dada ? : dim., lun. 21 h 15. Elles laissent des traces : dim., lun. 20 h 15. Le Bonjour d'Alfred : dim., lun. 22 h 15.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Gustave Parking : 20 h. Rel. dim., lun. Valardy dans... Nadine : 21 h 15. Rel. dim., lun. Charmant mais fou : 22 h 30 (Jeu., ven., sam.). Le Trempoint : sam. 17 h. Richard Taxy : sam. (dernière) 0 h.

RÉGION PARISIENNE

ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Raymond Devos : 20 h 30 (Ven., sam.).
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Remue-Ménages : 21 h (Ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)
VENDREDI

Aelita (1924), de Jacob Protozanov, 18 h 30 ; le Cabinet du docteur Caligari (1919), de Robert Wiene, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
VENDREDI

Hommage à la Warner Bros : le Gaucher (1958, v.o. s.t.f.), d'Arthur Penn, 14 h 30 ; After Hours (1985, v.o. s.t.f.), de Martin Scorsese, 17 h 30 ; A l'Est d'Eden (1955, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

VENDREDI

Paris Musique : Rock : le Zénith (1984), Visage-Pâle attaquer Zénith (1988) de Massimo Manganaro, 14 h 30 ; Musiques de films : Entracte (1924) de René Clair, Paris qui dort (1923) de René Clair, le Groupe des six (1964) de Jean-Marie Drot, 16 h 30 ; Comédie musicale : Dim Dam Dom (1969) de Gérard Pirès, Anna (1967) de Pierre Koralnik, 18 h 30 ; Portraits : Pierre Boulez (1965) de Michel Fano, le Chant du cœur (1984) de Jacques Oger, Olivier Messiaen et les Oiseaux (1973) de Denise Tual et Michel Fano, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A PROPOS D'HENRY (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
AMERIKA, TERRA INCOGNITA (vénézuélien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'AMOUR AVEC DES GANTS (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LES ARCANDIERS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

BROKEN HEART. Film américain de Paul Ruven, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
CLOSE UP (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CONTRE L'OUBLI (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
DEVOIRS DU SOIR (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA FUITE AU PARADIS (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
VAN GOGH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 JANVIER

« Diversité de l'architecture dans le dix-neuvième arrondissement », 10 heures, maison de La Villette, ancienne rotonde des vétérinaires, angle de l'avenue Corentin-Cariou et du quai de Charente.

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque », 10 h 30, au sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Académie française et Institut », 10 h 30, 23, quai Conti (M.-C. Lasnier).

« Pyramide. Fossés du donjon. Appartements royaux. Futur Grand Louvre », 10 h 30 et 14 h 30, entrée pyramide (Art et histoire).

« Exposition Lalique aux Arts décoratifs », 11 heures, 107, rue de Rivoli (M. Hager).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Garnier », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« Géricault » (limité à 30 personnes), 13 h 30, Grand Palais, hall d'entrée de l'exposition.

« Décors du dix-huitième siècle et les massacres de septembre 1792 au couvent des Carmes » (limité à trente personnes), 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Monuments historiques).

« Sully, ministre d'Henri IV, créateur de la place des Vosges : visite de son hôtel et de cette place royale », 14 h 30, dans la cour de l'hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (Visite pour les jeunes - Monuments historiques).

« Exposition Géricault », 14 h 30, Grand Palais, hall de l'exposition (Arts et caetera).

« Le Chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, métro Porte-de-Choisy, côté avenue de Choisy (C. Merle).

« Le Louvre, du donjon à la pyramide », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 14 h 40, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Mozart à Paris. Mozart le révolté qui vit en grand seigneur », 15 heures, 23, rue de Sévigné (M. Brumfeld).

« Exposition : nouvelles acquisitions du département des peintures au Louvre », 15 heures, porte Jaujard, pavillon de Flore (D. Bouchard).

« L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son vieux quartier », 15 heures, métro Saint-Germain des Prés (Lutèce - visites).

« Exposition Géricault », 16 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

DIMANCHE 5 JANVIER

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le Marais. Hôtels et jardins. Place des Vosges », 10 h 30 et 15 heures, grand escalier de l'Opéra Bastille (Art et histoire).

« Exposition Martin Schongauer », 11 heures, Petit Palais, dans le hall (D. Bouchard).

« Conciergerie, Sainte-Chapelle et histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Les fastes de l'Opéra Garnier. Le mystère du fantôme », 11 heures et 14 h 30, dans le hall, à la statue de Sully (Arts et caetera).

« Conciergerie et Sainte-Chapelle », 14 h 30, au pied de la tour de l'Horloge (Europ explo).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Le château de Maisons-Laffitte, chef-d'œuvre de Mansart », 15 heures, vestibule du château, côté parc. Accès par RER, ligne A (Monuments historiques).

« Le vieux quartier de la tour de Nesle et la rue Visconti », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).

« Le dix-huitième siècle au Musée de Camondo. Salons nouvellement restaurés », 15 heures, 63, rue de Monceau (E. Romann).

« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

« Saint-Sulpice et son vieux quartier », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Lutèce-visites).

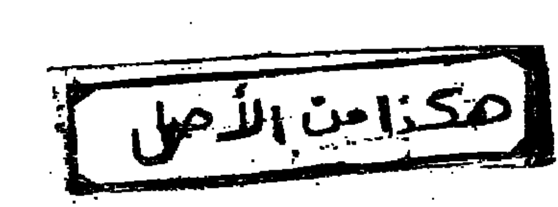
« La cathédrale orthodoxe russe », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 5 JANVIER

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « Les princes et leurs bonnes villes : le comte Raymond V à Toulouse » (Monuments historiques).

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « Le vécu spirituel dans le quotidien. Entrée libre (Loge unie des théosophes).



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES PIERRE GEORGES

Les foules d'Alger

SERAIT-CE déjà le combat des femmes et des démocrates contre les « frérots » ? En tout cas les images qui viennent de là-bas, ces jours-ci, sont étonnantes. Comme s'il y avait, déjà, deux Algérie, deux conceptions diamétralement opposées de la société, au-delà même des choix partisans.

Bien sûr, il faut toujours se défier des manifestations de masse et de l'impression de vérité qui s'en dégage. Aussi conséquentes soient-elles, les foules qui disent leur sentiment dans la rue, le scandent, le chantent, le hurlent, ne sont jamais que partie d'un peuple.

L'aurait-on oublié que les démonstrations successives survenues à Alger conduiraient singulièrement à tempérer tout impressionnisme. Le FIS – ses barbus et ses troupes qui donnent le sentiment du déjà vu ailleurs – est descendu le premier dans la rue. En masse, avec, en bouche, le goût de la victoire et peut-être en tête le sentiment d'une force irrépressible, d'une déferlante inarrêtable.

Le FIS pavoisait. Il le pouvait, et les images, au lendemain du premier tour des élections législatives, en portèrent témoignage. Une est restée, très symbolique. C'était lors d'une conférence de presse, tenue par les intégristes alors même que des rumeurs faisaient état de la possible annulation, pour fraude, de cinquante résultats favorables aux islamistes.

Un porte-parole du FIS, presque hilare, ce qui n'est pas tout à fait le genre, s'est adressé à la presse internationale pour dire, en substance : ce n'est pas grave, vous savez ce qu'on nous enlève au premier tour, on le reprendra avec le reste au deuxième. Il ne pouvait mieux signifier l'euphorie, l'ivresse presque, du triomphe.

Quelques jours ont passé qui manifestement ont permis à tout un travail souterrain de se faire. Et d'Alger sont arrivées jeudi d'autres images d'une autre foule immense, colorée. D'une autre Algérie en somme qui ne se résigne pas à devenir république islamiste.

Les femmes algériennes y étaient nombreuses, insoumises, et en première ligne d'un combat contre le temps. Les jeunes aussi, encore qu'en ce pays la jeunesse soit majoritaire dans tous les camps. Et les slogans *« contre les forces de la tristesse »* ou pour *« une Algérie qui n'est pas l'Iran »* disaient bien l'inquiétude et la volonté de sursaut. Ils disaient aussi le refus de cette foule-là d'aller à l'enterrement, même religieux, de son pays.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 3 janvier

TF 1

20.00 Journal, Loto sportif, Météo et Tapis vert.
20.40 Variétés : Tous à la Une.
22.35 Variétés : Salut les 60 à l'Olympia.

A 2

20.00 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard.
22.25 Téléfilm : L'Enfant des loups. De Philippe Monnier (2e partie).
23.50 1. 2. 3. Théâtre.

FR 3

20.05 Un livre, un jour. *Encyclopédie de l'art.*
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Les Passagers du Nouveau Monde.
21.40 Magazine : Caractères. Des médecins et des hommes.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales.

CANAL PLUS

20.32 Les Fables géométriques.
20.35 Téléfilm : Le Calice de jade.
22.05 ▶ Documentaire : Nylon blues. De Françoise Lévie.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Promotion canapé. □ Film français de Didier Kaminka (1990).

LA 5

20.00 Journal.
20.25 Rallye : Paris-Le Cap.
20.40 Météo.
20.45 Téléfilm : Duo de choc. duo de charme. De Neal Israel.
22.30 Rally : Paris-Le Cap.
23.00 Divertissement : Oh les Miss ! D'André Halimi.
23.55 Journal de la nuit.

M 6

20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Capital.
20.40 Téléfilm : Meurtre par ordinateur.
22.30 Série : Equalizer.
23.20 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.45 Capital.

LA SEPT

19.55 Cinéma d'animation : Des chats.
20.00 Documentaire : Effetto Olmi.
21.05 Feuilleton : De la neige dans un verre (1er épisode).
22.05 Téléfilm : A Cream Cracker under the Settee.
22.40 Feuilleton : Fontamara (1er épisode).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Les frères Lumière.
21.30 Musique : Black and Blue. Le Club du jazz, avec et sans tambours.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 3 novembre à Sarrebruck) : Le Roi d'Ys, de Lalo ; Capriccio espagnol, de Rimski-Korsakov ; Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ré mineur op. 30, de Rachmaninov.
23.07 Nos plus belles musiques.

Samedi 4 janvier

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Sous le regard des autres, de Serge Dubor et Didier Barral.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.10 La Une est à vous. Avec la série Matt Houston.
17.35 Divertissement : Mondo Dingo.
18.00 Magazine : Trente millions d'amis.
18.30 Jeu : Une famille en or.
19.00 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Trafic Infos.
20.50 Variétés : Succès fous. Emission présentée par Christian Morin, Philippe Risoli et Patrick Roy.
22.35 Magazine : Ushuaïa. Voyage en Okavango ; Iles de Riom : paysans-paysages ; Fragile équilibre ; Cratère du nouveau Québec ; Capitaine de quinze ans.
23.50 Magazine : Formule sport. Jeux olympiques d'Albertville : portrait de Surya Bonaly ; Raid Gauloises.

A2

13.20 Magazine : Résistances. Les Indiens du Guatemala. Les Populations déplacées ; Les Veuves du Guatemala, de Caroline Glorion et Dominique Merlin ; Les Yanomamis.
14.20 Magazine : Animalia. La magie des insectes.
15.05 Jeu : Un mot pour les JO (et à 18.55, 22.25).
15.10 Magazine : Sports passion.
15.15 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.25 Magazine : Sports passion (suite). Rugby : championnat de France (Rodez-Racing Club de France).
17.30 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
19.05 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.50 Trois minutes pour faire lire (et à 1.15).
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.45 Magazine : La Nuit des héros. Le jeu du cœur depuis Poitiers. La Botte secrète, de Frédéric Compain ; Drame en kayak, de Philippe Abecassis ; Rocking-chair (Etats-Unis) ; Le Gendarme accoucheur, de Serge Horlaville.
22.30 Magazine : Double jeu. Invité : Renaud. Variétés : les Maracas, Cher.
23.50 Série : Un juge, un flic.

FR 3

13.55 Jeu : Un mot pour les JO (et à 18.55, 19.55).
14.00 Variétés : Eurotop.

— De 15.00 à 19.00 La Sept —

15.00 Danse : L'Après-midi d'un faune. Chorégraphie de Vaslav Nijinski, sur une musique de Debussy.
15.15 Série : Archives du vingtième siècle.
16.15 Documentaire : Nijinski. La Marionnette de Dieu, de Philippe Valois.
17.25 Court métrage : Final. De Jean-Luc Seigle et Irène Jouannet.
17.40 Magazine : Avis de tempête. Portrait : les jeunes du Centre d'orientation et d'action éducative de Toulouse ; Dossier : Ucello ; Mode d'emplois : les transports ; Les Cours particuliers de Roland la Science : les surgelés ; Mégamix : Bulent Ersoy, Stimela, Radix.
18.55 Cinéma d'animation : Des chats.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

— De 20.00 à 22.40 La Sept —

20.00 Chronique : Le Dessous des cartes.
20.05 Documentaire : Histoire parallèle (v.o.).
21.00 Documentaire : Anna, la corde de la vie.
22.25 Le Courrier des téléspectateurs.
22.30 Journal et Météo.
22.40 La Flamme olympique en France.

— De 22.50 à 0.00 La Sept —

22.50 Magazine : Cinéma de poche. Vive l'original, de François Porcile ; L'Eclaireur.
23.50 Cinéma d'animation : Images.

CANAL PLUS

13.30 ▶ Magazine : L'Œil du cyclone.
14.02 Les Fables géométriques.
14.05 Téléfilm : Mon bel amour.
15.40 Spectacle : Sirella. De Muriel Hermine.
17.05 Les Superstars du catch.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.00 Dessin animé : La Grande Supercherie.
18.25 Décode pas Bunny.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : K 9000. De Kim Manners.
22.00 Les Nuls... l'émission. Invité : Roland Giraud.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Documentaire : Les Baisers du cinéma. De Neil Steinberg et Bruce Cohn.

LA 5

13.20 Téléfilm : Maman s'en va-t'en guerre. D'Anson Williams.
14.50 Série : Capitaine Furillo.
15.45 Série : Riptide.
16.35 Série : Simon et Simon.
17.25 Divertissement : Spécial Drôles d'histoires.
18.00 Magazine : Intégral. Rallye Paris-Le Cap.
18.30 Rallye : Paris-Le Cap. Arrivée de l'étape.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal.
20.25 Rallye : Paris-Le Cap (et à 1.15).
20.40 Météo.
20.45 Série : Perry Mason. Le Verre empoisonné, de Christian I. Nyby II, avec Raymond Burr, Barbara Hale. *Un auteur de romans policiers victime d'un empoisonnement.*
22.25 Magazine : Ciné Cinq (et à 6.10).
22.40 Sport : Patinage artistique. Challenge des champions à Oslo, le 13 décembre.
23.40 Journal de la nuit.
23.55 Série : Freddy, le cauchemar de vos nuits.

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Laredo.
15.45 Série : Les Aventures de Papa-Poule.
16.45 Série : Hongkong Connection.
17.35 Série : Le Saint.
18.25 Série : Les Têtes brûlées.
19.20 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte, en Terre-de-Feu : la concession du bout du monde.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.40 Téléfilm : Ike, les années de guerre. De Melville Shavelson et Boris Sagal, avec Robert Duvall, Lee Remick (1re et 2e parties).
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Musique : Rapline. Democrate D ; Queen Mother Rage ; Jah Shaka ; Pop's Cool Love.

LA SEPT

13.25 Feuilleton : De la neige dans un verre (1er épisode).
14.25 Téléfilm : A Cream Cracker under the Settee.
15.00 Danse : L'Après-midi d'un faune.
15.15 Série : Archives du vingtième siècle.
16.15 Documentaire : Nijinski.
17.25 Court métrage : Final.
17.40 Avis de tempête.
18.55 Cinéma d'animation : Des chats.
19.00 Documentaire : Naissance d'un bateau.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.05 Histoire parallèle.
21.00 Documentaire : Anna, la corde de la vie.
22.30 Soir 3.
22.50 Magazine : Cinéma de poche.
23.50 Cinéma d'animation : Images.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Multipiste.
20.30 Photo-portrait. Louis Cane, peintre.
20.45 Dramatiques. L'Homme égaré, d'après les Corps étrangers, de Jean Cayrol ; Quatre nouvelles extraites de Nuits plus blanches que nature, de Jean Cayrol.
22.35 Musique : Opus.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct du Théâtre municipal de Lausanne) : Orphée aux enfers, opéra en quatre actes d'Offenbach, livret d'Hector Crémieux et François Halévy.
23.07 Nos plus belles musiques.

Dimanche 5 janvier

TF 1

15.10 Série : Columbo.
16.30 Disney parade.
17.55 Série : Les Professionnels.
18.50 Loto sportif.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.45 Cinéma : Bagdad café. ■■ Film allemand de Percy Adlon (1987).
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Juillet en septembre. ■ Film français de Sébastien Japrisot (1988).

A 2

15.50 Dimanche Martin (suite).
17.20 Jeu : Un mot pour les JO (et à 19.20, 22.20).
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.15 1. 2. 3. Théâtre (et à 1.00).
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.45 Téléfilm : Maigret chez les Flamands.
22.25 Magazine : Bouillon de culture.

FR 3

13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre. Invité : Louis Mermaz, ministre de l'agriculture.
13.50 Magazine : Faut pas rêver. Grèce : les Météores ; Birmanie : les filles du calvaire ; Pays basque : la fête du Pottok.
14.45 Magazine : Sports 3 dimanche. Spécial Antilles et Guyane. Martinique : les courses de yoles, la plongée sous-marine à Saint-Pierre, rétro-sports 1991 ; Guadeloupe : les palmes d'or RFO du sport d'outremer ; Guyane : portrait de Youma Jacobin, les marais de Kaw, Jacky, pêche sportive dans les îles du Salut ; Basket-ball.
17.15 ▶ Magazine : Montagne. Le Retour de l'Indien, de Dominique Sanfourche.
17.45 Dessin animé : Lucky Luke.
18.15 Magazine : A vos amours. Marie-Christine Barrault.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Les Fables géométriques.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Divertissement : Un cactus dans le potage. Présenté par Jean Amadou et Jacques Mailhot.
22.05 Magazine : Le Divan. Maria Casarès (1re partie).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Cinéma : Lolita. ■■ Film américain de Stanley Kubrick (1962) (v.o.).

CANAL PLUS

13.30 Magazine : Rapido.
14.00 Téléfilm : L'Affaire du golfe du Tonkin. De Paul Aaron.
15.35 Magazine : 24 Heures.
16.35 Documentaire : Le Castor, architecte des rivières. Des et Jen Bartlett.
17.00 Les Nuls... l'émission. Présentée par Alain Chabat, Dominique Farrugia et Chantal Lauby.
18.00 Cinéma : L'Homme au masque d'or. ■ Film français d'Eric Duret (1990). Avec Jean Reno, Marlee Matlin, Marc Duret.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.35 Flash d'informations.
19.40 Ça cartoon.
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présentation du sommaire.
20.30 Cinéma : Miss Daisy et son chauffeur. ■ Film américain de Bruce Beresford (1989).
22.05 Flash d'informations.
22.10 L'Equipe du dimanche. Présentée par Pierre Sled. Football : le « big match », les championnats étrangers, les buts de la D1 et de la D2.
0.50 Cinéma : Le Géant de Thessalie. ■■ Film italo-français de Riccardo Freda (1961).

LA 5

13.20 Série : Tant qu'il y aura des bêtes.
14.15 Série : L'Homme de l'Atlantide.
15.05 Série : Capitaine Furillo.
16.00 Série : Un privé nommé Stryker.
17.35 Série : Frog Show.
17.55 Rallye : Paris-Le Cap. Arrivée de l'étape.
18.30 Série : L'Enfer du devoir.
19.25 Spécial Roucasseries.
20.00 Journal.
20.25 Rallye : Paris-Le Cap.
20.35 Météo.
20.45 Cinéma : Debout les crabes, la mer monte ! ■ Film français de Grand-Jouan (1983).
22.25 Magazine : Reporters. URSS : le renouveau spirituel, de Jean-Yves Huchet et Ahmet Sel.

M 6

13.50 Variétés : Multitop.
15.20 Jeu : Hit hit hit hourra !
15.25 Série : L'Incroyable Hulk.
16.20 Série : Clair de lune.
17.15 Série : Le Saint.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Téléfilm : Ike, les années de guerre. De Melville Shalveson et Boris Sagal, avec Robert Duvall, Lee Remick (dernière partie).
22.15 Magazine : Culture pub. Emission présentée par Anne Magnien et Christian Blachas. Vive la gueule de bois.
22.45 Cinéma : Monique et Julie. □ Film français d'Alain Payet (1979).

LA SEPT

17.00 Documentaire : Le Salon littéraire de l'Europe. Voltaire.
18.00 Feuilleton : Fontamara. De Carlo Lizzani (1er épisode).
18.55 Documentaire : Effetto Olmi. De Mario Brenta.
20.00 Le dessous des cartes.
20.25 Le Courrier des téléspectateurs.
20.30 Bergman par Bergman. Autour du film « la Source ».
20.40 Cinéma : La Source. ■■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1959).
22.05 Documentaire : Interview. De Bille August.
22.35 Le Dessous des cartes.
22.45 Cinéma : Noce blanche. □ Film français de Jean-Claude Brisseau (1989).

FRANCE-CULTURE

19.40 Dramatique. L'Incertaine, d'Isabelle Ottaviani.
20.30 Atelier de création radiophonique. Diebate Boubacar, griot.
22.35 Musique : Le Concert (enregisté à Strasbourg le 24 septembre en l'église Saint-Thomas, dans le cadre de Musica 91). Récital d'orgue de Bernard Foccroule, œuvres de Ligeti, Frescobaldi, Grigny, Boesmans...
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.07 Histoire de France-Musique. Aperçus désagréables : récréations autour des critiques, des programmes, pastiches et détournements en tout genre.
20.30 Concert de jazz (donné le 14 août lors du Festival de Marciac) : Charlie Parker ; Wynton Marsalis ; Wycliffe Gordon ; Wes Anderson ; Todd Williams ; Farid Baron ; Reginald Veal ; Herlin Riley ; Ellis Marsalis.
23.07 Nos plus belles musiques.

Le Monde

La tournée du président des Etats-Unis en Asie-Pacifique

M. George Bush devrait annoncer à Singapour la levée de l'embargo contre le Cambodge

M. George Bush était attendu, vendredi 3 janvier, à Singapour, deuxième étape de sa tournée en Asie-Pacifique, où il devait annoncer la levée de l'embargo contre le Cambodge. Avant de quitter l'Australie, M. Bush a affirmé que les Etats-Unis n'abandonneront pas leurs « responsabilités » en matière de sécurité dans la région.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

C'est sans doute à Singapour que M. Bush peut s'attendre à l'accueil le plus chaleureux pendant son périple de dix jours. Le gouvernement de M. Goh Chok Tong – dont M. Lee Kuan Yew demeure le mentor – est un chaud partisan d'une présence américaine dans la région. La cité-Etat, attachée au libre-échange, peut également servir de tremplin aux investissements américains dans un Sud-Est asiatique dont plusieurs pays se développent rapidement.

Washington et Singapour ont signé deux accords, l'un sur le commerce et les investissements en octobre 1991 et l'autre militaire en novembre 1990. La flotte et l'aviation américaines peuvent utiliser les installations de l'île. La Malaisie et l'Indonésie envisageraient d'offrir des avantages identiques à l'armée américaine.

Ainsi, les Etats-Unis demeureront présents militairement dans la région après l'évacuation – au plus tard le 31 décembre 1992 – de leur dernière base aux Philippines, le complexe aéro-naval de la baie de Subic. L'accord militaire avec Singapour est d'autant plus important que Washington a affirmé qu'il n'était pas question de renégocier son retrait des Philippines, quel que soit le résultat de l'élection présidentielle prévue en mai dans l'archipel.

A Singapour, qui sera l'hôte, les 27 et 28 janvier, du quatrième sommet de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est, qui regroupe Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande), M. Bush doit réitérer samedi, dans un discours, sa volonté de continuer de *jouer un rôle déterminant dans la* région. Il devrait également rappeler les réticences de Washington à l'égard de tout bloc commercial en Extrême-Orient. Cinquième partenaire commercial des Etats-Unis, l'ASEAN envisage de créer, dans un délai de quinze ans, une zone de libre-échange entre ses six membres, baptisée AFTA (ASEAN Free Trade Area). Les Américains doivent aussi *tenir compte* des réactions suscitées à la fois par la réalisation, en 1993, du marché unique européen, et par les accords commerciaux entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique, le marché nord-américain demeurant le principal débouché pour des économies asiatiques orientées vers l'exportation.

La Malaisie fait déjà campagne pour la création d'un EAEC (East Asian Economic Caucus) dont serait exclu le continent américain. Washington a exprimé des réserves à l'égard d'un concept susceptible de *« couper en deux le Pacifique »*, selon la formule du secrétaire d'Etat James Baker, et de concurrencer l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation), qui regroupe quinze Etats du bassin du Pacifique, dont les Etats-Unis.

Le président américain devrait également *profiter de l'étape de Singa*pour pour annoncer la levée de l'embargo économique imposé au Cambodge en 1975. Au moment où, après treize années d'interruption, Tokyo s'apprête à rétablir son aide au Vietnam, Washington se rend compte que l'embargo à l'égard de Hanoï, total depuis 1978, se fissure.

La plupart des Etats de l'ASEAN, à commencer par Singapour, entendent reprendre des relations économiques normales avec le Vietnam quand ils ne l'ont pas déjà fait. Le patron de la junte thaïlandaise, le général Suchinda Krapayoon, sera d'ailleurs l'hôte de Hanoï du 6 au 8 janvier. Les Américains viennent, de leur côté, de nommer, pour la première fois depuis 1975, un ambassadeur au Laos et d'autoriser leurs voyagistes à opérer au Vietnam.

La Birmanie constitue une autre pomme de discorde avec l'ASEAN. Washington souhaite isoler la junte birmane alors que l'ASEAN, sur l'insistance de la Thaïlande, s'est prononcée en juillet pour un *« engagement constructif »* à l'égard de Rangoun. Au risque de déplaire, M. Bush devrait, de nouveau, plaider en faveur de sanctions contre les généraux birmans.

JEAN-CLAUDE POMONTI

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Lendemains de fêtes

VOUS savez ce que j'ai dévoré, moi, ce matin dans *le Parisien*? L'art d'accommoder les restes du réveillon. Parmentier de dinde, croûtons de foie gras, pain perdu. Découvrez les délices des lendemains de fêtes. Excellent conseil ! Mettez-vous-en plein la lampe, continuez à vous beurrer la huche et titubez de pot en pot offerts par les collègues, histoire de trinquer encore un coup à la nouvelle année.

Et surtout, surtout, évitez d'ouvrir un magazine ou une radio, histoire de pas retomber dans la morosité ambiante en vous laissant piéger par les mille et une façons de perdre en huit jours ce que vous avez gagné en une semaine : ces lourdingues de kilos en trop. Il n'y a pas plus collant, plus pesant !

Du 1er janvier au 31 décembre, quoi qu'on fasse, où qu'on aille, en famille, à la neige, à la plage ou à la campagne, avant de s'offrir une oie farcie, une combinaison de ski ou un maillot de bain et pendant et après, faut toujours qu'on nous les balance en pleine poire.

Je vous vois venir, l'œil goguenard et le sourire en coin, les mecs : normal ! Question tour de cuisse, il y a pas plus poire que ces pauvres pommes de nanas. Objection, Votre Honneur !

Hier sur RTL, l'invité de « Controverse », un professeur avocat du gras, le bon, attention, pas le mauvais, croulait sous les appels d'auditeurs affolés : Je me suis tapé une aile de chapon à la Saint-Sylvestre, qu'est-ce que je fais ? ... Chaque fois que j'arrête de fumer, faut que je mette des bretelles, comment me serrer la ceinture ?

Moi, je vais vous dire, sortie de la démocratie, les régimes, ras le bonbon ! Non, c'est vrai, on est tous là, à gueuler contre les Castro, les Kim Il-sung, et on se soumet, bêlantes brebis, à la plus odieuse des dictatures, celle de la ligne !

Des brebis conduites à l'abattoir, promises à une fin prématurée, qui plus est ! Vous ne saviez pas ? Remarquez, on vient de le découvrir : maigrir, c'est mourir. Chaque kilo perdu représente une *année foutue. Alors, au lieu de* creuser votre tombe à la fourchette, allez-y, bouchez-la !

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 janvier

Valse-hésitation

La plus grande hésitation a prévalu vendredi matin à la Bourse de Paris durant les premiers échanges. Après s'être résolument orienté à la hausse dès l'ouverture (+ 0,61 %), le marché se remettait à perdre tout le terrain gagné. Un instant, l'indice CAC 40 replongeait même dans le rouge (– 0,02 %) avant de refaire surface. Aux alentours de 11 heures, il se situait à 0,11 % au-dessus de son niveau précédent, après avoir culminé à 0,24 %. Hausse de CCMC, Roussel-Uclaf, Vallourec, Bel, Total.

1991 dans le monde

Quatre pages spéciales, consacrées à la chronologie des principaux événements de 1991, seront publiées dans le numéro du *Monde* du samedi 4, daté 5-6 janvier.

La prise de fonctions du nouveau secrétaire général

M. Boutros-Ghali souhaite que l'ONU joue un rôle important pour « la défense des droits de l'homme »

M. Boutros Boutros-Ghali a entamé, jeudi 2 janvier, ses fonctions en tant que sixième secrétaire général des Nations unies en souhaitant que l'organisation joue un rôle important pour la défense des droits de l'homme. D'autre part, M. John Major, premier ministre britannique, a proposé un sommet des quinze membres du Conseil de sécurité fin janvier à New York.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Le diplomate égyptien a entamé son mandat de secrétaire général de l'ONU en s'adressant à des fonctionnaires du secrétariat, tour à tour en français et en anglais. Il a formulé le souhait que l'organisation joue un rôle important dans le maintien de la paix, de la coopération économique et sociale, *« et surtout de la défense des droits de l'homme et des institutions démocratiques dans le monde entier »*.

Son premier acte officiel a été de renouveler le mandat du diplomate péruvien, Alvaro de Soto comme son représentant spécial pour le Salvador. Le secrétaire général, qui succède à M. Javier Perez de Cuellar, hérite d'une grave crise financière.

L'une de ses principales tâches sera la restructuration de l'organisation, avec ses 51 400 fonctionnaires, réclamée par un groupe de vingt pays occidentaux soutenu par les Etats-Unis. Parmi les premières nominations attendues figure celle d'un coordinateur des affaires humanitaires, poste créé le 19 décembre par l'Assemblée générale. Le secrétaire général devra aussi nommer un nouveau représentant pour le Sahara occidental.

Le sommet proposé par M. Major

La tâche de M. Boutros-Ghali sera à la fois plus facile et plus difficile que celle de son prédécesseur, estime Sir Brian Urquhart, l'ancien secrétaire général adjoint : *« Plus facile en raison de la fin de la guerre froide et de la coopération des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (...), mais plus difficile aussi car les succès de l'ONU depuis quelques années pour le règlement des conflits régionaux font que l'attente est très grande. »*

L'ONU a comptabilisé treize opérations de maintien de la paix depuis 1988, y compris entre l'Iran et l'Irak, l'Irak et le Koweït, en Namibie, en Afghanistan, au Salvador et au Sahara occidental. Restent encore en suspens les dossiers de la guerre civile en Yougoslavie, de Chypre, l'organisation d'une relève démocratique au Cambodge, le référendum au Sahara occidental, ainsi que le sommet de l'environnement au mois de juin à Rio-de-Janeiro.

Comparant les mandats de MM. Perez de Cuellar et Boutros-Ghali, un autre expert des organisations internationales, M. Edward Luck, observe : *« Lorsqu'un obscur diplomate péruvien a été choisi en 1981, on ne s'attendait pas à grand-chose. M. Perez de Cuellar ne pouvait que monter aux yeux de la communauté internationale. Mais tout le monde attend de M. Boutros-Ghali des miracles (...). Leur style sera très différent. M. Perez de Cuellar était partisan de la diplomatie discrète tandis que M. Boutros-Ghali n'hésitera pas à dire ce qu'il pense. Mais en aura-t-il le courage ? »*

Par ailleurs, selon des sources britanniques, M. John Major a proposé un sommet des quinze membres du Conseil de sécurité les 22 et 23 janvier à New-York. La désintégration de l'URSS et les risques de dissémination des armes nucléaires seront les grands sujets de discussions, indiquent d'autres sources.

AFSANÉ BASSIR POUR

EN BREF

□ **BANGLADESH : neuf personnes tuées par des insurgés.** – Neuf ouvriers d'une papeterie établie dans les Chittagong Hill Tracts, zone tribale située dans le sud-est du pays, ont été kidnappés et tués par des insurgés qui réclament l'autonomie de leur région, a annoncé la télévision nationale, jeudi 2 janvier. Les tribus bouddhistes qui peuplent cette zone représentent 1 % de la population du Bangladesh, presque exclusivement musulmane, estimée à environ 110 millions de personnes. – *(UPI.)*

□ **CAMBODGE : les Nations unies favorables à un élargissement de leur mandat.** – Le mandat de la mission préparatoire des Nations unies au Cambodge (MIPRENUC) devra être élargi afin de commencer à déminer le pays et à réparer les routes, a suggéré, dans un rapport remis, jeudi 2 janvier, au Conseil de sécurité, le secrétaire général sortant, M. Javier Perez de Cuellar. Mille « casques bleus » chargés du déminage devraient être envoyés au Cambodge, où les Khmers rouges réclament l'installation au plus vite de bureaux de l'ONU pour superviser le cessez-le-feu. Un cessez-le-feu qui, selon les factions rivales khmères, tient bon, a indiqué le général français Michel Loridon, commandant militaire de la MIPRENUC. – *(AFP, Reuter.)*

□ **IRAN : l'ambassade de Suisse devrait rouvrir le 5 janvier.** – L'ambassade de Suisse à Téhéran devrait être rouverte au public dimanche 5 janvier, a indiqué, jeudi 2 janvier, un porte-parole du ministère helvétique des affaires étrangères. L'ambassade avait été fermée dimanche dernier à la suite de tensions suscitées entre les deux pays par l'arrestation à Berne d'un Iranien, Zia Sarhadi, soupçonné par la justice française d'être impliqué dans l'assassinat de l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtjar. La décision de fermeture avait été prise après qu'une fonctionnaire de la représentation suisse eut été empêchée de quitter l'Iran pour la Suisse. – *(AFP.)*

□ **PHILIPPINES : l'ancien secrétaire à la défense Fidel Ramos candidat à l'élection présidentielle.** – L'ancien secrétaire à la défense Fidel Ramos a annoncé, jeudi 2 janvier, la création de son propre parti, (LakasTao, Parti du pouvoir populaire) et sa candidature à l'élection présidentielle de mai prochain. *« Notre parti veut offrir un gouvernement qui marche, ne tolérant ni la corruption ni l'incompétence »*, a-t-il déclaré. Il y a quelques semaines, M. Ramos avait échoué dans sa tentative d'être choisi comme candidat par le parti de Mme Aquino, qui a annoncé qu'elle ne solliciterait pas un second mandat. – *(AP, Reuter.)*

M. Charles Pasqua invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Pasqua, président du groupe sénatorial RPR, président du conseil général des Hauts-de-Seine, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », *dimanche 5 janvier de 18 h 30* à 19 h 30.

L'ancien ministre de l'intérieur du gouvernement Chirac répondra aux questions d'André Passeron et d'Olivier Biffaud, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et d'Isabelle Torre, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

SOMMAIRE

DÉBATS

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

CULTURE

ÉCONOMIE

SANS VISA

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 3 janvier 1992 a été tiré à 478 702 exemplaires.